



# 2024

## ANNEXES AU BUDGET



REGION DE BRUXELLES CAPITALE

ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'UCCLE

RUE DE STALLE 77, 1180 BRUXELLES  
SERVICE DU RECEVEUR ☎02/605.18.03

## TABLE DES MATIERES – ANNEXES AU BUDGET 2024

A1. RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL.....	2
A2. RAPPORT ANNUEL DU RECEVEUR.....	15
A3. AVIS DE LA COMMISSION.....	
A4. RAPPORT RELATIF AUX ÉCONOMIES D'ECHELLE..	
A5. PV DE CONCERTATION COMMUNE/CPAS.....	25
A6. CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES.....	28
A7. PROGRAMME EXTRAORDINAIRE.....	29
A8. ÉVOLUTION DE LA DETTE PAR ORGANISME FINANCIER.....	37
A8.1 SITUATION DES EMPRUNTS COMMUNAUX.....	45
A8.2 ÉVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE.....	46
A9. ÉVOLUTION DES FONDS DE RESERVE.....	47
A10. SUBVENTIONS COMMUNALES.....	48
A11. LISTE DES LOCATAIRES.....	51
B1. A-B TABLEAUX DU PERSONNEL.....	57
B2. SEC.....	59
B3. SEC.....	60
B4. SEC.....	61
B5. GENDER BUDGETING.....	62
B6. ART. 60§7.....	79

# A1. RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

---

COMMISSION : 18 DECEMBRE 2023

CONSEIL : 21 DECEMBRE 2023

Le Collège a l'honneur de présenter le budget 2024 au Conseil Communal.

La présente note, établie conformément à l'article 96 de la Nouvelle loi communale vise à présenter les grandes lignes de ce budget, à émettre des considérations sur la situation financière de la commune et à commenter le programme des investissements fixés dans le budget extraordinaire.

Le budget ordinaire à l'exercice propre présente en recettes un montant de 194.321.576,91 € tandis que les dépenses s'élèvent à 191.848.733,56 €, soit un résultat de 2.472.843,35 €. Ce qui emporte le boni cumulé à 12.472.843,35 €.

Ce dernier budget de la législature est donc en parfaite continuité avec la politique financière rigoureuse menée par la majorité depuis le début de la législature en confortant des résultats à l'équilibre tant à l'exercice propre que pour le résultat global et ce, sans augmentation de fiscalité.

Cet exercice budgétaire 2024 s'est avéré à nouveau un véritable challenge marqué par des augmentations de dépenses liées à des éléments ne dépendant pas de la gestion communale. Pour rappel, plus de 80% des dépenses ordinaires sont incompressibles. Ces éléments extérieurs sont d'une part l'augmentation des prix de l'énergie qui se répercutent encore plus fortement cette année (+25%), les indexations salariales (en mars et en septembre) et d'autre part la double organisation d'élections (fédérales, régionales et européennes en juin et communales en octobre) qui engendre des coûts directs pour notre commune (en personnel et en achat de matériel).

Les besoins financiers de la zone de police et du CPAS sont deux autres éléments marquants qui ont entraîné des dépenses de transfert plus élevées que celles que le plan triennal ne prévoyait ; en l'occurrence +4,9% par rapport à 2023 pour la dotation à la zone de police et +5% pour le CPAS.

Comme chaque année, les services ont travaillé avec beaucoup de rigueur pour estimer au plus juste les besoins afin de maîtriser les coûts et optimiser les recettes.

Grâce au travail sérieux des Départements et du Collège qui a permis de maîtriser suffisamment tant les dépenses de personnel que les dépenses de fonctionnement, nous sommes en mesure pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive de cette législature de présenter un budget dégageant un boni.

Celui-ci, additionné aux précédents doit nous permettre de poursuivre le financement des investissements à l'extraordinaire et ce, sans supprimer aucun service à la population mais en optimisant ceux-ci. La hausse des taux d'intérêt sur de futurs emprunts est un élément qui doit nous motiver plus que jamais à financer autant que possible nos investissements sur fonds propres afin de maintenir la charge de dette à un niveau soutenable comme c'est le cas aujourd'hui. Ceci n'est pas le fruit du hasard mais bien d'une gestion long terme de notre dette.

Plusieurs mesures concrètes sont mises en œuvre afin de maîtriser les coûts de fonctionnement comme par exemple, la mise en place de la signature électronique (frais de correspondance), la gestion optimisée du parc des véhicules (moteurs ou non), les recommandations pour baisser la consommation énergétique.

La situation financière de notre commune comme de toutes les communes à travers le Royaume et en particulier à Bruxelles appelle néanmoins à maintenir un haut niveau de vigilance. Notre santé financière est le fruit d'un travail de longue haleine et bien que nous ayons pu dégager des bonis et ce malgré les nombreux chocs successifs : crise sanitaire, guerre en Ukraine, crise énergétique, nous devons continuer sur la voie de la rigueur et de l'analyse projet par projet afin d'assurer notre capacité à assumer nos missions au service des citoyens.

Le nombre croissant de missions confiées aux communes, les besoins en personnel qui en découlent, la nécessité d'entretenir voire de rénover notre patrimoine communal (voiries, espaces verts, bâtiments, écoles, centres sportifs, crèches) pour lui permettre de relever le défi du changement climatique sont autant de raisons de privilégier une gestion rigoureuse et prudente.

Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions maintenir une pression fiscale soutenable pour les Ucclois. Ce budget 2024 se présente donc sans aucune augmentation de la pression fiscale et en particulier, sans augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier et à l'IPP, comme nous nous y sommes engagés depuis le début de la législature.

## I. BUDGET ORDINAIRE

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre hors prélèvements fonctionnels	194.321.57 6,91	191.848.73 3,56	2.472.843, 35
Prélèvements fonctionnels	0,00	0,00	0,00
Total de l'exercice	194.321.57 6,91	191.848.73 3,56	2.472.843, 35
Exercices antérieurs	10.000.000, 00	0,00	10.000.000 ,00
Prélèvements généraux	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>204.321.57</b>	<b>191.848.73</b>	<b>12.472.843</b>

	6,91	3,56	,35
--	------	------	-----

## I.I LES RECETTES

Dès lors que 61,25% des recettes sont le produit de l'impôt (soit 36,42% pour les additionnels au précompte immobilier et 16,07% pour les additionnels à l'IPP), les services communaux sont toujours financés à plus de 50% par les Ucclois et les propriétaires. La recette liée au précompte immobilier est en légère hausse en raison d'une part de l'indexation et de l'augmentation des biens bâtis sur notre territoire. Quant à l'IPP, étant donné le versement de 14 mois de recettes en 2023 par le SPF Finances, la recette IPP 2024 est en légère baisse dans l'absolu. Pour rappel, notre taux d'IPP reste dans la fourchette basse de la Région Bruxelles-Capitale à 5,7% et notre taux au précompte immobilier est inchangé depuis 2016 à 2940 centimes additionnels.

Aucun taux de taxe n'est augmenté dans le cadre de ce budget. Nous travaillons à une perception de certaines d'entre elles comme celle relative aux résidences secondaires ou aux immeubles inoccupés.

Ce budget est donc présenté sans nouveaux impôts mais surtout avec la confirmation des exonérations qui avaient déjà été décidées par le passé : aucune taxe sur les terrasses ou les vitrines ou enseignes commerciales, aucune taxe sur l'activité économique, exonération des 100 premiers mètres carré de bureau.

Nous avons donc avant tout travaillé à optimiser les dépenses et sans toucher au niveau de la fiscalité.

La part des transferts en provenance de l'autorité supérieure dans les recettes de transfert est stable et représente 30,79%. La dotation générale aux communes est la contribution générale de la Région aux recettes de la commune. Celle-ci continue à augmenter pour atteindre 10,2 millions d'euros soit un peu plus de 6% des recettes (voir tableau ci-dessous).

Enfin pour le surplus, les recettes de prestations (stationnement, locations immobilières et services) atteignent 10 millions € soit à peine 5%, et les recettes de dette (dividendes) sont stables à 3,8 millions d'euros.

### Additionnels au Précompte Immobilier (PRI)

Année	Prévisions budgétaires	Doits constatés	Ecart
2024	70.767.169,28		
2023	67.647.345,47		
2022	60.880.789,60	59.994.514,38	-1,46%
2021	59.815.048,01	57.741.568,97	-3,47%
2020	57.932.709,19	56.672.607,92	-2,18%
2019	55.323.500,98	56.396.448,84	1,94%
2018	53.863.831,11	55.227.685,93	2,53%
SOMME			-2,63%

Z	-0,53%

Additionnels au précompte immobilier 2024 = 70.767.169,28

Soit le revenu cadastral imposable au 1er janvier 2023 hors matériel et outillage x 0.0125 x centimes additionnels/100 x (100-Z)/100 x 2,178

Z: Coefficient de pondération égal à la moyenne arithmétique des pourcentages d'écart entre les prévisions budgétaires et le droit constaté au cours des 5 dernières années

Revenu Cadastral imposable au 01/01/2023 hors matériel et outillage :  
88.879.877

#### Additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP)

Année	Prévisions SPF Finance	Droits constatés	Ecart
2024	30.616.704,31		
2023	32.059.878,92		
2022	25.043.893,44	26.274.923,20	4,92%
2021	24.000.454,93	23.856.834,30	-0,60%
2020	24.402.152,64	24.834.056,93	1,77%
2019	24.188.099,79	24.078.364,70	-0,45%
2018	23.594.024,04	24.637.513,74	4,42%
SOMME			10,06%
Z			2,01%

Additionnels à l'impôt des personnes physiques 2024 = 31.232.469,72

Estimation du SPF Finances x (100-Z) / 100

Z: Coefficient de pondération égal à la moyenne arithmétique des pourcentages d'écart entre les prévisions du SPF Finances et le droit constaté au cours des 5 dernières années.

#### Dotation générale aux communes

Montant brut - hors dotation Art. 46bis, loi 12/01/89

	Budget (modifié)	Droits constatés	Ecart en %
2014	6.124.837,00	6.117.236,47	-0,12
2015	6.310.792,00	6.297.018,60	-0,22
2016	6.364.397,00	6.382.878,06	0,29
2017	8.506.161,00	8.505.811,22	0,00
2018	8.676.284,22	8.675.944,75	0,00
2019	9.020.592,60	9.020.592,60	0,00
2020	9.197.317,59	9.197.317,59	0,00
2021	9.377.563,22	9.377.563,22	0,00
2022	9.882.692,43	9.882.692,43	0,00
2023	10.071.627,55	10.071.627,55	0,00

2024	10.264.161,31		
------	---------------	--	--

## I.II LES DEPENSES

Les dépenses se structurent en 4 grands blocs :

- Dépenses de personnel y compris des pensions,
- Dépenses de transferts (dotations à la zone de police et au CPAS),
- Dépenses de fonctionnement,
- Dépenses de la dette.

Concernant les dépenses en matière de personnel, la part de celles-ci dans le budget global reste stable puisqu'elles représentent 57,36 % des dépenses globales. Néanmoins, en chiffre absolu, les dépenses augmentent en raison des 2 indexations prévues en 2024 par le Bureau fédéral du Plan (en mars et en septembre, soit + 4%), au coût des pensions et à certains recrutements liés notamment à l'organisation des élections. Néanmoins comme depuis plusieurs années, chaque remplacement est analysé et n'est validé que si c'est absolument nécessaire. Il est important de noter que le nombre d'agent communal par habitant est toujours un des plus bas de la région soit 11,7/1000 habitants à Uccle contre 13,8/1000 habitants en moyenne pour la Région bruxelloise (source : Profil financier Belfius - mars 2023)

Avec plus de 1165 agents communaux, enseignants compris, il est essentiel de veiller également au bien-être des équipes et aux conditions de travail. Les moyens prévus en matière de formation, de coaching et de soutien aux équipes restent donc inchangés.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles représentent 11,07% de l'ensemble des dépenses. Une attention particulière a été apportée aux frais de fonctionnement, notamment les frais énergétiques. Ceux-ci connaissent une augmentation de près de 25% en raison du click opéré par SIBELGA dans le cadre du marché commun de fourniture de gaz et d'électricité. Une attention particulière quant au niveau de consommation énergétique doit donc être apportée par les équipes. Quant à la gestion du parc automobile, nous évoluons vers un parc électrique en leasing ce qui représente donc un transfert du budget extraordinaire (achat) vers le budget ordinaire (leasing). Malgré ces augmentations, nous sommes parvenus à maîtriser l'augmentation des frais de fonctionnement.

Concernant les dépenses de transferts, celles-ci représentent 25,67% des dépenses de notre commune.

Les dotations sont en augmentation mais moindre que lors du budget 2023. La dotation à la zone de police augmente de 4,9% pour faire face aux indexations salariale dans un budget de la zone qui est composé à plus de 98% de dépenses de personnel. La dotation à la zone atteint donc le montant de 19.830.301,47€.

Quant à la dotation au CPAS, elle augmente de 5% par rapport à la dotation 2023 hors contribution exceptionnelle soit 22.199.131,2€.

Quant aux subsides aux asbl communales ou aux opérateurs situés sur le territoire communal, ils sont en très légère augmentation notamment en raison du soutien qu'il est proposé d'apporter au seul Musée situé sur notre territoire, le Musée Van Buuren (30.000€ sur base annuelle) mais également au soutien structurel à l'Open Free Go pour ne citer que quelques exemples. Nous continuons par ailleurs à soutenir le CCA qui s'est engagé dans le long chemin de la reconnaissance comme centre culturel avec pour but de voir ses subventions futures au départ de la Fédération Wallonie-Bruxelles augmentées et permettre à la commune de diminuer son soutien.

Enfin, les dépenses de dette sont tout à fait maîtrisées et représentent 5,90%. Pour rappel, c'est en 2024 que les nouveaux emprunts seront contractés (48.469.002,31) et la charge de remboursement est imputée dès la première année et ceci par prudence, ne sachant pas encore quelle banque sera sélectionnée et à quel taux. La gestion de la dette entamée depuis 2015 a permis une meilleure prévisibilité de la charge de dette et surtout une capacité à profiter des meilleurs taux ce qui est encore plus important à l'heure actuelle.

### I.III RESULTAT

#### Evolution du résultat de l'exercice propre

Année	Budget voté	Budget au 31/12	Compte au 31/12
2014	128.702,00	21.451,98	1.277.896,76
2015	245.212,14	560.470,35	-192.466,79
2016	3.321.319,11	7.462.175,25	7.462.175,25
2017	2.819.849,38	5.991.456,25	5.962.552,38
2018	3.295.692,01	1.842.000,56	8.940.667,02
2019	5.332.522,16	5.453.754,57	1.554.572,81
2020	3.810.658,05	798.295,30	2.307.739,29
2021	2.113.151,58	40.040,19	5.401.428,64
2022	1.087.964,26	-3.492.045,07	800.472,00
2023	5.142.387,37	4.962.499,48	
2024	2.472.843,35		

#### Evolution du résultat de l'exercice global

Année	Budget voté	Budget au 31/12	Compte au 31/12
-------	-------------	-----------------	-----------------

2014	10.368.308,7 7	10.261.058,75	11.456.891,44
2015	9.113.911,98	9.444.170,19	10.912.060,49
2016	12.068.210,5 5	15.378.137,09	18.280.010,55
2017	15.317.986,4 7	10.000.000,00	10.261.322,94
2018	11.295.692,0 1	10.103.323,50	17.681.716,09
2019	10.000.000,0 0	17.699.625,00	13.329.338,70
2020	19.492.374,1 4	9.904.272,28	11.855.912,92
2021	10.113.151,5 8	8.326.205,61	15.247.475,58
2022	6.414.169,87	5.000.000,00	10.931.852,81
2023	7.142.387,37	10.000.000	
2024	12.472.843,3 5		

## II. BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget extraordinaire prévoit des investissements en augmentation notamment au niveau de nos voiries et en particulier des trottoirs mais également de nos espaces verts, écoles et bâtiments communaux pour un montant 33.626.407,48 € déduction faite des subsides et ce, en augmentation par rapport à 2023.

Pour plus de détails quant aux projets du budget extraordinaire, je renvoie au tableau détaillé de l'annexe A7.

### Programme extraordinaire par département

	Estimation	Subsides	À charge
Affaires culturelles et récréatives	500.500,00	134.500,00	366.000,00
Affaires éducatives	421.000,00	0,00	421.000,00
Affaires générales	1.099.839,5 0	52.000,00	1.047.839,5 0
Affaires sociales et économiques	35.000,00	33.000,00	2.000,00
Aménagement du territoire et politique foncière	5.503.370,9 8	1.502.803, 00	4.000.567,9 8
Espace public	13.531.000, 00	1.840.000, 00	11.691.000, 00
Etat civil	750.000,00	600.000,00	150.000,00
Facility management	19.948.000, 00	4.000.000, 00	15.948.000, 00

TOTAUX	41.788.710, 48	8.162.303, 00	33.626.407, 48
VENTES			0,00
A CHARGE APRES VENTES			33.626.407, 48

### III. EN CONCLUSION

Voici donc le dernier budget de cette législature, il ne fut ni le plus simple, ni le plus compliqué à constituer mais cette année encore, le Collège s'est employé à traduire dans ce budget ses engagements repris tant dans la déclaration de politique générale que dans le plan triennal :

- Sans augmentation de la fiscalité ;
- Des moyens en suffisance pour assurer la propreté et la sécurité ;
- Un soutien appuyé aux commerçants, indépendants et entreprises notamment grâce aux chèques commerces ;
- Une gestion raisonnée de nos espaces verts et de notre environnement en mettant en œuvre le PAC ;
- Des investissements dans notre patrimoine communal pour entretenir le bâti mais surtout lui permettre de contribuer à la lutte et à l'adaptation au changement climatique ;
- Une politique culturelle et sportive dynamique qui offre toujours plus d'opportunités aux Ucclois et aux Uccloises grâce notamment aux chèques culture et aux chèques sport ;
- Des crèches et des écoles de qualité dont la capacité a nettement augmenté ces 5 dernières années ;
- Une politique sociale inclusive et incitative en soutenant une plus grande cohésion sociale au travers de notre tissu associatif dans les quartiers ;
- Une politique de mobilité et de stationnement dans des voiries entretenues et sécurisées.

Toutes ces réalisations et la poursuite de celles-ci se font tout en présentant un budget en boni de plus de 2 millions et un boni cumulé de plus de 12 millions qui permet de voir l'avenir avec suffisamment de sérénité.

C'est parce que chaque euro dépensé est dépensé avec rigueur et raison.

Pour cela, je tiens à saluer le travail de mes collègues du Collège mais également des Directeurs de Département, de leurs équipes, de la Secrétaire communale, du Secrétaire communal adjoint et bien sûr du Receveur entouré de l'équipe du département des finances. C'est parce que chacune et chacun a à cœur de gérer de façon professionnelle et sérieuse les deniers publics.

Grâce au travail acharné du Service du Receveur ces dernières semaines, nous pouvons encore une fois vous présenter le budget au Conseil communal de décembre. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

C'est également l'occasion de saluer l'ensemble des membres du personnel communal pour leur travail au quotidien au service des Ucclois qui perdurera grâce à ce nouveau budget.

L'Echevine des Finances,  
Valentine DELWART.

## BUDGET ORDINAIRE

ANALYSE DES RECETTES (par type de recette)

	Code économique	Budget 2024	Part en %
<b>1.PRESTATIONS</b>			
11 Produits des prestations directes	161	6.820.296,70	3,51
12 Produits des locations immobilières	163	447.952,61	0,23
13 Produits de la voirie	180	2.747.570,00	1,41
<b>TOTAL PRESTATIONS</b>		<b>10.015.819,31</b>	<b>5,15</b>
<b>2.TRANSFERTS</b>			
2.1 Fiscalité		119.014.554,77	61,25
2.11 Taxes sur les prestations administratives	361	1.317.000,00	0,68
2.12 Taxes de remboursement	362		0,00
2.13 Taxes sur prestations d'hygiène publique	363	150.450,00	0,08
2.14 Taxes sur les entreprises	364	1.292.580,00	0,67
2.15 Taxes sur occupation domaine public	366	8.307.748,00	4,28
2.16 Taxes sur le patrimoine.	367	5.180.800,00	2,67
2.17 Taxe additionnelle au PI	371	70.767.169,28	36,42
2.18 Taxe additionnelle à IPP	372	31.232.469,72	16,07
2.19 Taxe additionnelle auto	373	766.337,77	0,39
2.2 City Tax : additionnels hébergements touristiques	374	5.000,00	0,00
2.3 Autres contributions des entreprises et des ménages	380	885.793,17	0,46
2.4 Revenus en provenance de l'autorité supérieure		59.838.113,7	30,79
2.4.1 Contribution dans traitements personnel enseignant	461	26.225.000,00	13,50
2.4.2 Contribution dans les frais de fonctionnement de l'enseignement	463	3.169.500,00	1,63
2.4.3 Remboursement des charges financières des emprunts	464	0,00	0,00
2.4.4 Contributions spécifiques	465	18.627.063,73	9,59
2.4.5 Contributions à caractère général	466	11.816.617,64	6,08
2.5 Contributions spécifiques des autres pouvoirs publics	485	715.686,92	0,37
2.6 Récupération auprès de l'autorité supérieure des remboursements	664	0,00	0,00
<b>TOTAL TRANSFERTS</b>		<b>180.459.216,23</b>	<b>92,87</b>
<b>3.DETTE</b>			
3.1 Remboursement des charges financières des emprunts à charge de	263	0,00	0,00
3.2 Intérêts créditeurs	264	0,00	0,00
3.3 Intérêts de retard sur les créances	265	15.000,00	0,01
3.4 Dividendes des intercommunales	272	3.831.541,37	1,97
3.4.1 Gaz		2.152.343,61	1,11
3.4.2 Electricité		1.679.197,76	0,86
3.4.3 Brutelé		0,00	0,00
3.4.4 Eau		0,00	0,00
3.5 Participations dans les bénéfices des régies communales	271	0,00	0,00
3.6 Remboursement périodique par les tiers des emprunts à leur charge	893	0,00	0,00
<b>TOTAL DETTE</b>		<b>3.846.541,37</b>	<b>1,98</b>
<b>TOTAL GENERAL (ex.propre)</b>		<b>194.321.576,91</b>	<b>100,00</b>

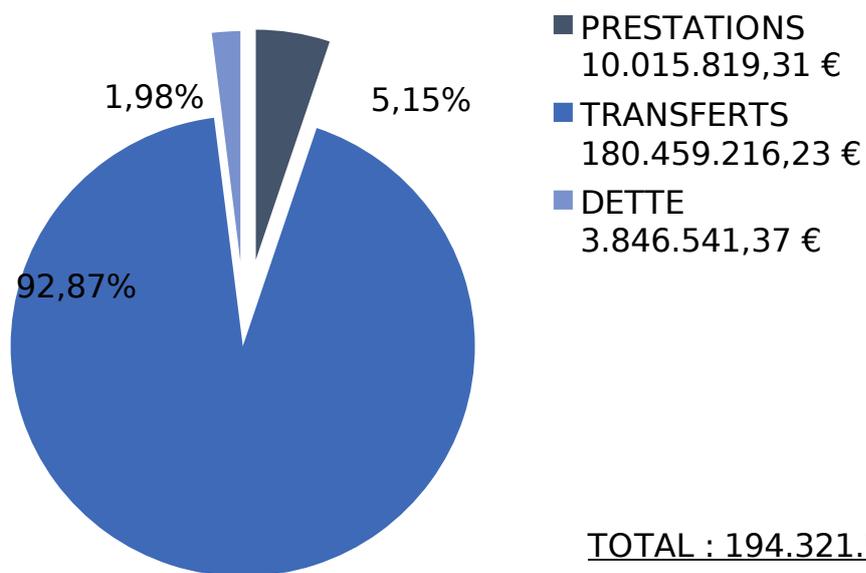
La colonne "part en %" reprend la part de chaque type de recette par rapport au total général des recettes

## ANALYSE DES DEPENSES (par type de dépenses)

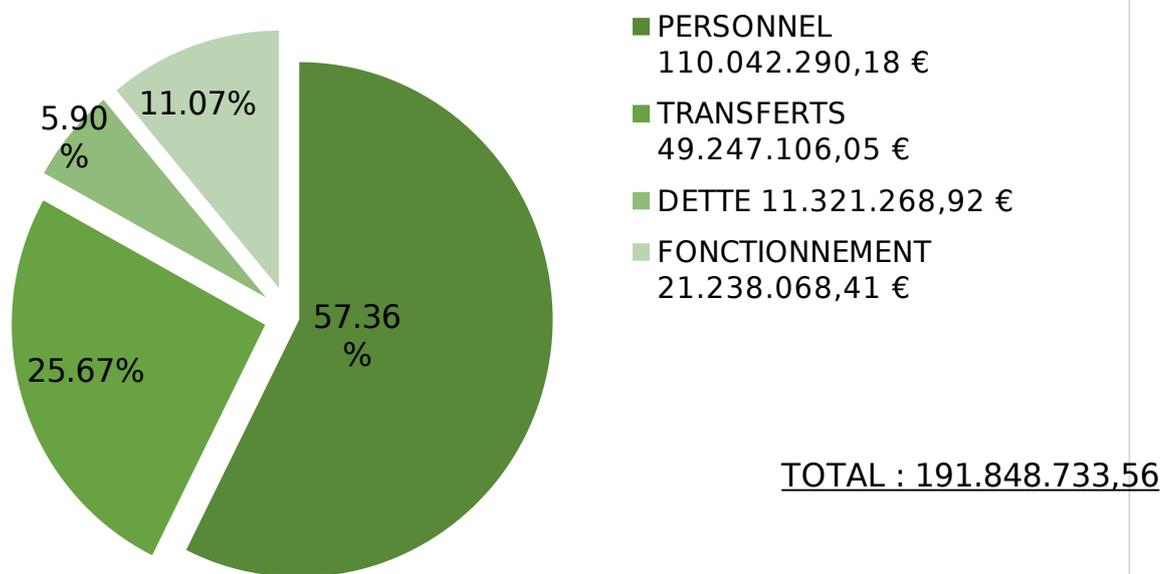
	Code économique	Budget 2024	Part en %
<b>1.PERSONNEL</b>			
11 Traitements	III	76.073.229,58	39,65
111 Personnel enseignant subventionné		26.225.000,00	13,67
112 Autre personnel subventionné		3.577.982,32	1,87
113 Personnel à charge de la commune		45.010.791,85	23,46
114 Mandataires communaux		1259.455,41	0,66
12 Allocations sociales	II2	3.798.172,97	1,98
13 Cotisations patronales	II3	23.690.888,56	12,35
14 Frais de déplacements et autres avantages pécuniaires	II5	2.200.312,00	1,15
15 Charges de pensions	II6	3.529.221,00	1,84
16 Assurances accidents de travail	II7	750.466,07	0,39
TOTAL PERSONNEL		110.042.290,18	57,36
<b>2.FONCTIONNEMENT</b>			
2.1 Remboursement de frais et indemnités de service	121	187.262,50	0,10
2.2 Honoraires et dépenses de personnel étranger à la commune	122	1427.461,40	0,74
2.3 Frais administratifs	123	4.715.950,35	2,46
2.4 Frais techniques	124	8.919.726,42	4,65
2.5 Frais pour les bâtiments	125	4.772.422,57	2,49
2.6 Loyers et charges locatives des immeubles	126	431.571,17	0,22
2.7 Frais pour les véhicules	127	755.174,00	0,39
2.8 Frais de gestion financière	128	28.500,00	0,01
TOTAL FONCTIONNEMENT		21.238.068,41	11,07
<b>3.TRANSFERTS</b>			
3.1 Non-valeurs de droits constatés du service ordinaire	301	330.130,00	0,17
3.2 Déficit de trésorerie	302	1000,00	0,00
3.3 Réparation de petits dommages	322	130.000,00	0,07
3.4 Subsidés directs aux ménages	331	130.500,00	0,07
3.5 Subsidés indirects aux ménages	332	2.883.150,00	1,50
3.6 Intervention dans les primes syndicales	415	59.200,00	0,03
3.7 Contribution dans les traitements et pensions des enseignants autres pouvoirs	431	1.192,92	0,00
3.8 Contribution dans les charges de fonctionnement des autres pouvoirs publics	435	45.055.960,80	23,49
3.9 Contribution dans les traitements des enseignants de l'enseignement libre	441	649.972,33	0,34
3.10 Autres avantages aux écoles libres	443	6.000,00	0,00
TOTAL TRANSFERTS		49.247.106,05	25,67
<b>4.DETTE</b>			
4.1 Charges des emprunts à charge de la commune.	211	3.288.818,03	1,71
4.2 Charges des emprunts à charge de l'autorité supérieure	212	0,00	0,00
4.3 Charges des emprunts pour compte de tiers	213	0,00	0,00
4.4 Intérêts débiteurs	214	50.000,00	0,03
4.5 Intérêts de retard, moratoires et charges assimilées	215	6.000,00	0,00
4.6 Remboursement périodique des emprunts à charge de la commune	911	7.976.450,89	4,16
4.7 Remboursement périodique des emprunts à charge de l'autorité supérieure	912	0,00	0,00
4.8 Remboursement périodique des emprunts à charge de tiers	913	0,00	0,00
TOTAL DETTE		11.321.268,92	5,90
<b>TOTAL DE L'EXERCICE</b>		<b>191.848.733,56</b>	<b>100,00</b>
<b>PRELEVEMENTS</b>			

La colonne "part en %" reprend la part de chaque type de dépense par rapport au total général des dépenses

## BUDGET ORDINAIRE 2024 - RECETTES



## BUDGET ORDINAIRE 2024-DEPENSES



## ASBL COMMUNALES

	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Val d'Uccle ASBL créée le 31.169 Art. 722/332- 02	160.000,00	160.000,00	165.000,00	170.000,00
Service Ucclois de la Jeunesse ASBL créée le 8.9.71 Art. 76101/332- 02 je	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
Piscine Longchamp ASBL créée le 214.70 Piscine ouverte le 31.10.71 Art. 764/332- 02- PI	500.000,00	500.000,00	630.000,00	575.000,00
Centre Culturel et Artistique ASBL créée le 16.10.58 Art. 76201/332- 02	400.000,00	400.000,00	430.000,00	500.000,00
Promotion des parcs publics et des espaces verts ASBL créée le 4.12.89 Art. 766/332- 02	99.000,00	0,00	0,00	0,00
Ferme Rose ASBL créée le 29.4.70 Inauguration le 8.2.74 Art. 773/332- 02	60.000,00	60.000,00	70.000,00	70.000,00
Génération + ASBL créée le 3.172 Art. 83401/332- 02	31500,00	31500,00	31500,00	31500,00
Animation Prévention socio- culturelle ASBL créée le 19.12.91 Art. 842/332- 02	290.000,00	290.000,00	310.000,00	328.000,00
Agence locale pour l'Emploi ASBL créée le 24.11.95 Art. 85101/332- 02	28.535,00	12.395,00	12.395,00	8.000,00
Parascolaire ASBL créée le 06.12.04 Art. 76104/332- 02	310.000,00	310.000,00	310.000,00	310.000,00
Promotion du commerce et de l'économie uccloise Art. 520/332- 02 PC	60.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
Actions pour les Familles, la Santé et l'Egalité des ASBL créée le 27.10.16 Art. 825/332- 02/90	4.000,00	5.000,00	5.000,00	6.000,00
TOTAL	1973.035,00	1838.895,00	2.033.895,00	2.068.500,00

## BUDGET EXTRAORDINAIRE

	Recettes	Dépenses	Résultats
Exercice propre hors prélèvements fonctionnels	39.058.269,98	41.008.710,48	-1.950.440,50
Prélèvements fonctionnels		780.000,00	-780.000,00
Total de l'exercice	39.058.269,98	41.788.710,48	-2.730.440,50
Exercices antérieurs	0,00	47.654.550,77	-47.654.550,77
Prélèvements généraux	2.730.440,50		2.730.440,50
TOTAL	41.788.710,48	89.443.261,25	-47.654.550,77

### ANALYSE DES RECETTES

(hors ex. antérieurs)

Emprunts FRBRTC	0,00
Emprunts à charge de la Commune	30.895.966,98
Subsides	8.162.303,00
Produits de la vente de biens	0,00
Prélèvements sur fonds de réserve	2.730.440,50
	0
Total Recettes	41.788.710,48

### ANALYSE DES DEPENSES

(hors ex. antérieurs)

Investissements à charge de la commune	28.202.706,48
Investissement financé par emprunt FRBRTC	0,00
Investissements subsidiés	13.558.004,00
Rachat d'emprunts	0,00
Primes subsidiées	28.000,00
Transfert vers le fonds de réserve	0,00
Total Dépenses	41.788.710,48

## A2. RAPPORT ANNUEL DU RECEVEUR

---

Rapport annuel du Receveur communal concernant la situation financière de la commune tel que prévu à l'article 136 9° de la Nouvelle Loi Communale, modifiée par l'ordonnance du 27 février 2014.

Le budget 2024 a été établi en concertation avec tous les Échevins et leurs services. Les objectifs : maintenir l'équilibre budgétaire après deux années marquées par la pandémie Covid19, suivies de la crise de l'inflation, sans hausse de la fiscalité communale et en tenant compte des défis à relever pour notre administration communale, par exemple l'organisation de doubles élections.

Nos principaux revenus, à savoir les centimes additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques, deviennent plus stables et sont perçus plus tôt, grâce à plusieurs systèmes d'avances. Vu l'ampleur de notre commune, la dotation communale reste relativement basse, malgré le fait que cette dotation avait été ré-augmentée.

La charge de la dette communale reste maîtrisable et acceptable, malgré les investissements pour la centralisation de tous les services et l'entretien nécessaire du patrimoine et du réseau routier de la commune. Les banques prévoient que les intérêts à long terme, qui ont fortement augmentés, resteront à ce niveau un certain temps. Des emprunts pour un montant de 27,1 millions d'euros avaient été contractés en décembre 2021, de prochains emprunts seront contractés en février 2024.

L'inflation engendrera probablement deux indexations des salaires en 2024, en plus de celle de décembre 2023. La gestion des compétences du personnel, la charge croissante des pensions ainsi que la mise en œuvre du protocole d'accord sectoriel impliquent une hausse des frais du personnel. Après trois ans de diminution (2016-2017-2018), les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques seront maintenus à leur niveau le plus bas, depuis 2019. La dotation au CPAS a été augmentée de 5% par rapport à 2023, suivant une augmentation de 10% en 2023 par rapport à la dotation 2022. Notre zone de police a obtenu 4,9 % de plus par rapport budget 2023, qui représentait déjà une augmentation de 8,3% par rapport au budget 2022. Leurs éventuels déficits resteront à charge de la commune.

L'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier en 2016 et l'amélioration des résultats financiers depuis lors ont fortement amélioré la situation financière communale et nous ont permis de limiter les dégâts causés par la pandémie Covid19. Par contre, la crise de l'inflation, combinée par la fin des taux d'intérêts historiquement bas est

un véritable challenge. Les programmes d'investissements de 2016 et 2017 ont été financés par nos propres fonds grâce aux bonis des exercices antérieurs. La majeure partie du programme d'investissements de 2018 vient d'être refinancée. Pour la partie déjà dépensée et donc préfinancée des programmes d'investissements 2019, 2020, 2021, 2022 + le résidu de 2018, la commune se refinancera en février 2024. Un nouveau marché vient d'être lancé.

Les revenus provenant du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 194.321.579,91 EUR, les dépenses prévues s'élèvent à 191.848.733,56 EUR. Il en résulte en un boni de 2.472.843,35 EUR.

Le boni cumulé s'élève à 12.472.843,35 EUR.

Tant le résultat de l'exercice propre que le résultat global sont positifs. Nos provisions pour risques et charges s'élèveront fin 2024 au montant de 20.615.572,28 EUR. Le solde théorique du fonds de réserve extraordinaire sera de 26.651.556,76 EUR, dont on utilisera une partie pour conclure moins d'emprunts et essayer de maîtriser la dette en cours (comme demandé par la tutelle) ainsi que la charge de la dette.

Les recettes de la commune proviennent des additionnels au précompte immobilier pour 70.767.169,28 EUR et pour 31.232.469,72 EUR des additionnels à l'impôt sur les personnes physiques. Ces deux postes représentent 52,49% des revenus de la commune, tandis que les revenus venant de l'autorité supérieure représentent 59.838.181,37 EUR, soit 30,79%. Les prestations représentent 10.015.819,31 EUR, soit 5,15% et les dividendes des intercommunales 3.831.541,37 EUR, soit 1,97% des revenus de la commune.

Le budget pour le personnel représente 57,36 % des dépenses de la commune, soit 110.042.290,18 EUR. Les frais de fonctionnement représentent 21.238.068,41 EUR ou 11,07%, les transferts 49.247.106,05 EUR, soit 25,67% et la charge annuelle de la dette s'élève à 11.321.268,92 EUR, soit 5,90 % des dépenses.

Le programme d'investissement extraordinaire s'élève à 41.788.710,48 EUR. Un montant de 30.895.699,98 EUR, soit 73,93 % sera financé par des emprunts. 8.162.303 EUR, soit 19,54 % sera financé par des subsides et 2.730.440,50 EUR, soit 6,53 % par le fonds de réserve.

La dette communale s'élèvera au 1er janvier 2024 à 83.661.610,13 EUR. A ce montant s'ajouteront encore les emprunts à contracter concernant les programmes extraordinaires engagés par emprunt en 2019, 2020, 2021, 2022 et ceux prévus pour 2023 et 2024 ainsi que le résidu du programme 2018 pour une valeur totale de 118.819.676,07 EUR, élevant le stock potentiel de la dette à 202.481.286,20 EUR.

Malgré le contexte difficile, nous avons à nouveau réussi à réaliser un équilibre budgétaire dans tous les domaines. L'administration devra continuer à investir dans la perception des droits constatés,

l'établissement des non-valeurs et d'irrécouvrables concernant certains droits constatés. Grâce à l'achat d'un nouveau centre administratif en décembre 2014 et à la rénovation de ce bâtiment, la plupart des services communaux sont enfin rassemblés depuis l'année passée.

En dépit d'une bonne gestion financière, la crise de l'inflation combinée à des taux d'intérêts montants et les dotations aux CPAS et à la zone de police en augmentation constantes, continueront à former un grand défi pour rester à l'équilibre dans les prochaines années.

Je tiens à remercier tous les services ainsi que leurs chefs, les directeurs de département, le Collège de Bourgmestre et Échevins, la Secrétaire communale et le Secrétaire communal adjoint pour leur collaboration et pour nous avoir fourni les chiffres à temps. J'adresse en particulier mes remerciements à l'Échevine des Finances pour nous avoir guidés dans toutes les négociations budgétaires durant plusieurs mois.

Uccle, le 4 décembre 2023

Le Receveur communal,  
Bernard DE VOS

### A3. AVIS DE LA COMMISSION

---

Après examen, la Commission constate que le projet de budget 2024 respecte les dispositions légales en matière budgétaire. L'article 241 de la nouvelle loi communale, imposant que le compte 2022 ait été arrêté définitivement par l'autorité de tutelle au moment du vote du budget, est respecté.

En ce qui concerne les résultats du programme ordinaire, l'équilibre est atteint tant pour le résultat de l'exercice propre que pour le résultat global. Le résultat de l'exercice propre atteint 2.472.843,35 €.

En termes d'évolution des crédits, on notera une légère augmentation tant du côté des recettes que des dépenses.

Le programme extraordinaire est en légère diminution par rapport à 2023 et se chiffre à 41.788.710,48 €. Le financement des investissements sera assuré par des subsides à concurrence de 8.162.303,00 € et par fonds de réserve pour 2.730.440,50 €. Pour le solde, la commune aura recours à l'emprunt.

Uccle, le 28 novembre 2023.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal adjoint,  
communal,

L'Échevin des Finances,

Le Receveur

Thierry BRUIER-DESMETH  
Bernard DE VOS

Valentine DELWART

## A4. RAPPORT RELATIF AUX ÉCONOMIES D'ECHELLE

---

Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale de la Commune d'Uccle.

Généralités :

Le présent rapport est établi conformément à l'article 26bis §5 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS et à la circulaire budgétaire, qui prévoient que le comité de concertation veille à ce que soit établi un rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions de doubles emplois ou chevauchements d'activité du CPAS et de la Commune. La circulaire indique à cet égard qu'il importe notamment que cette concertation aboutisse à éviter que des services analogues à caractère social soient gérés simultanément par la Commune et par le CPAS et se fassent mutuellement concurrence. Dans cet esprit, l'administration du CPAS et l'administration communale ont poursuivi en 2023, la collaboration autour des synergies pouvant être mises en place.

### 1. Finances

Un contact régulier entre le Receveur communal et le Directeur financier du CPAS permet de gérer avec efficacité les besoins du CPAS et les liquidations de la dotation communale. Suite à la consolidation d'emprunts destinés à financer le projet de nouveau home, le CPAS a disposé d'importantes liquidités dont il n'avait pas un usage immédiat. Celles-ci ont été mises temporairement à disposition de la commune afin de couvrir à moindre coût les besoins de financement. Il en sera de même en 2024. Les contacts se poursuivront à l'avenir pour permettre une compréhension mutuelle et collaboration optimale afin de gérer au mieux la politique financière des deux entités.

Dans le domaine de leur gestion financière les deux entités vont participer au programme We Pulse et elles pourront mutualiser leurs expériences en

vue de garantir que cet outil soit performant et intègre une meilleure transmission des données financières.

Dans le même esprit chacune des deux administrations veillera à un partage des informations et acquis comme par exemple dans le domaine du Genderbudgeting.

## 2. SIPPT

L'administration communale a engagé pour 2024 un conseiller en prévention niveau 1. Après examen, une collaboration active afin d'échanger les pratiques et la gestion de procédures est une approche plus réaliste que de se lancer dans un service de prévention intégré (Commune - CPAS) avec un nouveau conseiller en prévention de niveau 1.

## 3. Marchés publics

Le CPAS et la Commune ont régulièrement passé des marchés conjoints dans les domaines où des effets d'échelle ont pu être réalisés sans augmenter la charge administrative de manière disproportionnée. Dans le domaine des frais de fonctionnement (énergie, services postaux, charroi) les deux administrations font appel à des centrales d'achats externes qui permettent de réaliser des économies de par l'effet du volume des commandes.

Les chefs de services patrimoine et marché public communal se rencontrent régulièrement pour échanger leurs expériences et documents. En 2023, ils ont planché sur l'intégration des clauses sociales et environnementales, en ce compris le critère local, communes dans un plus grand nombre de marchés. Le cahier spécial des charges du marché conjoint relatif à la collecte des déchets a été choisi comme pilote à l'intégration des clauses environnementales, ici dans les clauses techniques de ce marché. Ce marché conjoint est en cours et les enseignements pourront servir pour des marchés futurs.

## 4. Patrimoine/technique

Le service de l'Urbanisme prête régulièrement main-forte au service du patrimoine (renseignements urbanistiques, avis techniques). Dans les domaines techniques le C.P.A.S peut faire appel aux techniciens communaux pour des avis et conseils de telle sorte de pouvoir limiter le recours à des experts externes à l'administration.

## 5. Ressources humaines

Une collaboration active est en place entre les deux directions du Service du Personnel et des Ressources humaines visant à développer et harmoniser les pratiques et à créer des synergies dans les matières réglementaires. La Commune associera le CPAS aux modifications des statuts administratif et pécuniaire qui ont un impact sur le CPAS et

inversement. Cette concertation se tient en amont des décisions au Conseil communal ou du Conseil de l'Action sociale et des Comités particuliers de Négociation. Au niveau d'un logiciel en matière de gestion des ressources humaines les deux administrations se sont inscrites dans le projet We Pulse et pourront lors du déploiement partager leurs connaissances et expériences. Le travail d'analyse à mener dans ce cadre pourra ouvrir des pistes de collaboration, spécialement en ce qui concerne l'élaboration, préalable à l'informatisation, de règlements sur la formation et l'évaluation.

## 6. Maison de l'emploi

Une collaboration étroite est organisée avec la Commune et les autres partenaires de la Maison de l'emploi, afin de répondre aux enjeux que représente l'emploi sur le territoire communal, dans le respect des politiques régionales en la matière.

## 7. Réinsertion et gestion des travailleurs « article 60 § 7 »

La collaboration avec les gardiens de la paix, qui, dans le cadre du plan grand froid du CPAS, font des maraudes et accompagnent les personnes vers l'Antenne sociale du CPAS est fructueuse et sera maintenue.

La commune a mis à disposition des locaux pour les cours d'alphabétisation FLE, spécialement à destination du public ukrainien.

Le Centre mène une politique active en matière d'insertion socioprofessionnelle de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale financière équivalente à ce revenu par le biais de la mise à l'emploi dans le cadre de l'article 60, § 7, de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale. Le Centre demeure ainsi l'employeur de plusieurs agents affectés directement à l'administration communale d'Uccle et dans les ASBL communales. Dans ce cadre, le Centre travaille régulièrement en collaboration avec les services communaux suivants :

- Service de la Propreté publique
- Service des Sports
- Service de Stationnement - Parking
- Agence Locale pour l'Emploi
- Service des Seniors
- Service de la Jeunesse

8. Coordination sociale/Coordination Locale de Cohésion CPAS et Commune vers un renforcement de la transversalité.

La Coordination sociale du CPAS d'Uccle rassemble les associations et services publics ucclois qui participent à la lutte contre toutes les formes d'exclusion et à la promotion d'une citoyenneté active et responsable. Elle est liée à l'article 62 de la loi organique des CPAS et est financée par la COCOM.

En tant que partenaires de proximité, les Services Communaux tels que l'Action et Cohésion Sociales, la Médiation scolaire, le Logement, l'AISSU, Egalité des chances, l'Enseignement, la Culture, et bien d'autres participent à ces réunions, partagent leur expérience et difficultés dans des domaines aussi divers que le logement, l'enfance, la scolarité, les familles, l'emploi, la pauvreté au sens large, le handicap, la culture... qui les concernent, de près ou de loin.

Au niveau de la Commune, la Concertation locale de cohésion sociale, est liée au décret de cohésion sociale de la COCOF qui réunit d'abord les acteurs qui travaillent autour des priorités 1 (soutien et l'accompagnement à la scolarité), 2 (apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif), 3 (citoyenneté interculturelle) et 4 (vivre ensemble). Ces actions sont subventionnées par la COCOF et soumises à des réglementations répondant au prescrit du décret COCOF relatif à la cohésion sociale du 30 novembre 2018.

La collaboration entre les responsables de chacune de 2 coordinations se poursuit en toute complémentarité : en unissant leurs spécificités et leurs missions, le projet LILAS est né (laboratoire d'initiatives locales, associatives et sociales). Ce projet vise à resserrer les liens sociaux entre les travailleurs des organisations locales ainsi que leur visibilité. A cet effet, un parcours « Entr'Assoc » a été organisé le 10.11.2023, a rassemblé 22 associations et services qui ont ouverts leur porte à une soixantaine de participants ; ces participants ont été à la rencontre de ces ASBL/services tout au long de la journée, répartis par groupes.

## 9. Programme d'Actions Climat

Face à l'enjeu climatique auquel nous sommes confrontés, tous les niveaux de pouvoir ont aujourd'hui le devoir de faire preuve d'exemplarité en instaurant des politiques de transition climatique ambitieuses et concrètes.

Ainsi, le Programme d'Action Climat (PAC) peut par excellence constituer une synergie Commune/CPAS au niveau local.

Les objectifs communaux sont d'atteindre la neutralité carbone pour 2050, et diminuer de 50 % les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 par rapport à 2007, année de référence du premier bilan carbone de la Commune.

La Commune et le CPAS collaborent par conséquent pour proposer des actions communes ou complémentaires pour réduire les émissions directes et indirectes de GES sur le territoire d'Uccle.

Historiquement, il avait été envisagé d'établir 27 actions communales et 3 actions CPAS.

Aujourd'hui, les actions sont beaucoup plus nombreuses et sont regroupées par thématiques (par exemple : conscientiser le personnel aux enjeux climatiques, renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics, diminuer la consommation en énergie, optimiser la décarbonation des déplacements domicile/travail du personnel, ...). Plusieurs propositions d'actions concrètes sont en voie d'élaboration afin de mettre en œuvre une participation effective du CPAS aux ambitions communales en matière de neutralité carbone et de diminution des émissions.

## 10. Cabinet médical

Le Cabinet médical est associé, avec la commune, à la plateforme santé. Le plan social santé intégré (PSSI) est un outil visant la réorganisation de la première ligne d'accompagnement et de soins selon une approche par territoires, bassins de vie.

A Bruxelles, le décret ambulatoire a passé l'étape de la seconde lecture en collège fin juin 2023 (le PSSI est actuellement soumis au conseil d'Etat pour avis), son but étant de mettre en œuvre le PSSI rendu public par le ministre de la santé en octobre 2023.

L'idée est d'améliorer l'efficacité du système de santé, assurer une simplification et une plus grande lisibilité du paysage et de garantir un accès à la première ligne ainsi qu'une continuité dans la prise en charge.

Ce système de santé prend en compte les besoins primaires de la population : celle-ci serait prise en charge dans son environnement de vie, de façon globale, continue, accessible.

Plusieurs questions se posent : comment cela va-t-il se traduire sur le terrain ? Quels seront les moyens mis à dispositions pour le PSSI ? Quel sera le réel pouvoir d'action des acteurs de première ligne sur les problématiques de santé publique de leur territoire ?

Une fois les informations communiquées par la COCOM, la commune et le CPAS participeront à la réflexion sur l'opérationnalisation des bassins en collaboration avec les acteurs mandatés par la COCOM, et à l'élaboration d'un diagnostic social-santé au niveau des quartiers définis par la COCOM.

## 11. Crèche / accueillantes d'enfants

La crèche Asselbergs collabore toujours avec la bibliothèque néerlandophone d'Uccle.

Le CPAS communique régulièrement les thèmes choisis afin de pouvoir réserver et emprunter des livres concernant ces thèmes.

Pour certaines occasions, le CPAS a mis des livres à disposition des parents, et passe également avec un groupe d'enfants sur place. Le projet « boekstart » est une collaboration digne d'intérêt : la bibliothèque prévoit deux paquets contenant des livres pour enfant âgés respectivement de 6 mois et 15 mois et les collaborateurs de la bibliothèque passent à la crèche afin de rencontrer les parents et de leur remettre les paquets.

Chaque année, le CPAS participe à la vente des livres organisée à la bibliothèque. On envisagera de ré-initier des moments de lecture par les collaborateurs de la crèche, éventuellement dans le cadre du « voorleesweek »

La mise à disposition pour les accueillantes d'enfants d'un « panier à lire » qui passe chaque semaine à l'autre pourrait s'envisager et débiter dès la signature d'une convention entre la bibliothèque d'Uccle-centre et le CPAS. Les livres sont constamment renouvelés, ce qui est enrichissant pour les enfants.

## 12. Homes

Une concertation entre la Commune et le CPAS sera poursuivie pour analyser les effets du regroupement des deux maisons de repos, en termes d'emploi ainsi que sur les impacts financiers et trouver les solutions les plus intéressantes tant pour les agents que pour les institutions.

## 13. Cité Asselbergs

L'excellente collaboration de la Cité Asselbergs avec l'ASBL communale « Le Parascolaire d'Uccle » et le Service Jeunesse de la Commune est indiscutablement à inscrire dans la durée.

## 14. Contrôle interne

La commune a recruté un coordinateur de contrôle interne et les deux administrations pourront partager leurs connaissances et pratiques dans l'optique d'une recherche de complémentarité.

## 15. Logement

Une convention de collaboration entre le CPAS et l'AIU a été approuvée, qui prévoit une permanence d'une assistante sociale déléguée par l'AIU une fois par mois dans les locaux du CPAS afin que les demandeurs puissent introduire un pré-dossier de candidature et d'avoir un suivi de leurs demandes. Cette collaboration a du succès et sera prolongée.

## 16. Identification des synergies

Dans la philosophie de la collaboration actuelle, le secrétaire communal adjoint et le secrétaire général du CPAS maintiendront un contact régulier afin d'identifier les possibilités de collaboration et de formuler des propositions concrètes.

## A5. PV DE CONCERTATION COMMUNE/CPAS

---



C.C. 04.12.2023

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ DE CONCERTATION TENUE LE  
04 DÉCEMBRE 2023 À 09 HEURES 30  
EN VISIOCONFÉRENCE, CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 26 ET 26BIS DE LA  
LOI DU 8 JUILLET 1976, ORGANIQUE DES C.P.A.S., MODIFIÉE PAR LA LOI DU  
5 AOÛT 1992 ET PAR L'ARRÊTÉ ROYAL DU 21 JANVIER 1993**

---

Présents :

Délégation de la Commune d'Uccle :

Mme V. DELWART, Échevine des Finances

M. F. LAMBERT LIMBOSCH, Échevin de Tutelle CPAS, Actions Sociales

Délégation du CPAS d'Uccle :

M. S. CORNELIS, Président.

Mme K. DELVOYE, membre

M. J. THOMAS, membre

Secrétaire du Comité :

M. M. VANDENBERGHEN, Secrétaire général du CPAS.

Absents excusés :

Délégation de la Commune d'Uccle :

M. D. HUBLET, Échevin des Familles

M. B. DILLIES, Bourgmestre, Président de droit.

- Au point 12 « Homes », noter que la concertation sera « poursuivie » et non « menée » et ajouter que cette concertation portera aussi sur les aspects financiers.

*Avis le comité marque son avis favorable sur le projet de rapport en annexe 1, moyennant les modifications demandées en séance*

## **OBJET MIS À L'ORDRE DU JOUR À LA DEMANDE DE LA COMMUNE :**

### **1. FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE**

L'Échevine des Finances annonce que la commune est confrontée à des circonstances plus difficiles pour le budget 2024 que pour 2023 et qu'elle ne peut plus prévoir de contribution exceptionnelle pour la coexistence des deux homes du CPAS. La commune annonce une dotation de 22 199 131, 20 €, qui correspond à 5% de supplément par rapport à la dotation prévue au budget de 2023.

Le Président du CPAS prend acte mais explique qu'il sera presque impossible d'atteindre ce chiffre qui ne permettra en tout cas pas de tenir jusqu'à la fin de l'année. Il précise qu'une modification budgétaire à charge de la commune devra fort probablement intervenir en cours d'année afin de disposer des crédits nécessaires. Il explique qu'il est examiné de mettre le projet Infobus à l'arrêt ainsi que le logement de transit à destination des Ukrainiens et une réduction de 5% des dépenses du CPAS.

L'Échevine des Finances rappelle qu'une information avait déjà été donnée au sujet de la dotation en octobre et que celle-ci est supérieure de +/- 600 000 € à ce qui est prévu dans le plan triennal. Elle insiste sur les difficultés rencontrées par la commune elle-même, qui lui imposent certains arbitrages, et rappelle que la commune ne s'est jamais engagée à financer les projets subventionnés par la COCOM.

- Au point 12 « Homes », noter que la concertation sera « poursuivie » et non « menée » et ajouter que cette concertation portera aussi sur les aspects financiers.

*Avis le comité marque son avis favorable sur le projet de rapport en annexe 1, moyennant les modifications demandées en séance*

### **OBJET MIS À L'ORDRE DU JOUR À LA DEMANDE DE LA COMMUNE :**

#### **I. FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE**

L'Échevine des Finances annonce que la commune est confrontée à des circonstances plus difficiles pour le budget 2024 que pour 2023 et qu'elle ne peut plus prévoir de contribution exceptionnelle pour la coexistence des deux homes du CPAS. La commune annonce une dotation de 22 199 131, 20 €, qui correspond à 5% de supplément par rapport à la dotation prévue au budget de 2023.

Le Président du CPAS prend acte mais explique qu'il sera presque impossible d'atteindre ce chiffre qui ne permettra en tout cas pas de tenir jusqu'à la fin de l'année. Il précise qu'une modification budgétaire à charge de la commune devra fort probablement intervenir en cours d'année afin de disposer des crédits nécessaires. Il explique qu'il est examiné de mettre le projet Infobus à l'arrêt ainsi que le logement de transit à destination des Ukrainiens et une réduction de 5% des dépenses du CPAS.

L'Échevine des Finances rappelle qu'une information avait déjà été donnée au sujet de la dotation en octobre et que celle-ci est supérieure de +/- 600 000 € à ce qui est prévu dans le plan triennal. Elle insiste sur les difficultés rencontrées par la commune elle-même, qui lui imposent certains arbitrages, et rappelle que la commune ne s'est jamais engagée à financer les projets subventionnés par la COCOM.

Fin de la séance : 10h20

## A6. CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES

		Code Fed.	2021	2022	2023
Population au 31 décembre	hab.	01	85.399	86.382	86.838*

### Territoire

		ha	03	2021	2022	2023
Superficie totale		.		2.290	2.290	2.290
Revenu cadastral	€		05	87.855.8 20	88.419.6 05	88.879.8 77
Voirie régionale	Km.		06	26,4	26,4	26,4
Voirie de la commune	Km.		09	150,3	150,3	150,45

### Ecoles communales (nombre d'élèves inscrits au 1er octobre)

Enseignement maternelle et primaire		11	3.991	3.873	3.980
Enseignement moyen et normal		12	-	-	-
Enseignement professionnel et promotion sociale		13	901	768	873
Enseignement artistique		14	1.791	1.850	1.801

### Personnel communal

Cadre définitif		15	657,5	646,5	649,06
Effectif		16	311	291	290
Cadre temporaire (Contractuels + ACS)		17			
Effectif		18	813	849	875

### Taxes 2024

Taux du précompte immobilier en centimes additionnels		21			2.940
Valeur d'un centime additionnel	€	22			24.070,4 7
Taux de la taxe additionnelle à l'impôt sur personnes physiques	%	23			5,7
Valeur d'un % de taxe additionnelle sur l'impôt des personnes physiques	€	24			5.479.38 1

\* Population au 31/10/2023

## A7. PROGRAMME EXTRAORDINAIRE

---

### PROGRAMME EXTRAORDINAIRE PAR DEPARTEMENT

	ESTIMATION	SUBSIDES	A CHARGE
AFFAIRES CULTURELLES ET RECREATIVES	500.500,00	134.500,00	366.000,00
AFFAIRES EDUCATIVES	421.000,00		421.000,00
AFFAIRES GENERALES	1.099.839,50	52.000,00	1.047.839,50
AFFAIRES SOCIALES ET ECONOMIQUES	35.000,00	33.000,00	2.000,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE FONCIERE	5.503.370,98	1.502.803,00	4.000.567,98
ESPACE PUBLIC	13.531.000,00	1.840.000,00	11.691.000,00
ETAT CIVIL	750.000,00	600.000,00	150.000,00
FACILITY MANAGEMENT	19.948.000,00	4.000.000,00	15.948.000,00
TOTAUX	41.788.710,48	8.162.303,00	33.626.407,48
VENTES			
A CHARGE APRES VENTES			33.626.407,48



DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
AFFAIRES GENERALES	PARTICIPATION CITOYENNE	000/724-60/ - /17	PARTICIPATION CITOYENNE - Budget participatif	150.489,50		150.489,50	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	104/742-53/ - /53	SECRETARIAT COMMUNAL - Renouvellement de matériel pour les guichets	40.000,00		40.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	ARCHIVES	104/744-98/ - /14	ARCHIVES - Achat de matériel portatif pour les différentes missions du service archives	5.000,00		5.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	104/744-98/ - /85	SECRETARIAT COMMUNAL - Achats divers dans le cadre des élections	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	124/724-60/ - /85	PROPRIETES - Equipement et maintenance des bâtiments : 60.000€						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	124/724-60/ - /85	Centre Planning Familial : Remplacement des boiseries de toiture	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	124/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	136/741-51/ - /58	GARAGE - Achat de mobilier pour le nouveau garage (armoires spécifiques, casiers, établis, ...)	60.000,00		60.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	136/744-98/ - /58	GARAGE - Achat de machines et matériel d'exploitation pour le nouveau garage	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	TRANSPORTS	136/745-53/ - /84	GARAGE - Budget de réserve couvrant les grosses casses mécaniques	40.000,00		40.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	137/722-60/ - /96	BATIMENTS - Raccordements auprès des concessionnaires	100.000,00		100.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	BATIMENTS - Equipement et maintenance des bâtiments : 1.185.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	Maison Communale : démontage des escaliers de secours extérieurs et réparation des corniches	30.000,00		30.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	Gambier : Mise en conformité électrique	40.000,00		40.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	Gambier : Remise en état de la toiture	200.000,00		200.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	Gambier : Remplacement de la centrale incendie défectueuse	50.000,00		50.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	Divers travaux de maintenance	200.000,00		200.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	CAU : Divers aménagements	150.000,00		150.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	CAU : Mise en place de systèmes de protections solaires (réinscription)	450.000,00		450.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/724-60/ - /85	CAU : Mise en place de couverture des acrotères au 5ème étage	15.000,00		15.000,00	EMP	137/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	137/724-60/ - /93	BATIMENTS - Stalle : Projet U-Birds	95.000,00	85.000,00	10.000,00	EMP/SUBS	137/961-51/35	137/665-52/93
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	137/741-51/ - /58	CAU & COS - Achat de mobilier pour le Cau, le Cos et sites distants	40.000,00		40.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	137/742-53/ - /53	BATIMENTS - Remplacement du logiciel Atal (Report)	40.000,00		40.000,00	EMP	137/961-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	137/744-98/ - /58	BATIMENTS - Achats de machines et matériel d'exploitation : 30.000€						
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	137/744-98/ - /58	Matériel pour le BCM	20.000,00		20.000,00	EMP	137/961-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	137/744-98/ - /58	Equipements divers pour CAU et COS	10.000,00		10.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/744-98/ - /85	BATIMENTS - Fournitures pour divers travaux : Matériaux pour travaux en interne. Achat de machines d'entretien	50.000,00		50.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	137/747-60/ - /85	BATIMENTS - Diverses missions d'études (desamiantage, accompagnement énergétique, analyse de risque...)	150.000,00		150.000,00	EMP	137/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	137/747-60/ - /87	BATIMENTS - Frais d'une étude de faisabilité concernant le futur de l'ancienne maison communale	30.000,00		30.000,00	EMP	137/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	137/747-60/ - /93	BATIMENTS - Analyse de pollution des sols des bâtiments communaux et tests d'infiltration	25.000,00		25.000,00	EMP	137/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	137/747-60/ - /96	BATIMENTS - Bureau de contrôle	60.000,00		60.000,00	EMP	137/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	138/744-98/ - /82	SERV. TECHNIQUE - Achat de matériel pour le géomètre (caméra pour inspection égouts)	12.000,00		12.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ - /53	NOUVELLES TECHNOLOGIES - Achats de matériel informatique : 360.000€						
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ - /53	Provisions : Catalogue annuel et divers	300.000,00		300.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ - /53	Complément Civadis pour la facturation électronique	20.000,00		20.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ - /53	Matériel informatique pour les bibliothèques	15.000,00		15.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ - /53	Matériel informatique EPN pour chaque bibliothèque	15.000,00		15.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ - /53	Matériel informatique : EPN divers	10.000,00		10.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/742-53/ EL / - /53	NOUVELLES TECHNOLOGIES - Achat de matériel pour les élections	30.000,00		30.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/747-60/ - /53	NOUVELLES TECHNOLOGIES - Plans et études : 150.000€						
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/747-60/ - /53	Développement applicatif : sous-traitances	100.000,00		100.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/747-60/ - /53	Remplacement du logiciel Olasta	30.000,00		30.000,00	EMP	139/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	NOUVELLES TECHNOLOGIES	139/747-60/ - /53	Consultances CyberSecurity Monitoring	20.000,00		20.000,00	EMP	139/961-51/35	
AFFAIRES SOC ET ECON	PREVENTION	300/522-51/ - /97	PREVENTION - Subsidés en capital aux ménages 28.000€						
AFFAIRES SOC ET ECON	PREVENTION	300/522-51/ - /97	Primes à la sécurisation des habitations	18.000,00	18.000,00	0,00	SUBS	300/665-52/ - /97	
AFFAIRES SOC ET ECON	PREVENTION	300/522-51/ - /97	Primes cadenas vélo	10.000,00	10.000,00	0,00	SUBS	300/665-52/ - /97	
AFFAIRES SOC ET ECON	PREVENTION	300/743-51/ - /97	PREVENTION - Achat d'un nouveau vélo à assistance électrique pour les déplacements, patrouilles et actions vélos (brevets écoles)	3.000,00	3.000,00	0,00	SUBS	300/665-52/ - /97	
AFFAIRES SOC ET ECON	PREVENTION	300/744-98/ - /97	PREVENTION - Achat de meubles pour la nouvelle antenne du Melkriek et renouveler le matériel vétuste au local des éducateurs de rue du Homborch	2.000,00	2.000,00	0,00	SUBS	300/665-52/ - /97	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	322/724-60/ - /85	JUSTICE DE PAIX - Divers travaux et mise en conformité	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	MOBILITE	410/522-51/ - /95	MOBILITE - Prime à l'achat d'un vélo électrique	120.000,00		120.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	MOBILITE	410/747-60/ - /95	MOBILITE - Etudes sur la problématique de la mobilité (comptages, observations de terrain, réunions habitants...)	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	

DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	421/711-60/ - /87	VOIRIE - Achat d'une bande de terrain (angle Bourdon/Château d'Or)	18.300,00		18.300,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	VOIRIE - Travaux de voirie : 10.360.000 €						
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Frais de raccordement des caméras de surveillance	10.000,00		10.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Asphaltage	2.400.000,00		2.400.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réfection de sentiers vicinaux Lijkweg phase 2	200.000,00		200.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réfection de voiries en pavés	250.000,00		250.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Décomptes années antérieures - divers	150.000,00		150.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Aménagement carrefours sécurisation, verdurisation, Balkans - Floréal, Balkans - Messidor, Labarre - Gambier, Errera - Dupuich	300.000,00	300.000,00	0,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réfection trottoirs Manoir, Messidor, Copernic, Moutons, Biches, Gatti de Gamond bas	1.000.000,00	50.000,00	950.000,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Sécurisation abords écoles	150.000,00	100.000,00	50.000,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Aménagements pour cyclistes	150.000,00		150.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Aménagement PMR + sécurisation traversées piétonnes existantes	200.000,00		200.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Désimperméabilisation des sols, agrandissement carrés d'arbres	200.000,00		200.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réaménagement du chemin du Puits	300.000,00		300.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réaménagement de la chaussée de Saint-Job entre Château d'Eau et Repos	750.000,00		750.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réaménagement de la rue Gelelytsbeek, phase 2	600.000,00		600.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réaménagement et réfection du pavage de la rue du Château d'Eau	350.000,00	280.000,00	70.000,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réfection voirie Langeveld	400.000,00		400.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réfection voirie Vieille rue du Moulin	500.000,00		500.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réaménagement de l'avenue de la Gazelle	1.750.000,00	500.000,00	1.250.000,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/731-60/ - /82	Réfection du pavage du Keyenbempt	700.000,00	280.000,00	420.000,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	421/734-60/ - /83	VOIRIE - Abattage et replantations d'arbre voiries	90.000,00		90.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/735-60/ - /82	VOIRIE - Travaux de maintenance des fontaines, budget en cas de panne	5.000,00		5.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	MOBILITE	421/741-51/ - /95	VOIRIE - Achat de mobilier divers (boxes-vélos, arceaux, bancs,...)	230.000,00	230.000,00	0,00	SUBS	421/685-51/ - /95	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	421/741-52/ - /58	VOIRIE - Achat de bollards, de barrières, d'arceaux pour vélos, ...	60.000,00		60.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/741-52/ - /82	VOIRIE - Achat de signalisation routière et de petits équipements 270.000€						
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/741-52/ - /82	Remplacement et achats de caméras de surveillance	50.000,00		50.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/741-52/ - /82	Signalisation patrimoine	35.000,00		35.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/741-52/ - /82	Signalisation bibliothèques	15.000,00		15.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/741-52/ - /82	Achat de radars	170.000,00	100.000,00	70.000,00	EMP/SUBS	421/961-51/35	421/664-51/82
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	421/747-60/ - /82	VOIRIE - Honoraires plans et aménagements : étude pollution sol, tracimat 50K, mesurage topo 20K, études via convention régionale	200.000,00		200.000,00	EMP	421/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	423/741-52/ - /82	SIGNALISATION ROUTIERE - Achat de signalisation routière 100.000€						
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	423/741-52/ - /82	Signalisation lumineuse tricolore	25.000,00		25.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	423/741-52/ - /82	Matériel de signalisation	60.000,00		60.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	423/741-52/ - /82	Signalisation message variable - analyseur de trafic, 2 boîtiers + smileys	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	424/724-60/ - /85	PARKINGS - Equipement et maintenance des bâtiments : 530.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	424/724-60/ - /85	Saint-Pierre : Réfection du sol	30.000,00		30.000,00	EMP	424/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	424/724-60/ - /85	Fidèles : Aménagement du parking	450.000,00		450.000,00	EMP	424/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	424/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	EMP	424/961-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	424/742-51/ - /58	PARKINGS - Achat d'une plieuse professionnelle	19.000,00		19.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	PARKINGS	424/744-51/ - /81	PARKINGS - Achat de matériel d'occasion TopBox et PDA's	70.000,00		70.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	520/732-60/ - /82	COMMERCE - Achat de matériel pour illuminations (remplacement des câbles)	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	520/744-51/ - /82	COMMERCE - Achat de matériel pour illuminations	20.000,00		20.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	706/741-51/ - /40	CENTRE PMS - Rééquipement en mobilier intérieur (meuble, armoire, bancs, chaises)	500,00		500,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	706/742-53/ - /40	CENTRE PMS - Achat de matériel informatique	4.000,00		4.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	706/744-98/ - /40	CENTRE PMS - Achat de jeux et matériel didactiques	1.500,00		1.500,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	721/724-60/ - /85	ENS MATERNEL - Equipement et maintenance des bâtiments : 135.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	721/724-60/ - /85	Saint-Job : Réfection des corniches	70.000,00		70.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	721/724-60/ - /85	Divers travaux de maintenance	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	721/724-60/ - /85	Divers mises place de contrôle d'accès	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	721/741-51/ - /40	ENS MATERNEL - Reéquipement mobilier des classes (meuble, armoire, bancs, chaises) ; materiel de garderie intérieur & extérieur ; gros matériel de sport	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	721/742-53/ - /40	ENS MATERNEL - Achat d'ordinateurs pour les élèves et la salle de profs, tablettes, projecteur, tableaux blancs interactifs	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	

DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	721/744-98/ - /40	ENS MATERNEL - Reequipement en materiel pedagogique et jeux didactiques ; materiel educatr physique & psychomotricité	33.000,00		33.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/722-60/ - /96	ENS PRIMAIRE - Homborch : nouveaux Sanitaires	200.000,00		200.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/723-60/ - /85	ENS PRIMAIRE - Aménagements des bâtiments : 900.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/723-60/ - /85	Saint-Job : Rénovation de la cour de récréation et des citernes d'eau de pluie	400.000,00		400.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/723-60/ - /85	Homborch : Rénovation de la grande cour de récréation	400.000,00		400.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/723-60/ - /85	Centre : Remise en état et protection de la cour anglaise du côté bibliothèque	50.000,00		50.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/723-60/ - /85	Centre : Cimentage du mur de la cour côté carré Coghén	40.000,00		40.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/723-60/ - /85	Eglantiers : Réfection de la cour	10.000,00		10.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/723-60/ - /96	ENS PRIMAIRE - AMENAGEMENT DES BATIMENTS : 450.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/723-60/ - /96	Calevoet : Aménagement des sanitaires	290.000,00		290.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/723-60/ - /96	Val Fleuri : Cloisons séparatives aux WC	10.000,00		10.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/723-60/ - /96	Longchamp : Psychomotricité	100.000,00		100.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/723-60/ - /96	Homborch : Gestion des eaux (quick win)	50.000,00		50.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	ENS PRIMAIRE - Equipement et maintenance des bâtiments : 1.250.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Longchamp : Remplacement de portes à la cour Depage	30.000,00		30.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Val Fleuri : Rénovation toiture (préparation photovoltaïque)	240.000,00		240.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Val Fleuri : Rénovation toiture (côté Gatti de Gamond)	350.000,00		350.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Val Fleuri : Mise en place de ventilation à la salle polyvalente (sous sol Gatti de Gamond)	40.000,00		40.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Longchamp : Remplacement du revêtement du sol du bâtiment de la direction	35.000,00		35.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Longchamp : Remplacement carrelage de sol (idem +2)	100.000,00		100.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Saint-Job : Remplacement de la grille de la rampe	10.000,00		10.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Homborch : Réfection de la chaufferie du bâtiment cuisine (chaudière + préparateur ECS + régulation)	45.000,00		45.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	300.000,00		300.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/724-60/ - /85	Divers installations de protections solaires	100.000,00		100.000,00	EMP	722/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	722/725-60/ - /83	ENS PRIMAIRE - Equipements et maintenances extra sur terrains : 70.000 €						
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	722/725-60/ - /83	Renouvellement de clôtures	20.000,00		20.000,00	EMP	722/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	722/725-60/ - /83	Aménagements divers et végétalisation	50.000,00		50.000,00	EMP	722/961-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	722/741-51/ - /40	ENS PRIMAIRE - Reequipement mobilier des classes + garderie interieur & exterieur (meuble, armoire, bancs, chaises) + gros matériel de sport (plinths, bancs suédois, tapis de gym, ...) + aménagement cour de récréation	60.000,00		60.000,00	EMP	722/961-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	722/742-53/ - /40	ENS PRIMAIRE - Achat d'ordinateurs, de tablettes, de projecteurs et de tableaux blancs interactifs	60.000,00		60.000,00	EMP	722/961-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	722/744-51/ - /40	ENS PRIMAIRE - Reequipement des cuisines scolaires : materiel industriel (lave-vaisselle, gazinières, armoires frigorifiques, ...)	33.000,00		33.000,00	EMP	722/961-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	722/744-51/ - /58	ENS PRIMAIRE - Achat de fontaines à eau pour les écoles	120.000,00		120.000,00	EMP	722/961-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	722/744-98/ - /40	ENS PRIMAIRE - Reequipement de matériel pédagogique, jeux didactiques + matériel d'éducation physique & psychomotricité; outillage régisseurs	55.000,00		55.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	722/744-98/ - /85	ENS PRIMAIRE - Achat de matériel pour travaux en interne, achat de machines d'entretien	50.000,00		50.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	722/747-60/ - /96	ENS PRIMAIRE - Bureau d'étude pour l'aménagement des cours d'école	50.000,00		50.000,00	EMP	722/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	734/724-60/ - /85	ENS ARTISTIQUE - Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	734/741-51/ - /40	ENS ARTISTIQUE - Achat de mobilier Nederlands Academie	500,00		500,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	734/742-53/ - /40	ENS ARTISTIQUE - Achat d'ordinateurs, de tablettes, de projecteurs, de tableaux blancs interactifs	6.000,00		6.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	734/744-98/ - /40	ENS ARTISTIQUE - Reequipement en materiel pedagogique et didactique, instruments musicaux (pianos, violoncelle, ...) ; petit matériel électrique & audio (haut-parleur, appareil photo, camera, TV, ...)	28.000,00		28.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	735/723-60/ - /96	25 DANSE - Rénovation	5.500.000,00	3.700.000,00	1.800.000,00	EMP/SUBS	735/961-51/35	735/665-52/ - /96
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	735/741-51/ - /40	ENS TECHNIQUE - CPSU - Reequipement en mobilier (meuble, armoire, bancs, chaises)	1.000,00		1.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	735/742-53/ - /40	ENS TECHNIQUE - CPSU - Achat d'ordinateurs, de tablettes, de projecteurs, de tableaux blancs interactifs	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	735/744-98/ - /40	ENS TECHNIQUE - CPSU - Reequipement en materiel pedagogique, jeux didactiques ; materiel d'éducation physique et psychomotricité	1.000,00		1.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	75101/724-60/ - /85	MERLO - Divers travaux et mise en conformité	20.000,00		20.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75101/741-51/ - /40	MERLO - Achat de mobilier pour l'enseignement T2 + nouveau bâtiment	7.000,00		7.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75101/742-53/ - /40	MERLO - Achat ordinateurs, tablettes, projecteurs, tableaux blancs interactifs	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	75101/744-51/ - /58	MERLO - Achat de fontaines à eau	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75101/744-98/ - /40	MERLO - Achat de matériel didactique, de matériel de soutien pour l'enseignement T2 et le nouveau bâtiment	13.000,00		13.000,00	FDR	060/995-51/35	

DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	75102/724-60/ - /85	ICPP - Equipement et maintenance des bâtiments : 63.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	75102/724-60/ - /85	Placement vidéosurveillance	8.000,00		8.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	75102/724-60/ - /85	Placement d'un système de carillons	5.000,00		5.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	75102/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75102/741-51/ - /40	ICPP - Rééquipement en mobilier (meuble, armoire, bancs, chaises)	13.000,00		13.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75102/742-53/ - /40	ICPP - Achat d'ordinateurs, de tablettes, de projecteurs, de tableaux blancs interactifs	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75102/744-51/ - /40	ICPP - Reéquipement en gros matériel (machine à coudre + accessoires, videuse + accessoires, taille haies, souffleuse, tondeuse, ...)	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	75102/744-51/ - /58	ICPP - Achat de fontaines à eau	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	75102/744-98/ - /40	ICPP - Rééquipement en matériel pédagogique, jeux didactiques ; petit électroménager ; matériel de cuisine non consommable (hors vaisselle) ...	12.000,00		12.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES EDUCATIVES	EDUCATION	76102/744-98/ - /40	PLAINES DE JEUX - Achat de matériel sportif et ludique pour les plaines	2.500,00		2.500,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	762/744-98/ - /70	CULTURE - Achat de matériel de sonorisation et de projection (beamer, écran)	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76201/522-52/ - /70	C.C.A. - Subsidés en capital aux ASBL et aux ménages	110.000,00		110.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76201/724-60/ - /85	C.C.A. - Equipement et maintenance des bâtiments : 300.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76201/724-60/ - /85	CCU : Suivi des demandes PGJA (Plan Général Journalier d'Actions)	50.000,00		50.000,00	EMP	76201/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76201/724-60/ - /85	CCU : Remplacement des systèmes d'intrusion et d'incendie	200.000,00		200.000,00	EMP	76201/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76201/724-60/ - /85	CCU: Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	EMP	76201/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	76201/724-60/ - /96	C.C.A. - Local de Réserve : Mezzanines	50.000,00		50.000,00	EMP	76201/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76301/724-60/ - /85	MANIFESTATIONS - Divers travaux et mise en conformité	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	76301/744-98/ - /58	PRET DE MATERIEL - Achat de tables, chaises, chariots, tonnelles...Remplacement de matériel use, cassé ou volé	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76302/724-60/ - /85	SALLE 1180 - Equipement et maintenance des bâtiments : 70.000€						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76302/724-60/ - /85	Rénovation de l'escalier vers la chaufferie	20.000,00		20.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76302/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	76302/741-51/ - /58	SALLE 1180 - Achat de mobilier pour aménager les locaux stocks	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	SPORTS	764/522-52/ - /72	SPORTS - Subside d'investissement pour le Racing (Tribunes)	100.000,00		100.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	764/723-60/ - /96	SPORTS - Salle Stroobant - Rénovation de la salle (Subside inscrit en 2023)	4.000.000,00		4.000.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	SPORTS - Equipement et maintenance des bâtiments : 1.470.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Stand de tir : Réparation des infiltrations	75.000,00		75.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Piscine Longchamp : Rénovation des bétons	170.000,00		170.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Piscine Longchamp : Sas Rf ascenseur au niveau 1 (demande SIAMU)	25.000,00		25.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Piscine Longchamp : Remplacement des gaines de ventilation en béton fissurées	300.000,00		300.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Neerstalle : Tribune : Photovoltaïque	100.000,00		100.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Neerstalle : Tribune : Rénovation toiture	350.000,00		350.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Griottes : Rénovation des vestiaires & douches aménagés dans le garage	50.000,00		50.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Griottes : Traitement de l'humidité en sous sol de la conciergerie	25.000,00		25.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	J.V.O. : Rénovation de la façade arrière avec réglite	175.000,00		175.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	200.000,00		200.000,00	EMP	764/961-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	SPORTS	764/725-60/ - /72	SPORTS - Equipement et maintenance sur terrains : Skatepark et projet de l'union Belge "Red Court"	170.000,00	117.500,00	52.500,00	FDR/SUBS	060/995-51/35	764/665-52/72
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	764/744-51/ - /58	SPORTS - Achat de fontaines à eau pour les complexes sportifs	25.000,00		25.000,00	EMP	764/961-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	SPORTS	764/744-98/ - /72	SPORTS - Achat de machines et matériel d'exploitation (réserve)	10.000,00		10.000,00	EMP	764/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	764/747-60/ - /85	SPORTS - Piscine Longchamp : Missions d'études pour la rénovation de l'enveloppe (Subside AATL )	500.000,00	300.000,00	200.000,00	EMP/SUBS	764/961-51/35	764/663-51/85
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	764/747-60/ - /96	SPORTS - Bureau d'étude afin de développer une piscine naturelle	30.000,00		30.000,00	EMP	764/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	766/711-60/ - /87	SERV. VERT - Achats de terrains, jardins et espaces verts : 5 parcelles ch St Job, Geleysbeek, Grote Baan et rond point Steenvelt	88.750,00		88.750,00	FDR	060/995-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/721-60/ - /83	SERVICE VERT - Rénovation ou création d'espaces verts	25.000,00		25.000,00	EMP	766/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	766/724-60/ - /85	SERV VERT - Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	SERVICE VERT - Equipements et maintenances extra sur terrains : 1.419.000 €						
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Aménagement du terrain de tennis au parc Montjoie	150.000,00		150.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Améliorations parc Brugmann	165.000,00		165.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Renouvellement des clôtures dans les parcs	168.000,00		168.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Aménagement et rénovation aire de jeux parcs et espaces verts	168.000,00		168.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Fourniture et pose de signalétique entrées espaces verts et parcs	168.000,00		168.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Restauration Raspail	300.000,00		300.000,00	EMP	766/961-51/35	
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/725-60/ - /83	Programme Action Climat	300.000,00		300.000,00	EMP	766/961-51/35	

DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
ESPACE PUBLIC	SERVICE VERT	766/741-51/ - /83	SERV VERT - Achat de mobilier urbain (tables pic-nic, bancs, corbeilles de tris parc Montjoie, remplacement progressif matériel de fleurissement)	25.000,00		25.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	766/744-51/ - /58	SERV VERT - Achat d'un powerdrill sur accu, d'un broyeur à chenilles 72cm, d'un tunnel de stockage 10x20, d'un tamis sur remorque pour le site de compostage	100.000,00		100.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	766/744-98/ - /58	SERV VERT - Achat d'une tarière et accessoires, d'un tractometre, de tailles haies, de soudeurs, de tronçonneuses, de débroussailluses, de combi système, de tondeuses, de machines électriques et sur accu : défonceuse, scie de table, scie circulaire, scie sauteuse, raboteuse, ...	60.000,00		60.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76701/724-60/ - /85	BIBLIOTHEQUES - Equipement et maintenance des bâtiments : 65.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76701/724-60/ - /85	Centre : Suivi des demandes PGJA (Plan Général Journalier d'Actions)	15.000,00		15.000,00	EMP	76701/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	76701/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	EMP	76701/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	76701/724-60/ -FR/87	BIBLIOTHEQUES - Le Phare : Réfection complète des toitures, nouvelle étanchéité, adaptation des avaloirs, résolution des infiltrations, réfection des joints et des garde-corps (128.191,98 €). Fonds de réserve pour la bibliothèque Le Phare	140.191,98		140.191,98	EMP	76701/961-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76701/741-51/ -FR/70	BIBLIOTHEQUES - Centre : Réaménagement du comptoir de la jeunesse (Subside de la COCOF)	26.500,00	17.000,00	9.500,00	FDR/SUB5	060/995-51/35	76701/665-52/ -FR/70
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76701/741-51/ -NL/70	BIBLIOTHEQUES - Achat de mobilier pour la section jeunesse	20.000,00		20.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76701/742-53/ -FR/70	BIBLIOTHEQUES - Achat de matériel informatique, développement de l'EPN, anticipation d'une activité de FabLab	8.000,00		8.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76701/742-53/ -NL/70	BIBLIOTHEQUES - Achat de matériel informatique, développement de l'EPN, anticipation d'une activité de FabLab	1.800,00		1.800,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	76701/744-51/ - /58	BIBLIOTHEQUES - Achat de fontaines à eau pour les bibliothèques/médiathèques	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76701/744-98/ -NL/70	BIBLIOTHEQUES - Achat de matériel audiovisuel	200,00		200,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	76702/744-98/ - /70	MEDIATHEQUE - Achat de machines et matériel d'exploitation	4.000,00		4.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	770/749-51/ - /70	OEUVRES D'ARTS - Achats et restaurations d'œuvres d'art	20.000,00		20.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	773/724-60/ - /85	FERME ROSE - Divers travaux de maintenance	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	773/724-60/ - /87	MONUMENTS - Pavillon L. XV : Aménagement de l'arrière (perron, terrasse, plantations & nouvelle pergola) + honoraires du bureau d'architecture (16.413 €). (subsidés estimés si taux 80%)	248.504,00	198.803,00	49.701,00	FDR/SUB5	060/995-51/35	773/663-51/87
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	773/725-60/ - /82	MONUMENTS - Equipement maintenance extra et investissements sur terrains en cours d'exécution	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	CULTURE	775/522-52/ - /70	MANIFESTATIONS - Subside d'investissement pour le musée Van Buuren	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	MANIFESTATIONS PUBLIQUES	775/744-98/ - /91	MANIFESTATIONS PUBLIQUES - Achat de matériel pour la Maison des Arts	7.000,00		7.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	832/724-60/ - /85	ACTION SOCIALE - Neerstaalle: Remise en état de la toiture entre les 2 bâtiments et renovation des façades	120.000,00		120.000,00	EMP	832/961-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	832/741-51/ - /58	ACTION SOCIALE - Maison de quartier Homborch : Achat de mobilier	15.000,00		15.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES SOC ET ECON	ACTION SOCIALE	832/744-98/ - /92	ACTION SOCIALE - La Rencontre : Achats de machines et matériel d'exploitation divers	2.000,00		2.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	834/724-60/ - /85	SENIORS - Equipement et maintenance des bâtiments : 80.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	834/724-60/ - /85	Vanderkinderen : Modification hydraulique & mise en place d'une régulation	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	834/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	834/741-51/ - /58	SENIORS - Centres récréatifs : Achat de tables et de chaises	10.000,00		10.000,00	FDR	060/995-51/35	
AFFAIRES CULTUR ET RECREAT	SENIORS	834/744-98/ - /71	SENIORS - Remplacement électroménagers défectueux dans les centres	3.000,00		3.000,00	FDR	060/995-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	84401/724-60/ - /85	CRECHES - Equipement et maintenance des bâtiments : 395.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	84401/724-60/ - /85	Globe : Remplacement des marquises endommagées	15.000,00		15.000,00	EMP	84401/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	84401/724-60/ - /85	Globe : Placement de tentes solaires	30.000,00		30.000,00	EMP	84401/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	84401/724-60/ - /85	Globe : Réfection de la chaufferie	250.000,00		250.000,00	EMP	84401/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	84401/724-60/ - /85	Divers travaux et mise en conformité	100.000,00		100.000,00	EMP	84401/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	84401/724-60/ - /96	CRECHES - Equipement et maintenance : 170.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	84401/724-60/ - /96	Calevoet : Tente solaire	50.000,00		50.000,00	EMP	84401/961-51/35	
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	84401/724-60/ - /96	Globe : Réaménagement des salles de bains au 2è étage et panneaux acoustiques	120.000,00		120.000,00	EMP	84401/961-51/35	
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	CRECHES - Achat de machines et matériel d'exploitation 51.700€ Calevoet : Sette ringe à condensation avec pompe à chaleur : Evacuation d'eau dans un trou ou via un kit de drainage. Basse consommation, cabane en bois et toile enduite - L:160 L:100 H : 130, 6 chaises enfant Hauteur +/- 31 cm, 2 chaises hautes pour poupée avec biberons et bavoirs +/- L 34 - l: 42 H : 58, 2 lits berceau pour poupée bois et tissu +/- L 60- :35 - H 38, 2 chariots supermarché - Bois et tissu +/- L:46 - L:35 - H:53, lot de 12 bacs de rangement blancs +/- L:31 - P:42,5 - H : 20, capacité 26 litres, briques +/- L:30 - L:15 - H:7,5 - en carton multicolore, tapis de jeu, lot de perles géantes, ...	3.500,00		3.500,00			
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Chat : Jeux d'extérieur pour les grands, panneaux d'activités motricité fine pour la section des grands, relax pour la section des bébés, Linges d'emballage, coussins inclinés, jeux pour les bébés, et pour les moyens et grands, briques de construction pour les moyens/grands, barrière pour la section des bébés, ensemble de modules en bois (plus durable) pour la section des moyens/grands, ...	5.000,00		5.000,00			
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58					FDR	060/995-51/35	

DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Globe : Frigo encastrable avec compartiment congélation, Aspirateur balai sans fil rechargeable RDC, Micro-ondes encastrable 1er étage, Cubes de psychomotricité recouvert de toile enduite (cubes 30x30), Cubes de psychomotricité recouvert de toile enduite (parallélépipèdes 30x30x60), Casiers vestiaires pour les manteaux et les langes chez les bébés (style vestiaires scolaires qui se ferment avec un cadenas 40x40cm) 10 casiers par armoire x 4, Salons en mousse recouvert de toile enduite (fauteuil, 2 chauffeuses, 1 angle et 1 pouf) hauteur 25cm, Vaisselle pour enfants, lot de 6 assiettes, bols, gobelets, couverts, Tabourets à roulettes à hauteur réglable pour tourner autour des tables (repas-activités), Canne ramasse-couchettes, Petits couteaux à légumes. Lames lisses, sans dents; lames courtes et lames longues, Module en bois pour la section des castors, Set de 3 poêles Tefal, Poêles Tefal (pas d'induction) 22/24/28 cm, Peinture pour bricolage enfants, couleurs primaires. Lot de 6 x 1 litre, Cadres habillage, lot de 4 pièces, Chariots métalliques avec 4 roues	14.000,00		14.000,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Homborch : Protection pour porte anti pince-doigts, tables Picnic à partir de 18 mois, tabourets, portiques, banquettes/tables, miroir, tapis de sol, tapis sensoriel, jeux d'exploration, plastifieuse, ...	3.000,00		3.000,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Homborch : 4 tabourets hauteur 44cm, 10 casiers de service en toile enduite, 2 sets de barreaux pliants basic +/- L: 126cm l: 64 cm, H: 84 cm Plié L: 64 cm, l: 24cm H: 84 cm en pin laqué coloris blanc, table en hêtre massif, 3 fauteuils en bois T1 H:26cm, 3 chaises T1 coloris jaune H:26cm, kitchenette +/- 124 x 41,2 x 123 cm, lit berceau et tubulette pour poupée vert clair, cabane sensorielle avec toit "plexiglas" +/- 140x100xh120cm, lot de 12 marionnettes, 2 lots de 6 cerceaux diamètre 50cm, 2 lots de figurines les animaux des prés H: +/- 8cm, lot de figurines de chevaux H: +/- 14cm, 4 tapis en mousse confort Uni L:200cm, l: 130cm ép 4cm couleur vert clair 037, Livre plastifié* P'tit Loup à la piscine*, 6 livres plastifiés, jeux,...	6.500,00		6.500,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Saint-Job : Igloo sensoriel H: +/- 100cm. Livré avec un sac de rangement et deux carrés de réparation autocollant, toile épaisse haute résistance, facilité d'entretien et accessoires, balancelle pliable en matériaux recyclés, 3 poubelles à pédale 50 L, 2 aspirateurs balai 2 en 1, 75db, filtre lavable, batterie rechargeable, 3 miroirs de sécurité ronds, pour la surveillance, anti-pince-doigts pour intérieur et extérieur de portes, paravent de séparation pour le coin allaitement avec pieds lestés, 4 panneaux de séparation pour les chambres , épaisseur 16 mm. Largeur : +/-120cm, H : +/- 160cm. Couleur : Anis, 3 barrières de sécurité, 3 chariot de service 2 plateaux +/- 800x530 mm	9.000,00		9.000,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Val Feuiri : Module de jeux interieur avec tapis et fermeture, cuisine évolutive "restaurant pour l'extérieur" +/- L 138 x P 44 x H 101-109 cm, ferme soins des animaux	3.700,00		3.700,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-51/ - /58	Matériel vétuste à remplacer en cas de panne	7.000,00		7.000,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-98/ - /58	CRECHES - Achats de machines et matériel d'exploitation 53.500 €						
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-98/ - /58	Homborch : Modules de meubles fixes pour la section des grands et placement	6.500,00		6.500,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-98/ - /58	Saint-job : Création d'un espace de jeux extérieur, structure en bois, métal et polyéthylène avec sol et placement	7.000,00		7.000,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	84401/744-98/ - /58	Matériel vétuste à remplacer en cas de panne	40.000,00		40.000,00		FDR	060/995-51/35
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	871/724-60/ - /85	MEDECINE - Equipement et maintenance des bâtiments : 120.000 €						
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	871/724-60/ - /85	Centre de santé : Réfection de la chaufferie	100.000,00		100.000,00		EMP	871/961-51/35
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	871/724-60/ - /85	Centre de santé : Divers travaux et mise en conformité	20.000,00		20.000,00		EMP	871/961-51/35
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	874/735-60/ - /82	DISTRIBUTION D'EAU - Entretien extraordinaire des hydrants (vivaqua)	30.000,00		30.000,00		FDR	060/995-51/35
ESPACE PUBLIC	PROPRETE PUBLIQUE	875/741-51/ - /62	PROPRETE PUBL - Achat d'une armoire de protection pour recharger les batteries	10.000,00		10.000,00		FDR	060/995-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	875/741-52/ - /58	PROPRETE PUBLIQUE - Achat de 50 corbeilles avec cendrier, dont 40 avec placement par fournisseur (subside de la région)	60.000,00	45.000,00	15.000,00		FDR/SUBS	060/995-51/35 875/685-51/62
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	875/744-98/ - /58	PROPRETE PUBLIQUE - Achat de 2 souffleuses électriques, de 2 souffleuses électriques a dos (subside de la région), une plastifieuse	9.000,00	7.000,00	2.000,00		FDR/SUBS	060/995-51/35 875/685-51/62
ESPACE PUBLIC	PROPRETE PUBLIQUE	875/744-98/ - /62	PROPRETE PUBL - Achat de charettes de balayage, charettes à feuilles, rondins pour canistes	20.000,00		20.000,00		FDR	060/995-51/35
FACILITY MANAGEMENT	ARCHITECTURE	878/722-60/ - /96	CIMETIERE - Verrewinkel - Reconstruction d'un nouveau hangar	950.000,00		950.000,00		EMP	878/961-51/35
FACILITY MANAGEMENT	RENOVATION ET MAINTENANCE	878/724-60/ - /85	FUNERAILLES - Divers travaux et mise en conformité	50.000,00		50.000,00		EMP	878/961-51/35
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	878/725-60/ - /82	FUNERAILLES - Cimetièrre Verrewinkel : régénération de pelouses	200.000,00		200.000,00		EMP	878/961-51/35
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	878/725-60/ - /93	FUNERAILLES - Petits travaux d'entretien et d'aménagement des cimetières	20.000,00		20.000,00		EMP	878/961-51/35
ETAT CIVIL	DECES-INHUMATIONS	878/732-60/ - /52	FUNERAILLES - Cimetièrre Dieweg : égouttage et pavage	750.000,00	600.000,00	150.000,00		EMP/SUBS	878/961-51/35 878/665-52/52
ESPACE PUBLIC	VOIRIE	878/732-60/ - /82	FUNERAILLES - Cimetièrre Verrewinkel : ossuaires et caveaux	120.000,00		120.000,00		EMP	878/961-51/35
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	878/732-60/ - /93	FUNERAILLES - Cimetièrre Dieweg : Pose d'une conduite d'évacuation des eaux de ruissellement	210.000,00		210.000,00		EMP	878/961-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	878/743-52/ - /58	FUNERAILLES - Achat d'un Goupil G6 avec benne et d'un pick up double cabine avec attache remorque	130.000,00		130.000,00		EMP	878/961-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	878/744-51/ - /58	FUNERAILLES - Achat d'un chariot de transport, d'une tondeuse U turn, d'une tondeuse, d'un broyeur pour motoculteur, de brosses pour multi-one	32.000,00		32.000,00		EMP	878/961-51/35
AFFAIRES GENERALES	CENTRALE DES MARCHES	878/744-98/ - /58	FUNERAILLES - Achat de tailles haies, souffleuses,...	4.150,00		4.150,00		EMP	878/961-51/35
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/522-51/ - /93	MILIEU - Primes aux menages (citernes, panneaux, murs, mares, adoption, etc.) et nouvelle prime énergie 2024	80.000,00		80.000,00		FDR	060/995-51/35
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/721-60/ - /93	MILIEU - Aménagement aux terrains 670.000 €						

DEPARTEMENT	SERVICE	ARTICLE DE DEPENSE	LIBELLE	ESTIMATION	SUBSIDE	A CHARGE	DE FINANCI	ART RECETTE 1	ART RECETTE 2
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/721-60/ - /93	Steenvelt	470.000,00	160.000,00	310.000,00	EMP/SUBS	879/961-51/35	879/685-51/93
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/721-60/ - /93	Actions atténuation du PAC	200.000,00		200.000,00	EMP	879/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/732-60/ - /93	MILIEU - Travaux d'infrastructure 2.125.000 €						
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/732-60/ - /93	Conduite Fond'Roy-Kauwberg	1.200.000,00		1.200.000,00	EMP	879/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/732-60/ - /93	Conduite Château d'eau	125.000,00		125.000,00	EMP	879/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/732-60/ - /93	Ukkelbeek dans le parc du Wolvendael (avec 64.000 € charges d'urbanisme dont 48.000 € perçus 14/11/2022)	500.000,00		500.000,00	EMP	879/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/732-60/ - /93	Siphon Ukkelbeek/Neerstalle	150.000,00		150.000,00	EMP	879/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/732-60/ - /93	Ilôts de fraîcheur urbain	150.000,00		150.000,00	EMP	879/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	ENVIRONNEMENT	879/747-60/ - /93	MILIEU - Marché-stock pour évaluation des incidences ou aménagements hydrauliques	100.000,00		100.000,00	FDR	060/995-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	922/724-60/ - /87	LOGEMENT - Equipement et maintenance des bâtiments : 542.625 €						
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	922/724-60/ - /87	Renovation, isolation, démolition de la veranda (infraction urban) de l'appartement rue du Doyenne 63	267.875,00		267.875,00	EMP	922/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	PROPRIETES COMMUNALES	922/724-60/ - /87	Construction d'un appartement au 2 <sup>e</sup> étage du Doyenné 63	274.750,00		274.750,00	EMP	922/961-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	LOGEMENT	922/741-51/ - /94	LOGEMENT - Achat de boxes à vélo pour les locataires de l'immeuble du 22, Avenue du Fort-Jaco	6.000,00		6.000,00	FDR	060/995-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	RENOVATION URBAINE	930/723-60/ - /89	RENOVATION URBAINE - Renovation d'un logement inoccupé équivalent à 220m <sup>2</sup> + subsides estimés du droit de gestion publique	264.000,00	264.000,00	0,00	SUBS	930/665-52/ - /89	
AMGT DU TERR ET POL FONC	URBANISME	930/747-60/ - /86	URBANISME - Modification PPAS 15	30.000,00	15.000,00	15.000,00	FDR/SUBS	060/995-51/35	930/665-52/ - /86
AMGT DU TERR ET POL FONC	RENOVATION URBAINE	930/747-60/ - /89	RENOVATION URBAINE - Frais d'études pour les outils de revitalisation urbaine (CQD, CACI, PDV,...)	30.000,00		30.000,00	FDR	060/995-51/35	
AMGT DU TERR ET POL FONC	URBANISME	930/955-52/ - /86	URBANISME - Prélèvement pour le Fonds de subsides et charges d'urbanisme correspondantes (participation en capital des entreprises pour investissements)	780.000,00	780.000,00	0,00	SUBS	930/560-52/ - /86	

## A8. ÉVOLUTION DE LA DETTE PAR ORGANISME FINANCIER

FRBRTC				
BOEKJAAR EXERCICES	KAPITAAL CAPITAL	INTEREST INTERETS	TOTAAL TOTAL	RESTEREND SALDO SRDU
2021	170.819,10 €	180.857,43 €	351.676,53 €	4.216.329,47 €
2022	202.646,85 €	210.816,47 €	413.463,32 €	4.378.122,62 €
2023	223.800,81 €	218.234,87 €	442.035,68 €	4.154.321,81 €
2024	234.990,85 €	207.241,53 €	442.232,38 €	3.919.330,96 €
2025	246.740,40 €	195.409,39 €	442.149,79 €	3.672.590,56 €
2026	259.077,40 €	182.991,58 €	442.068,98 €	3.413.513,16 €
2027	272.031,28 €	170.005,82 €	442.037,10 €	3.141.481,88 €
2028	285.632,84 €	156.310,80 €	441.943,64 €	2.855.849,04 €
2029	299.914,49 €	142.275,03 €	442.189,52 €	2.555.934,55 €

<b>090-1261800-74 A.C. D'UCCLE</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>ÉVOLUTION DE LA DETTE</b>
------------------------------------	--------------------	------------------------------

**14**

		2022	2023	2024
<b>1 EMPRUNTS A CHARGE DE L'ADMINISTRATION</b>				
11	Solde à rembourser au 1/1	42 958 703,57	37 740 121,80	32.315 753,84
12	Nouveaux emprunts de l'exercice			
13	Montant remboursé pendant l'exercice	5.218 581,77	3 983 741,76	3.815 511,82
14	Solde à rembourser au 31/12	37 740 121,80	32 315 753,84	28.500.242,02
15	Intérêts payés	1 091 966,31	980 039,09	858.441,60
16	Charge annuelle ( 13 + 15 )	6 310 548,08	4 963 780,85	4.673.953,42
<b>2 EMPRUNTS A CHARGE DE L'AUTORITE SUBVENTIONNANTE</b>				
21	Solde a rembourser au 1/1			
22	Nouveaux emprunts de l'exercice			
23	Montant remboursé pendant l'exercice			
24	Solde a rembourser au 31/12			
25	Intérêts payes			
26	Charge annuelle ( 23 + 25 )			
<b>3 EMPRUNTS A CHARGE DE TIERS</b>				
31	Solde à rembourser au 1/1			
32	Nouveaux emprunts de l'exercice			
33	Montant remboursé pendant l'exercice			
34	Solde à rembourser au 31/12			
35	Intérêts payes			
36	Charge annuelle ( 33 + 35 )			



Belfius Banque SA  
 Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles  
 Tél. 02 222 11 11 - IBAN BE23 0529 0064 6991  
 RPM Bruxelles TVA BE 0403 201 185  
 FSMA n° 019649 A

<b>090-1261800-74 A.C. D'UCCLE</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>ÉVOLUTION DE LA DETTE</b>
------------------------------------	--------------------	------------------------------

14

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
11	28 500 242,02	25 114 924,83	21 885 791,56	18 828 820,74	16 347 810,23	13 956 395,91
12						
13	3 385 317,19	3 229 133,27	3 056 970,82	2 481 010,51	2.391 414,32	2 222 724,94
14	25 114 924,83	21 885 791,56	18 828 820,74	16 347 810,23	13 956 395,91	11 733 670,97
15	778 346,05	712 755,68	640 064,96	565 839,04	487 767,80	429 611,82
16	4 163 663,24	3 941 888,95	3 697 035,78	3 046 849,55	2 879 182,12	2 652 336,76
21						
22						
23						
24						
25						
26						
31						
32						
33						
34						
35						
36						



Belfius Banque SA  
Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles  
Tél. 02 222 11 11 - IBAN BE23 0529 0064 6991  
RPM Bruxelles TVA BE 0403 201 185  
FSMA n° 019649 A

<b>090-1261800-74 A.C. D'UCCLE</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>ÉVOLUTION DE LA DETTE</b>
------------------------------------	--------------------	------------------------------

**EMPRUNTS GARANTIS PAR LE FONDS DE GARANTIE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES  
SUBVENTIONS EN INTÉRÊTS**

SUBVENTION EN INTÉRÊTS

2022	2023	2024



Belfius Banque SA  
Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles  
Tel 02 222 11 11 - IBAN BE23 0629 0064 6991  
RPM Bruxelles TVA BE 0403 201 185  
FSMA n° 019649 A

090-1261800-74 A.C. D'UCCLE	BUDGET 2024	ÉVOLUTION DE LA DETTE
-----------------------------	-------------	-----------------------

**EMPRUNTS GARANTIS PAR LE FONDS DE GARANTIE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES  
SUBVENTIONS EN INTÉRÊTS**

2025	2026	2027	2028	2029	2030
		10 908,75	21 021,25	19 535,05	17 960,72

```

TTTTTTT AAAAAAAAA BBBBLL LL EEEEEEE AAAAAAA UU UU DDDDDDD EEEEEEE SSSSSSS EEEEEEE MM MM PPPPPP RRRRRR UU UU NN NN TTTTTTT SSSSSS
TT AA AA BB BB LL EE AA AA UU UU DD DD EE S EE MMM MM PP PP R R UU UU NN NN NN TT S
TT AAAAAA BBBBLL LL EEEEE AAAAAAA UU UU DD DD EEEEE SSSSSS EEEEE MM MM PPPPPP RRRRRR UU UU NN NN NN TT SSSSSS
TT AA AA BB BB LL EE AA AA UU UU DD DD EE S EE MM MM PP RR R UU UU NN NNN TT S
TT AA AA BBBBLL LLLLLLL EEEEEEE AA AA UUUUUUU DDDDDDD EEEEEEE SSSSSSS EEEEEEE MM MM PP RR RRR UUUUU NN NNN TT SSSSSS

```

E V O L U T I O N D E L A D E T T E

B U D G E T

EXERCICE 2024

E M P R U N T E U R 026060017269

COMMUNE DE UCCLE

LEXIQUE POUR LE TABLEAU DES EMPRUNTS

(1) SITUATION DU PRET	(2) MODE DE REMBOURSEMENT	(3) TAUX AU 1ER JANVIER DE L'ANNEE BUDGETAIRE
A ACCORD	TE MONTANT ET PERIODE FIXE	SI SUIVI DE
O EN PERIODE DE PRELEVEMENT	MV MONTANT VARIABLE	H TAUX HYPOTHETIQUE
P PRET	PV PERIODE VARIABLE	R TAUX DONT LA REVISION EST PREVUE DANS LE
	MPV MONTANT ET PERIODE VARIABLE	COURANT DE L'ANNEE BUDGETAIRE SUR BASE
	CC PERIODICITE CONSTANTE	LE CALCUL DES INTERETS TIENT COMPTE
	EU RECONSTITUTION EN CAPITAL	DE LA REVISION DU COMPTE
	MS MONTANT SEMI-FIXE	

BASE = FICHER DES EMPRUNTS CONTRACTES A LA FORTIS A LA DATE DU 07/08/2023

NUMERO DU DERNIER PRET DE L'EMPRUNTEUR ENTRANT EN LIGNE DE COMPTE 000240

BAREME DES TAUX HYPOTHETIQUES

POUR LES OUVERTURES DE CREDITS AVEC TAUX FLOTTANT	4,545
POUR LES PRETS - REVISION PERIODICITE	=< 1 AN 4,545
	=< 3 AN 3,867
	=< 5 AN 3,674
	> 5 AN 3,634

		EVOLUTION DES DETTES EN EUR									
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1 PRETS A CHARGE DE L'ADMINISTRATION											
SOLDE RESTANT DU AU 01/01		7.437.857,67	33 302.609,49	30 686.382,01	28 308 283,71	26 062 317,65	23 778 306,56	21 719.135,34	20 090.961,86	18 598.557,12	17 085 467,00
NOUVEAUX CREDITS		27 141.448,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAPITAL A REMBOURSER PENDANT L'ANNEE		1.276.696,63	2 616.227,48	2 378.098,30	2 245.966,06	2 284 011,09	2 059.171,22	1 628.173,48	1 492.404,74	1 513 090,12	1 534.288,11
SOLDE RESTANT DU AU 31/12		33.302.609,49	30 686.382,01	28 308 283,71	26 062.317,65	23 778.306,56	21.719 135,34	20 090 961,86	18 598 557,12	17 085.467,00	15 551 178,89
INTERETS A REMBOURSER PENDANT L'ANNEE		0,00	368.538,55	357.039,13	330.498,95	299 216,03	268 309,12	243 127,64	223 020,27	202 664,96	182 423,64
CHARGE ANNUELLE		1 276.696,63	2 984 766,03	2 735.137,43	2 576 465,01	2 583 227,12	2.327 480,34	1 871 301,12	1.715 425,01	1.715 755,08	1 716.711,75
2 PRETS A CHARGE DE L'AUTORITE SUBVENTIONNANTE											
SOLDE RESTANT DU AU 01/01		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NOUVEAUX CREDITS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAPITAL A REMBOURSER PENDANT L'ANNEE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RESTANT DU AU 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INTERETS A REMBOURSER PENDANT L'ANNEE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGE ANNUELLE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 PRETS A CHARGE DE TIERS											
SOLDE RESTANT DU AU 01/01		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NOUVEAUX CREDITS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAPITAL A REMBOURSER PENDANT L'ANNEE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RESTANT DU AU 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INTERETS A REMBOURSER PENDANT L'ANNEE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGE ANNUELLE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BASE = FICHER DES EMPRUNTS CONTRACTES A LA FORTIS A LA DATE DU 07/08/2023

Exercice 2024 : EVOLUTION DE LA DETTE

<b>1. Emprunts à charge de l'administration</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
Solde restant dû au 1/1	22,702,437.44	20,650,535.59	18,990,518.14	17,310,945.02	15,601,367.67	13,861,181.24	12,163,057.44	10,859,048.22	9,532,768.73
Nouveaux emprunts de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Remboursements au cours de l'exercice	2,051,901.85	1,660,017.45	1,679,573.12	1,709,577.35	1,740,186.43	1,698,123.80	1,304,009.22	1,326,279.49	1,348,963.99
Solde restant dû au 31/12	20,650,535.59	18,990,518.14	17,310,945.02	15,601,367.67	13,861,181.24	12,163,057.44	10,859,048.22	9,532,768.73	8,183,804.74
Intérêts payés	1,934,761.85	336,536.00	323,869.58	295,930.82	266,650.22	240,428.53	206,561.53	183,544.25	160,698.08
Charge annuelle	3,986,663.70	1,996,553.45	2,003,442.70	2,005,508.17	2,006,836.65	1,938,552.33	1,510,570.75	1,509,823.74	1,509,662.07

<b>2. Emprunts à charge de l'autorité subv.</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
Solde restant dû au 1/1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Nouveaux emprunts de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Remboursements au cours de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Solde restant dû au 31/12	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts payés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charge annuelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

<b>3. Emprunts à charge de tiers</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
Solde restant dû au 1/1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Nouveaux emprunts de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Remboursements au cours de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Solde restant dû au 31/12	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts payés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charge annuelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Tous les montants sont en EUR.

## A8.1 SITUATION DES EMPRUNTS COMMUNAUX

### MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DES CHARGES FINANCIERES

	SRD 01/01/2024	COMMUNE	
		CAPITAL	INTERETS
<b>A. EMPRUNTS CONTRACTES</b>			
1 A charge de la commune	83.661.610,13	7.976.041,85	1.720.051,66
1A. Emprunts d'investissements	79.507.288,32	7.741.051,00	1.512.810,13
1B. Emprunts de trésorerie	0,00	0,00	0,00
1C. Emprunts auprès du Fonds de refinancement	4.154.321,81	234.990,85	207.241,53
2. A charge de l'Autorité supérieure	0,00	0,00	0,00
3. A charge de tiers	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES EMPRUNTS CONTRACTES</b>	<b>83.661.610,13</b>	<b>7.976.041,85</b>	<b>1.720.051,66</b>
<b>B. EMPRUNTS A CONTRACTER</b>			
1 A charge de la commune	48.469.002,31	0,00	1.600.000,00
1A. Emprunts d'investissements	48.469.002,31		1.600.000,00
1B. Emprunts de trésorerie			
1C. Emprunts auprès du Fonds de refinancement			
2. A charge de l'Autorité supérieure	0,00		
3. A charge de tiers	0,00		
<b>TOTAL DES EMPRUNTS A CONTRACTER</b>	<b>48.469.002,31</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132.130.612,44</b>	<b>7.976.041,85</b>	<b>3.320.051,66</b>

Montant des engagements et prévisions à financer par emprunt :

70.350.673,76

## A8.2 ÉVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>A. DETTE COMMUNALE</b>						
<b>11 Emprunts d'investissements</b>						
A. Solde à rembourser au 1/1	104.223.532,36	92.230.123,74	81.983.755,87	98.963.750,50	89.077.039,40	79.507.288,32
B. Nouveaux emprunts à contracter	0,00	0,00	27.141.448,45	0,00	0,00	48.469.002,31
C. Amortissement de l'exercice	11.993.408,62	10.246.367,87	10.161.453,82	9.886.711,10	9.569.751,08	7.741.051,00
D. Solde à rembourser au 31/12	92.230.123,74	81.983.755,87	98.963.750,50	89.077.039,40	79.507.288,32	120.235.239,63
E. Charges financières de l'exercice	2.268.469,86	1.983.351,16	1.758.356,12	1.818.458,22	1.657.402,14	3.112.810,13
F. Charge annuelle =C+E	14.261.878,48	12.229.719,03	11.919.809,94	11.705.169,32	11.227.153,22	10.853.861,13
<b>12. Emprunts de trésorerie</b>						
A. Solde à rembourser au 1/1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Nouveaux emprunts à contracter						
C. Amortissement de l'exercice						
D. Solde à rembourser au 31/12						
E. Charges financières de l'exercice						
F. Charge annuelle =C+E						
<b>13. Emprunts auprès du Fonds de Refinancement</b>						
A. Solde à rembourser au 1/1	3.934.771,41	3.780.373,44	3.617.688,57	4.216.329,47	4.378.122,62	4.154.321,81
B. Nouveaux emprunts à contracter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Amortissement de l'exercice	154.937,97	162.684,87	170.819,10	202.646,85 €	223.800,81	234.990,85
D. Solde à rembourser au 31/12	3.780.373,44	3.617.688,57	3.446.869,47	4.013.682,62	4.154.321,81	3.919.330,96
E. Charges financières de l'exercice	196.738,57	188.991,67	180.857,43	210.816,47	218.234,87	207.241,53
F. Charge annuelle =C+E	351.676,54	351.676,54	351.676,53	413.463,32	442.035,68	442.232,38
14 Nombre d'habitants	82.646	83.447	83.845	84.714	85.409	86.838
15 Charge au 31/12 par habitant =Charge annuelle/Nbre d'habitants	176,82	150,77	146,36	143,05	136,63	130,08
16 Solde au 31/12 par habitant =Solde à rembourser/Nbre d'habitant	1.161,71	1.025,82	1.221,43	1.098,88	979,54	1.429,73
<b>B. EMPRUNTS A CHARGE de L'AS</b>						
A. Solde à rembourser au 1/1	-	-	-	-	-	-
B. Nouveaux emprunts à contracter						
C. Amortissement de l'exercice						
D. Solde à rembourser au 31/12						
E. Charges financières de l'exercice						
F. Charge annuelle =C+E						
<b>C. EMPRUNTS A CHARGE DE TIERS</b>						
A. Solde à rembourser au 1/1	-	-	-	-	-	-
B. Nouveaux emprunts à contracter						
C. Amortissement de l'exercice						
D. Solde à rembourser au 31/12						
E. Charges financières de l'exercice						
F. Charge annuelle =C+E						
<b>D. MONTANT DES ENGAGEMENTS ET PREVISIONS A FINANCER PAR EMPRUNT :</b>						
	70.350.673,76					

## A9. ÉVOLUTION DES FONDS DE RESERVE

Fonds de réserve ordinaire				14104 Total
Solde au dernier compte (2022)	0,00			0,00
Dotation prévue au dernier budget (2023)	0,00			0,00
Prélèvement au dernier budget (2023)	0,00			0,00
Solde théorique au 1er janvier (2024)	0,00			0,00
Dotation prévue au présent budget (2024)	0,00			0,00
Prélèvement prévu au présent budget (2024)	0,00			0,00
Solde théorique au 31 décembre (2024)	0,00			0,00

Fonds de réserve extraordinaire				14105 Total
Solde au dernier compte (2022)	18.199.909,39			18.199.909,39
Dotation au dernier budget (2023)	23.329.205,40			23.329.205,40
Prélèvement au dernier budget (2023)	12.147.117,53			12.147.117,53
Solde théorique au 1er janvier (2024)	29.381.997,26			29.381.997,26
Dotation prévue au présent budget (2024)	0,00			0,00
Prélèvement prévu au présent budget (2024)	2.730.440,50			2.730.440,50
Solde théorique au 31 décembre (2024)	26.651.556,76			26.651.556,76

Provisions pour risques et charges	PRI	Antennes GSM	Garantie logement	16000 Total
Solde au dernier compte (2022)	7.332.284,71	13.258.287,57	25.000,00	20.615.572,280
Dotation prévue au dernier budget (2023)	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement au dernier budget (2023)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde théorique au 1er janvier (2024)	7.332.284,71	13.258.287,57	25.000,00	20.615.572,28
Dotation prévue au présent budget (2024)	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement prévu au présent budget (2024)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde théorique au 31 décembre (2024)	7.332.284,71	13.258.287,57	25.000,00	20.615.572,28

## A10. SUBVENTIONS COMMUNALES

DETAIL DES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS  
48.915.976,05 €

TOTAL:

### SUBSIDES ET PRIMES DIRECTES AUX MENAGES

770/331-01/ - /70	ŒUVRES D'ART - SUBSIDES ET PRIMES DIRECTES AUX MENAGES	50.000,00
775/331-01/ - /70	MANIFESTATIONS - PRIX ARTISTIQUES COMMUNAUX	2.000,00
825/331-01/ - /90	FAMILLES - PRIMES DE NAISSANCES	12.000,00
832/331-01/ - /92	ACTION SOCIALE- AIDES POUR LES EXPULSIONS	1.000,00
833/331-01/ - /92	MOINS VALIDES - PRIMES DIVERSES (TELEDISTRIBUTION, FRAIS DE DEPLACEMENT...)	9.500,00
84901/331-01/ - /92	ACTION SOCIALE- PRIX DE LA CITOYENNETE	1.000,00
92203/331-01/ - /30	LOGEMENT - PRIMES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	55.000,00

### SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES

104/332-02/ - /17	SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	30.000,00
10401/332-02/ - /20	INSERTIONS D'INFORMATIONS COMMUNALES DANS LE WOLVENDAEL	150.000,00
10402/332-02/ - /70	FRAIS D'OCCUPATION DU C.C.A. PAR LES ASBL COMMUNALES	14.000,00
15001/332-02/ - /64	RELATIONS INTERNATIONALES - SUBSIDES A L'AIDE DU TIERS MONDE	22.000,00
300/332-02/ - /97	PREVENTION - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	15.600,00
520/332-02/ - /60	COMMERCE - SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS DE COMMERCANTS	20.000,00
520/332-02/ - PC/60	COMMERCE - SUBSIDES AUX ASBL	40.000,00
700/332-02/ - /40	SUBSIDES AUX OEUVRES SOCIALES SCOLAIRES	1.000,00
703/332-02/ - /40	SUBSIDES AUX OEUVRES ET ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT	52.500,00
721/332-02/ - /40	ENSEIGNEMENT MATERNEL- SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	12.000,00
722/332-02/ - DA/40	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT D.A.S.	40.500,00
722/332-02/ - VU/40	VAL D'UCCLE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT A L'ASBL	170.000,00
76101/332-02/ - JE/61	JEUNESSE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT EN FAVEUR DE L'ASBL	30.000,00
76101/332-02/ - MJ/61	JEUNESSE - SUBSIDES AUX MOUVEMENTS DE JEUNES	8.000,00
76104/332-02/ - /13	PARASCOLAIRE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT A L'ASBL	310.000,00
762/332-02/	CULTURE - PLAN D'ACTION - SUBSIDES "Het Huis"	7.000,00

- /70		
76201/332-02/ - /70	C.C.A. - INTERVENTION DANS LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	500.000,00
764/332-02/ /12	SPORTS - SUBSIDES AUX ORGANISMES SPORTIFS	65.000,00
764/332-02/ -PI/12	SPORTS - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE LONGCHAMP	575.000,00
766/332-02/ - /83	SERV VERT - SUBSIDES ESPACES VERTS PEPINIERE	5.000,00
76701/332-02/ - /70	BIBLIOTHEQUES - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENTS AUX BIBLIOTHEQUES	1.250,00
773/332-02/ /70	MONUMENTS - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT A L'ASBL ' FERME ROSE'	70.000,00
775/332-02/ /70	MANIFESTATIONS - SUBSIDES POUR ORGANISATION DE MANIFESTATIONS CULTURELLES	52.000,00
77501/332-02/ - /70	MANIFESTATIONS - SUBSIDE VAN BUUREN	30.000,00
790/332-02/ /301	CULTES - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	600,00
825/332-02/ /90	FAMILLES - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	6.000,00
832/332-02/ /92	ACTION SOCIALE - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	3.000,00
832/332-02/ TX/92	ACTION SOCIALE - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	25.000,00
833/332-02/ /90	FAMILLES - MOINS VALIDES - INTERVENTIONS EN FAVEUR DES HANDICAPES	19.000,00
83401/332-02/ - /71	SENIOR - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENTS A L'ASBL GENERATION +	31.500,00
83402/332-02/ - /71	SENIOR - SUBSIDES AUX CLUBS & ASSOCIATIONS DU 3EME AGE	14.400,00
842/332-02/ /92	ACTION SOCIALE - PREVENTION - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	328.000,00
849/332-02/ /16	EGALITE DES CHANCES - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	10.000,00
849/332-02/ /90	SANTE - PREVENTION - ACTION SOCIALE - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	5.000,00
849/332-02/ /92	ACTION SOCIALE - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	47.000,00
85101/332-02/ - /92	EMPLOI - A L E - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT	8.000,00
875/332-02/ /93	PROPRETE PUBL - DESINFECTION : SUBSIDES POUR STERILISATION DES CHATS	5.000,00
879/332-02/ /93	MILIEU - SUBSIDES ASSOCIATIONS ACTIVES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	7.800,00
922/332-02/ /94	LOGEMENT - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENTS A L' AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE	145.000,00
930/332-02/ /86	URBANISME - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	7.000,00

520/322-01/ /60	COMMERCE - SUBSIDES INDIRECTS DIVERS ACCORDES AUX ENTREPRISES	100.000,00
520/322-48/ - /60	COMMERCE - REPARATION DE PETITS DOMMAGES AUX ENTREPRISES	30.000,00

## CONTRIBUTIONS DANS LES CHARGES SPÉCIFIQUES DE FONCTIONNEMENT DES AUTRES POUVOIRS PUBLICS

040/435-01/ - /35	PRELEVEMENT DE 1% SUR LA RECETTE IPP (FRAIS ADMINISTRATIFS)	293.003,1 3
330/435-01/ - /35	ZONE DE POLICE - CONTRIBUTIONS DANS LES CHARGES SPECIFIQUES DE FONCTIONNEMENT DES AUTRES P.P	19.830,30 1,47
424/435-01/ - /81	PARKINGS - CONTRIBUTIONS DANS LES CHARGES SPÉCIFIQUES DE FONCTIONNEMENT DES AUTRES P.P	510.000,0 0
831/435-01/ - /35	C.P.A.S. - CONTRIBUTIONS DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES AUTRES P.P	22.199,13 1,20
871/435-01/ - /10	MEDECINE - CONTRIBUTIONS DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT BRULABO	171.000,0 0
878/435-01/ - /52	FUNERAILLES - CONTRIBUTIONS DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT SCRL INTERCOMMUNALE D'INHUMATION	6.000,00

#### SUBSIDES DE L'AUTORITE SUPERIEURE A RETROCEDER

831/435-07/ - /31	C.P.A.S. - SUBSIDES DE L' A.S. A RETROCEDER	1.496.525 ,00
831/435-07/ - /33	C.P.A.S. - SUBSIDES DE L' A.S. A RETROCEDER	550.000,0 0

#### CONTRIBUTIONS DANS TRAITEMENTS ET PENSIONS DES ENSEIGNANTS (ENS LIBRE)

700/441-01/ - /31	ENS LIBRE - CONTRIBUTIONS DANS TRAITEMENTS ET PENSIONS DES ENSEIGNANTS	269.972,3 3
702/441-01/ - /31	ENS LIBRE - CONTRIBUTIONS DANS TRAITEMENTS ET PENSIONS DES ENSEIGNANTS	380.000,0 0

#### AUTRES AVANTAGES SPECIFIQUES AUX ECOLES LIBRES

702/443-48/ - /40	ENS LIBRE - AUTRES AVANTAGES SPECIFIQUES A L'ENSEIGNEMENT LIBRE	1.000,00
722/443-48/ - /40	ENS PRIMAIRE - AUTRES AVANTAGES SPECIFIQUES AUX ECOLES LIBRES D.A.S.	5.000,00

131/415-02/ - /31	PERSONNEL - INTERVENTION DANS LES PRIMES SYNDICALES	59.200,00
722/431-01/ - / 40	ENS PRIMAIRE - CONTRIBUTION TRAITEMENTS ET PENSIONS DES ENSEIGNANTS AUTRES P.P.	1.192,92

## A11. LISTE DES LOCATAIRES

PROPRIETES COMMUNALES	GEMEENTE-EIGENDOMMEN		Locataires	Huurders	Redevance 2022	Croissance 2023	Redevance 2023	Croissance 2024	redevance 2024
	-	Situation m <sup>2</sup>	<b>A. TERRAINS</b>	<b>A. GRONDEN</b>					
rue de Linkebeek	Linkebeekstraat	200 m <sup>2</sup>	parcelle 0 : rue de Linkebeek	perceel 0 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		200 m <sup>2</sup>	parcelle 1 : rue de Linkebeek	perceel 1 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		180 m <sup>2</sup>	parcelle 2 : rue de Linkebeek	perceel 2 : Linkebeekstraat	45,00 €	0%	45,00 €	0%	45,00 €
		150 m <sup>2</sup>	parcelle 3 : rue de Linkebeek	perceel 3 : Linkebeekstraat	37,50 €	0%	37,50 €	0%	37,50 €
		180 m <sup>2</sup>	parcelle 4 : rue de Linkebeek	perceel 4 : Linkebeekstraat	45,00 €	0%	45,00 €	0%	45,00 €
		180 m <sup>2</sup>	parcelle 5 : rue de Linkebeek	perceel 5 : Linkebeekstraat	45,00 €	0%	45,00 €	0%	45,00 €
		340 m <sup>2</sup>	parcelles 6 + 9 : rue de Linkebeek	perceels 6 + 9 : Linkebeekstraat	85,00 €	0%	85,00 €	0%	85,00 €
		200 m <sup>2</sup>	parcelle 7 : rue de Linkebeek	perceel 7 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		180 m <sup>2</sup>	parcelle 8 : rue de Linkebeek	perceel 8 : Linkebeekstraat	45,00 €	0%	45,00 €	0%	45,00 €
		200 m <sup>2</sup>	parcelle 10 : rue de Linkebeek	perceel 10 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		150 m <sup>2</sup>	parcelle 11 : rue de Linkebeek	perceel 11 : Linkebeekstraat	37,50 €	0%	37,50 €	0%	37,50 €
		230 m <sup>2</sup>	parcelles 12 + 17 : rue de Linkebeek	perceels 12 + 17 : Linkebeekstraat	90,00 €	0%	90,00 €	0%	90,00 €
		200 m <sup>2</sup>	parcelle 14 : rue de Linkebeek	perceel 14 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		200 m <sup>2</sup>	parcelle 15 : rue de Linkebeek	perceel 15 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		190 m <sup>2</sup>	parcelle 16 : rue de Linkebeek	perceel 16 : Linkebeekstraat	47,50 €	0%	47,50 €	0%	47,50 €
		200 m <sup>2</sup>	parcelle 18 : rue de Linkebeek	perceel 18 : Linkebeekstraat	50,00 €	0%	50,00 €	0%	50,00 €
		230 m <sup>2</sup>	parcelle 19 : rue de Linkebeek	perceel 19 : Linkebeekstraat	57,50 €	0%	57,50 €	0%	57,50 €
		170 m <sup>2</sup>	parcelle 20 : rue de Linkebeek	perceel 20 : Linkebeekstraat	42,50 €	0%	42,50 €	0%	42,50 €

		280 m <sup>2</sup>	parcelle 21 : rue de Linkebeek	perceel 21 : Linkebeekstraat	70,00 €	0%	70,00 €	0%	70,00 €
		150 m <sup>2</sup>	parcelle 22 : rue de Linkebeek	perceel 22 : Likebeekstraat	37,50 €	0%	37,50 €	0%	37,50 €
		130 m <sup>2</sup>	parcelle 23 : rue de Linkebeek	perceel 23 :Linkebeekstra at	32,50 €	0%	32,50 €	0%	32,50 €
		130 m <sup>2</sup>	parcelle 24 : rue de Linkebeek	perceel 24 :Linkebeekstra at	32,50 €	0%	32,50 €	0%	32,50 €
		100 m <sup>2</sup>	parcelle 25 : rue de Linkebeek	perceel 25 : Linkebeekstraat	25,00 €	0%	25,00 €	0%	25,00 €
Avenue Dolez	Dolezlaan	2.407 m <sup>2</sup>	CENTRE D'ETUDE ET PROMOTION DES VINS DE QUALITE, angle Saint- Job/Dolez	CENTRE D'ETUDE ET PROMOTION DES VINS DE QUALITE, Sint- Job/Dolez	302,06 €	10%	332,27 €	3.4 %	343,56 €
Rue de Percke	de Perckstraat	-	terrain rue de Percke	grond Perckestraat	1.405,48 €	10%	1.546,03 €	3.4 %	1.598,59 €
Bac de culture Chaussée de Neerstalle	Neerstallesest eenweg - Cultuur Tank	1	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		2	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		3	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		4	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		5	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		6	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		11	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		12	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		13	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		14	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		15	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		15	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		16	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		17	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €
		18	bac potager chaussée de Neerstalle	moestuin, Neerstallesteenw eg	10,00 €	0%	10,00 €	0%	10,00 €

			<b>B. PERMISSIONS DE VOIRIE</b>	<b>B. WEGVERGUNNINGEN</b>					0,00 €
Avenue d'Orbaix 13	Orbaixlaan 13	-	avenue d'Orbaix	Orbaixlaan	0,00 €	10%	0,00 €	3,4 %	0,00 €
Rue Geleytsbeek 270	Geleytsbeekstraat 270	-	chaussée de Saint-Job/rue Geleytsbeek	Sint-Job/Geleytsbeekstraat	60,31 €	10%	66,34 €	3,4 %	68,60 €
Rue Professeur Hustin 54,76	Professeur Hustinstraat 54,76	-	rue professeur Hustin	professor Hustinstraat	46,87 €	10%	51,56 €	3,4 %	53,31 €
<b>TOTAL TERRAINS</b>	<b>TOTAAL GRONDEN</b>				<b>3.089,72 €</b>		<b>3.271,20 €</b>		<b>3.339,06 €</b>

			<b>C. IMMEUBLES BÂTIS HORS LOGEMENTS</b>	<b>C. BEBOUWDE GOEDEREN BUITEN WONINGEN</b>					
Avenue W.Churchill 159	W.Churchilllaan 159		LES CAILLOUX, av. W. Churchill 159, 1180	LES CAILLOUX, Winston Churchilllaan 159, 1180	9.565,07 €	10%	10.521,58 €	3,4 %	10.879,31 €
Centre de santé, chaussée d'Alseberg 883	Gezondheidscentrum Alsebergsesteenweg 883		« GRANDIR EN SANTE »/ONE, chaussée d'Alseberg 883, 1180	« GRANDIR EN SANTE »/ONE Alsebergsesteenweg 883 - 1180 Ukkel	3.315,90 €	10%	3.647,49 €	3,4 %	3.771,50 €
Rue Roberts Jones 25	Roberts Jonesstraat 25		C.A.D., école supérieure, rue Robert Jones 25, 1180	C.A.D., Hogere school, Robert Jonesstraat 25 1180	71.327,36 €	10%	78.460,10 €	3,4 %	81.127,74 €
Pavillon Louis XV	Paviljoen Lodewijk XV		Pavillon Louis XV, av. Wolvendael 44, 1180	Paviljoen Lodewijk XV, Wolvendaellaan 44, 1180	11.581,23 €	0%	5.000,00 €	0,0 %	18.000,00 €
rue de Stalle			Coffee Corner - CAU - rue de Stalle 77	Coffee Corner - ACU - Stallestraat 77	5.000,00 €	0%	6.000,00 €	0,0 %	6.000,00 €
Angle Homère Goossens-Parvis Saint-Pierre	Hoek Homère Goossens en Sint-Pietersvoorplein		JUSTICE DE PAIX du Canton d'Uccle, Parvis Saint-Pierre 26, 1180	VREDERECHT Ukkel, Sint-Pietersvoorplein 26, 1180	2.226,95 €	10%	2.449,65 €	3,4 %	2.532,94 €
Moulin du Nekkersgat Rue Keyenbempt, 66	Nekkersgat Molen		LE MOULIN DU NEKKERSGAT asbl, rue Keyenbempt 66, 1180 (lot 3)	NEKKERSGAT MOLEN bvba (partij 3), Keyenbemptstraat 66, 1180	2.754,69 €	10%	3.030,16 €	3,4 %	3.133,19 €
Avenue Paul Stroobant 43			ECOLE LA CIME - ENSEMBLE EN CHEMIN		0,00 €	10%	0,00 €	3,4 %	0,00 €
Avenue Paul Stroobant 43	Paul Stroobantlaan 43		DRUMS HIGH SCHOOL a.s.b.l., Chaussée de Waterloo 757,	DRUMS HIGH SCHOOL v.z.w., Waterloo 757, 1180	2.756,09 €	10%	3.031,70 €	3,4 %	3.134,78 €

			1180						
<b>TOTAL IMMEUBLES</b>	<b>TOTAAL BEBOUWDE GOEDEREN</b>				<b>108.527,29 €</b>		<b>112.140,68 €</b>		<b>128.579,46 €</b>

			<b>D. PANNEAUX PUBLICITAIRES</b>	<b>D. PUBLICITEITSPAN ELEN</b>					
Rue de l'Etoile	Sterstraat	-	CLEAR CHANNEL BELGIUM S.A., Boulevard de la Plaine 5, 1050 Ixelles	CLEAR CHANNEL BELGIUM N.V., Pleinlaan 5, 1050 Elsene	2.510,27 €	10%	2.761,30 €	3,4 %	2.855,18 €
Rue de Stalle 24	Stallestraat 24	-	CLEAR CHANNEL BELGIUM S.A., Boulevard de la Plaine 5, 1050 Ixelles	CLEAR CHANNEL BELGIUM N.V., Pleinlaan 5, 1050 Elsene	42.071,11 €	10%	46.278,22 €	3,4 %	47.851,68 €
Rue du Bourdon.	Horzelstraat	-	BELGIAN POSTERS S.A., Rue des Chrysanthèmes 18 B 3 1020 Laeken	BELGIAN POSTERS N.V., Chrysantenstraat, 18 B3 1020 Laeken	4.011,56 €	10%	4.412,72 €	3,4 %	4.562,75 €
Rue M. Depage	M. Depagestraat	-	BELGIAN POSTERS S.A., Rue des Chrysanthèmes 18 B 3 1020 Laeken	BELGIAN POSTERS N.V., Chrysantenstraat, 18 B3 1020 Laeken	1.015,74 €	10%	1.117,31 €	3,4 %	1.155,30 €
Angle rue Zandbeek/ché d'Alsemberg	Hoek Zandbeekstraat /Alsembergses teenweg	-	CLEAR CHANNEL BELGIUM S.A., Boulevard de la Plaine 5, 1050 Ixelles	CLEAR CHANNEL BELGIUM N.V., Pleinlaan 5, 1050 Elsene	0,00 €	10%	0,00 €	3,4 %	0,00 €
Angle rues E. Cavell/ R. Jones	Hoek E. Cavellstraat/ R. Jones	-	BELGIAN POSTERS S.A., Rue des Chrysanthèmes 18 B 3 1020 Laeken	BELGIAN POSTERS N.V., Chrysantenstraat, 18 B3 1020 Laeken	6.114,29 €	10%	6.725,72 €	3,4 %	6.954,39 €
<b>TOTAL PANNEAUX PUBLICITAIRES</b>	<b>TOTAAL PUBLICITEITSPAN ELEN</b>				<b>55.722,97 €</b>		<b>61.295,27 €</b>		<b>63.379,30 €</b>

			<b>E. CERCLES SPORTIFS</b>	<b>E. SPORTKRINGEN</b>					
<b>A. TERRAINS</b>	<b>A. GRONDEN</b>								
Complexe Sportif NEERSTALLE	Sportcomplex NEERSTALLE		ROYAL UCCLE SPORT, chaussée de Ruisbroek 18, 1180	ROYAL UCCLE SPORT, Ruisbroeksesteenweg 18, 1180	14.030,30 €	10%	15.433,33 €	3,4 %	15.958,06 €
Rue Robert Scott 14	Robert Scottstraat 14		PETANQUE UCCLE CENTRE, rue Robert Scott 14, 1180	PETANQUE UCCLE CENTRE, Robert Scottstraat 14, 1180	1.123,88 €	10%	1.236,27 €	3,4 %	1.278,30 €
Rue Zwartebeek 21	Zwartebeekstraat 21		PETANQUE UCCLE STALLE, rue Zwartebeek 21, 1180	PETANQUE UCCLE STALLE, Zwartebeekstraat 21, 1180	60,00 €	10%	66,00 €	3,4 %	68,24 €
Chaussée de Neerstalle	Neerstallesteenweg		PETANQUE UCCLE STALLE, rue	PETANQUE UCCLE STALLE, Zwartebeekstraat	88,56 €	10%	97,42 €	3,4 %	100,73 €

			Zwartebeek 21, 1180	21 1180					
<b>B. BATIMENTS</b>	<b>B. GEBOUWEN</b>							3,4 %	0,00 €
Rue Edith Cavell, 92	Edith Cavellstraat, 92		TENNIS CLUB UCCLE CHURCHILL, rue Edith Cavell 92 1180	TENNIS CLUB UCCLE CHURCHILL, Edith Cavellstraat 92 1180	6.365,40 €	10%	7.001,94 €	3,4 %	7.240,01 €
Avenue d'Hougoumont 14	Hougoumontlaan 14		ROYAL WELLINGTON T.H.C., av. d'Hougoumont 14, 1180	ROYAL WELLINGTON T.H.C., Hougoumontlaan 14, 1180	41.577,89 €	10%	45.735,68 €	3,4 %	47.290,69 €
<b>TOTAL CERCLES SPORTIFS</b>	<b>TOTAAL SPORTKRINGEN</b>				<b>63.246,03 €</b>		<b>69.570,64 €</b>		<b>71.936,03 €</b>

		n°	F. EMPLACEMENTS DE PARKING	F. PARKINGPLAATSEN					
Parking St-Pierre Rue du Doyenné 63	Sint-Pieter parking Dekenijstraat 63	1	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		2	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		3	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		4	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		5	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		6	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		7	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		8	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		9	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		10	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		11	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		12	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		13	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		14	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		15	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		16	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		17	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		18	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		19	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		20	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		21	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					1.337,83 €
		22	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		23	parking Saint-Pierre	parkeerplaat					0,00 €

			Pierre	Saint-Pierre					
		24	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		24	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		25	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		26	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		27	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		28	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		29	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		30	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		31	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		32	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		33	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		34	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		35	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		36	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		37	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		39	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		40A	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		40B	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		41	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		A	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		B	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		C	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre					0,00 €
		D	parking Saint-Pierre	parkeerplaat Saint-Pierre	30.208,02 €		15.984,06 €		0,00 €
Box de garage Avenue du Fort-Jaco, 22	Garage Fort-Jacolaan 22	1	garage Fort-Jaco	garage Fort-Jaco	1.306,31 €	10%	1.436,94 €	3,4 %	1.485,80 €
		2	garage Fort-Jaco	garage Fort-Jaco	1.306,31 €	10%	1.436,94 €	3,4 %	1.485,80 €
		3	garage Fort-Jaco	garage Fort-Jaco	1.038,24 €	10%	1.142,06 €	3,4 %	1.180,89 €
<b>TOTAL PARKING</b>	<b>TOTAAL PARKING</b>				<b>33.858,88 €</b>		<b>20.000,00 €</b>		<b>30.909,09 €</b>

			<b>G. LOGEMENTS PROCURANT DES REVENUS LOCATIFS</b>	<b>G. WONINGEN DIE LOKATIEVE INKOMENS OPBRENGEN</b>					
Moulin du Nekkersgat	Nekkersgatmolen	-	Moulin du Nekkersgat, rue Keyenbempt 66, 1180 (lot 1)	Molen van Nekkersgat, Keyenbemptstraat 66, 1180 (lot 1)	6.844,36 €	10%	7.528,80 €	3,4 %	7.784,78 €
		-	Moulin du Nekkersgat,	Molen van Nekkersgat,	4.855,15 €	10%	5.340,67 €	3,4 %	5.522,25 €

			ru Keyembpt 66/2 1180 (lot 2) - à partir du 1/09/2018	Keyembptstraat , 66/2 1180 (lot 2) vanaf 1/09/2018					
Avenue Montjoie 173 (maison parc)	Montjoielaan 173 (huis park)	-	logement avenue Montjoie 173, 1180	woning, Montjoielaan 173, 1180	12.771,71 €	10%	14.048,88 €	3,4 %	14.526,54 €
Place Homère Goossens 2 (transit)	Homère Goossensplein 2 (transit)	<u>1er étage</u>	A.I.S.U., rue Beeckman, 89, 1180	SWU, Beeckmanstraat 89, 1180	7.486,35 €	10%	8.234,99 €	3,4 %	8.514,98 €
	Homère Goossensplein 2 (transit)	<u>2ème étage</u>	A.I.S.U., rue Beeckman, 89, 1180	SWU, Beeckmanstraat 89, 1180	7.486,35 €	10%	8.234,99 €	3,4 %	8.514,98 €
Rue Vanderkinder e, 383/2 (transit)	Vanderkindere straat 383/2 (transit)	-	A.I.S.U., rue Beeckman, 89, 1180	SWU, Beeckmanstraat 89, 1180	7.486,35 €	10%	8.234,99 €	3,4 %	8.514,98 €
Rue du Doyenné 63 (appartement étage)	Dekenijstraat 63 (appartement verdieping)	-	logement, rue du Doyenné 63, 1180	Dekenijstraat, 63, 1180	11.826,91 €	10%	13.009,60 €		0,00 €
Avenue du Fort-Jaco 22	Fort-Jacolaan 22	-	logement avenue du Fort-Jaco, 22/32 1180	woningl, Fort- Jacolaan 22/32 1180	10.258,80 €	10%	11.284,68 €	3,4 %	11.668,36 €
		-	logement, avenue du Fort-Jaco, 22/31 1180	woning, Fort- Jacolaan 22/31 1180	11.009,85 €	10%	12.110,84 €	3,4 %	12.522,61 €
		-	logement, avenue du Fort-Jaco, 22/21 1180	woning, Fort- Jacolaan 22/21 1180	10.943,35 €	10%	12.037,69 €	3,4 %	12.446,97 €
		-	logement, avenue du Fort-Jaco, 22/41 1180	woning, Fort- Jacolaan 22/41 1180	13.021,06 €	10%	14.323,17 €	3,4 %	14.810,16 €
		-	logement, avenue du Fort-Jaco, 22/42 1180	woning, Fort- Jacolaan 22/42 1180	9.010,86 €	10%	9.911,95 €	3,4 %	10.248,96 €
<b>TOTAL LOGEMENTS</b>	<b>TOTAAL WONINGEN</b>				<b>113.001,1 0 €</b>		<b>124.301,25 €</b>		<b>115.075,57 €</b>

## B1. A-B TABLEAUX DU PERSONNEL

PERSONNEL STATUTAIRE STATUTAIR PERSONEEL														
Situation au / Toestand op :		30-06-23												
Fonction Functie	Cadre Kader	Effectif Effectief			Dont en disponibilité (inclus dans "Effectif") In disponibiteit (zijn in "Effectief" inbegrepen)		Genre Geslacht				Domicile Woonplaats			
		F/V		M/M		Région BXL Brussels Gewest		Hors Région BXL Buiten Brussels Gewest						
		Unités Aantal personen	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE		
<b>NIVEAU A</b>	<b>62</b>	<b>32</b>	<b>29,8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>14,8</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>17,8</b>	
A11	2	2	1			1	1	1	0	2	1			
A10	1	1	1					1	1			1	1	
A9	1	1	1					1	1			1	1	
A8														
A7	5	4	4			2	2	2	2	1	1	3	3	
A6	8	5	5			3	3	2	2	1	1	4	4	
A5	11	5	5			4	4	1	1	3	3	2	2	
A4	19	9	8,8			3	2,8	6	6	4	4	5	4,8	
A3														
A2														
A1	15	5	4			3	2	2	2	3	2	2	2	
<b>NIVEAU B</b>	<b>82,5</b>	<b>40</b>	<b>35,95</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>25</b>	<b>21,55</b>	<b>15</b>	<b>14,4</b>	<b>12</b>	<b>10,4</b>	<b>28</b>	<b>25,55</b>	
B4-5	21	12	10,3			9	7,5	3	2,8	5	4,4	7	5,9	
B1-3	61,5	28	25,65	1	0,5	16	14,05	12	11,6	7	6	21	19,65	
<b>NIVEAU C</b>	<b>163,43</b>	<b>69</b>	<b>51,43</b>	<b>8</b>	<b>7,7</b>	<b>49</b>	<b>36,33</b>	<b>20</b>	<b>15,1</b>	<b>28</b>	<b>21,8</b>	<b>41</b>	<b>29,63</b>	
C4-5	28	15	11,9	3	3	6	5,1	9	6,8	5	3,8	10	8,1	
C1-3	135,43	54	39,53	5	4,7	43	31,23	11	8,3	23	18	31	21,53	
<b>NIVEAU D</b>	<b>214,09</b>	<b>123</b>	<b>106,79</b>	<b>3</b>	<b>2,75</b>	<b>27</b>	<b>20,09</b>	<b>96</b>	<b>86,7</b>	<b>41</b>	<b>33,6</b>	<b>82</b>	<b>73,19</b>	
D4-5	29	24	22,5	1	1	7	5,9	17	16,6	8	7	16	15,5	
D1-3	185,09	99	84,29	2	1,75	20	14,19	79	70,1	33	26,6	66	57,69	
<b>NIVEAU E</b>	<b>127,04</b>	<b>26</b>	<b>23,24</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0,04</b>	<b>25</b>	<b>23,2</b>	<b>15</b>	<b>13,4</b>	<b>11</b>	<b>9,84</b>	
E4-5	4													
E1-3	123,04	26	23,24	5	5	1	0,04	25	23,2	15	13,4	11	9,84	
<b>TOTAL GENERAL ALGEMEEN TOTAAL</b>	<b>649,06</b>	<b>290</b>	<b>247,21</b>	<b>17</b>	<b>15,95</b>	<b>118</b>	<b>92,81</b>	<b>172</b>	<b>154,4</b>	<b>110</b>	<b>91,2</b>	<b>180</b>	<b>156,01</b>	

PERSONNEL CONTRACTUEL  
CONTRACTUEEL PERSONEEL

Situation au / Toestand op :	30-06-23																		
------------------------------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fonction Functie	Effectif Effectief						Genre Geslacht				Domicile Woonplaats			
	ACS GESCO's		Autres contractuels subventionnés Andere gesubsidieerde		Contractuels a charge de la commune Contractuelen ten laste		F/V		M/M		Région BXL Brussels Gewest		Hors Région BXL Buiten Brussels Gewest	
	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE	Unités Aantal personen	ETP VTE
<b>NIVEAU A</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>73</b>	<b>62,7</b>	<b>42</b>	<b>35,8</b>	<b>32</b>	<b>27,9</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>21</b>	<b>18,7</b>
A11														
A10														
A9														
A8														
A7					2	2	1	1	1	1	2	2		
A6					1	1			1	1			1	1
A5														
A4					8	5,9	3	1,9	5	4	3	2	5	3,9
A3														
A2														
A1			1	1	62	53,8	38	32,9	25	21,9	48	41	15	13,8
<b>NIVEAU B</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>95</b>	<b>84,36</b>	<b>60</b>	<b>52,6</b>	<b>35</b>	<b>31,76</b>	<b>54</b>	<b>48,86</b>	<b>41</b>	<b>35,5</b>
B4-5					4	4	2	2	2	2	2	2	2	2
B1-3					91	80,36	58	50,6	33	29,76	52	46,86	39	33,5
<b>NIVEAU C</b>	<b>14</b>	<b>7,5</b>	<b>46</b>	<b>36,2</b>	<b>246</b>	<b>205,85</b>	<b>230</b>	<b>187,15</b>	<b>76</b>	<b>62,4</b>	<b>170</b>	<b>136,5</b>	<b>136</b>	<b>113,05</b>
C4-5					2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
C1-3	14	7,5	46	36,2	244	203,85	229	186,15	75	61,4	169	135,5	135	112,05
<b>NIVEAU D</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>10,59</b>	<b>136</b>	<b>97,81</b>	<b>102</b>	<b>65,8</b>	<b>48</b>	<b>42,6</b>	<b>95</b>	<b>69,12</b>	<b>55</b>	<b>39,28</b>
D4-5					1	1			1	1	1	1		
D1-3			14	10,59	135	96,81	102	65,8	47	41,6	94	68,12	55	39,28
<b>NIVEAU E</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61</b>	<b>54</b>	<b>189</b>	<b>157,72</b>	<b>132</b>	<b>106,92</b>	<b>118</b>	<b>104,8</b>	<b>170</b>	<b>146,05</b>	<b>80</b>	<b>65,67</b>
E4-5														
E1-3			61	54	189	157,72	132	106,92	118	104,8	170	146,05	80	65,67
<b>TOTAL GENERAL ALGEMEEN TOTAAL</b>	<b>14</b>	<b>7,5</b>	<b>122</b>	<b>101,79</b>	<b>739</b>	<b>608,44</b>	<b>566</b>	<b>448,27</b>	<b>309</b>	<b>269,46</b>	<b>542</b>	<b>445,53</b>	<b>333</b>	<b>272,2</b>

## B2. SEC

	2020					2021					2022				
	Begrotingskrediet Crédit budgétaire	Vastleggingen Engagements	Aanrekeningen Imputations	Verhouding aanrekeningen / begrotingskrediet Rapport imputations / crédit budgétaire	Verhouding aanrekeningen / vastleggingen Rapport imputations / engagements	Begrotingskrediet Crédit budgétaire	Vastleggingen Engagements	Aanrekeningen Imputations	Verhouding aanrekeningen / begrotingskrediet Rapport imputations / crédit budgétaire	Verhouding aanrekeningen / vastleggingen Rapport imputations / engagements	Begrotingskrediet Crédit budgétaire	Vastleggingen Engagements	Aanrekeningen Imputations	Verhouding aanrekeningen / begrotingskrediet Rapport imputations / crédit budgétaire	Verhouding aanrekeningen / vastleggingen Rapport imputations / engagements
<b>Gewone Ordinaire</b>	<b>152.227.333,23</b>	<b>149.210.667,16</b>	<b>146.657.062,85</b>	<b>96,34%</b>	<b>98,29%</b>	<b>157.693.531,89</b>	<b>160.603.831,79</b>	<b>157.243.872,66</b>	<b>99,71%</b>	<b>97,91%</b>	<b>166.999.165,05</b>	<b>172.425.202,93</b>	<b>170.122.507,56</b>	<b>101,87%</b>	<b>98,66%</b>
Gew one uitgaven personeel Dépenses ordinaires personnel	84.262.462,00	84.227.322,02	84.226.958,36	99,96%	100,00%	89.393.886,65	91.568.877,22	90.854.663,25	101,63%	99,22%	93.943.514,08	97.136.520,94	97.625.759,47	103,92%	100,50%
Gew one uitgaven werkskosten Dépenses ordinaires fonctionnement	16.548.744,35	13.378.528,96	11.531.999,23	69,69%	86,20%	16.887.381,91	16.305.165,10	14.496.247,17	85,84%	88,91%	17.678.587,95	17.112.312,37	16.049.519,75	90,79%	93,79%
Gew one uitgaven overdrachten Dépenses ordinaires transferts	38.857.106,79	39.239.010,16	38.532.800,24	99,17%	98,20%	40.318.225,19	41.734.018,06	40.896.948,83	101,44%	97,99%	43.054.418,54	46.019.539,48	44.290.557,26	102,87%	96,24%
Gew one uitgaven schuld Dépenses ordinaires dette	12.559.020,09	12.365.806,02	12.365.305,02	98,46%	100,00%	11.094.038,14	10.995.771,41	10.996.013,41	99,12%	100,00%	12.322.644,48	12.156.830,14	12.156.671,08	98,65%	100,00%
<b>Buitengewone Extraordinaire</b>	<b>29.598.494,51</b>	<b>18.721.768,88</b>	<b>28.588.441,79</b>	<b>96,59%</b>	<b>152,70%</b>	<b>31.934.420,00</b>	<b>21.956.114,92</b>	<b>20.617.035,83</b>	<b>64,56%</b>	<b>93,90%</b>	<b>35.834.550,00</b>	<b>19.566.008,85</b>	<b>26.201.115,76</b>	<b>73,12%</b>	<b>133,91%</b>
Buitengew one investeringen Dépenses extraordinaires investissements	29.334.824,51	18.499.924,40	28.139.747,61	95,93%	152,11%	30.365.420,00	21.762.066,44	20.422.487,35	67,26%	93,84%	35.620.750,00	18.485.640,36	24.764.432,36	69,52%	133,97%
Buitengew one overdrachten Dépenses extraordinaires transferts	263.670,00	221.844,48	228.144,48	86,53%	102,84%	169.000,00	194.048,48	194.548,48	115,12%	100,26%	213.800,00	268.758,45	159.986,77	74,83%	59,53%
Buitengew one schuld Dépenses extraordinaire dette	0,00	0,00	220.549,70	-	-	1.400.000,00	0,00	0,00	0,00%	-	0,00	811.610,04	1.276.696,63	-	157,30%

	2020			2021			2022		
	Begrotingskrediet Crédit budgétaire	Netto vastgestelde rechten Droits constatés nets	Verhouding netto vastgestelde rechten / begrotingskrediet Rapport droits constatés nets / crédit budgétaire	Begrotingskrediet Crédit budgétaire	Netto vastgestelde rechten Droits constatés nets	Verhouding netto vastgestelde rechten / begrotingskrediet Rapport droits constatés nets / crédit budgétaire	Begrotingskrediet Crédit budgétaire	Netto vastgestelde rechten Droits constatés nets	Verhouding netto vastgestelde rechten / begrotingskrediet Rapport droits constatés nets / crédit budgétaire
<b>Gewone Ordinaire</b>	<b>158.527.991,28</b>	<b>153.025.536,27</b>	<b>96,53%</b>	<b>162.356.483,47</b>	<b>167.348.778,40</b>	<b>103,07%</b>	<b>169.487.129,31</b>	<b>174.535.726,82</b>	<b>102,98%</b>
Gew one ontvangsten prestaties Recettes ordinaires prestations	9.721.600,28	7.834.623,42	80,59%	9.817.828,57	9.782.025,67	99,64%	10.571.428,18	10.447.246,97	98,83%
Gew one ontvangsten overdrachten Recettes ordinaires transferts	144.676.508,95	140.950.937,72	97,42%	148.356.584,85	153.267.634,58	103,31%	154.903.765,41	160.056.860,77	103,33%
Gew one ontvangsten schuld Recettes ordinaires dette	4.129.882,05	4.239.975,13	102,67%	4.182.070,05	4.299.118,15	102,80%	4.011.935,72	4.031.619,08	100,49%
<b>Buitengewone Extraordinaire</b>	<b>18.687.359,00</b>	<b>2.165.367,96</b>	<b>11,59%</b>	<b>29.086.080,00</b>	<b>32.266.554,64</b>	<b>110,93%</b>	<b>35.051.870,00</b>	<b>8.036.773,83</b>	<b>22,93%</b>
Buitengew one ontvangsten overdrachten Recettes extraordinaires transferts	5.477.559,00	2.122.188,53	38,74%	5.397.820,00	4.187.338,19	77,57%	9.421.285,00	4.136.333,83	43,90%
Buitengew one ontvangsten schuld Recettes extraordinaires dette	13.207.800,00	0,00	0,00%	21.458.260,00	27.911.448,45	130,07%	25.030.585,00	364.440,00	1,46%
Buitengew one ontvangsten investeringen Recettes extraordinaires investissements	2.000,00	43.179,43	2158,97%	2.230.000,00	167.768,00	7,52%	600.000,00	3.536.000,00	589,33%

Begrotingskrediet = initiale begroting  
 Vastleggingen = van het eigen dienstjaar  
 Aanrekeningen = alle dienstjaren  
 Netto vastgestelde rechten = van het eigen dienstjaar  
 Crédit budgétaire = au budget initial  
 Engagements = de l'exercice propre  
 Imputations = sous les exercices confondus  
 Droits constatés nets = de l'exercice propre

## B3. SEC

ESR 2010 : Tabel met ramingen inzake buitengewone investeringsuitgaven

SEC 2010 : Tableau prévisionnel en matière de dépenses extraordinaires d'investissement

	Econ. Code Code écon	A Voorgaande dienstjaren Exercices antérieurs	B N-1 (geraamde aanrekeningen) (imputations prév)	C Lopend dienstjaar Exercice en cours N (geraamde vastleggingen) (engagements prév)	D N (geraamde aanrekeningen) (imputations prév)	E Begrotingsraming Prévision budget Begroting = EG 91 Budget = CT 91	F N+1 (aanrekeningen) (imputations)	G Totaal aanrek. Total imput B+D+F
<b>Onwaarden Non-valeurs</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22.500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	70-	0,00	0,00	22.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Terreinen en gebouwen Terrains et bâtiments</b>		<b>9.913.469,45</b>	<b>4.901.340,99</b>	<b>6.656.122,34</b>	<b>1.034.248,81</b>	<b>22.524.860,48</b>	<b>17.587.411,06</b>	<b>23.523.000,86</b>
Aankopen Achats	71-	659.000,00	0,00	0,00	0,00	107.050,00	83.584,64	83.584,64
	721	0,00	0,00	70.699,40	24.139,50	695.000,00	542.656,00	566.795,50
Oprichtingswerken Constructions	722	2.709.793,72	1.516.687,10	1.788.542,74	309.376,74	1.250.000,00	976.000,00	2.802.063,84
Aanpassingswerken Aménagement	723	1.053.212,51	847.826,14	43.130,66	18.511,10	11.114.000,00	8.677.811,20	9.544.148,44
Onderhoud Maintenance	724	2.774.458,78	1.396.568,64	1.439.312,13	510.819,00	7.464.810,48	5.828.524,02	7.735.911,66
	725	2.717.004,44	1.140.259,11	3.314.437,41	171.402,47	1.894.000,00	1.478.835,20	2.790.496,78
<b>Wegennet Voirie</b>		<b>14.203.689,03</b>	<b>4.883.771,75</b>	<b>4.446.257,84</b>	<b>668.278,54</b>	<b>13.720.000,00</b>	<b>10.712.576,00</b>	<b>16.264.626,29</b>
	731	12.300.205,73	4.765.460,93	2.187.462,26	659.905,77	10.360.000,00	8.089.088,00	13.514.454,70
	732	1.803.483,30	118.310,82	2.150.387,23	8.372,77	3.235.000,00	2.525.888,00	2.652.571,59
	734	0,00	0,00	0,00	0,00	90.000,00	70.272,00	70.272,00
	735	100.000,00	0,00	108.408,35	0,00	35.000,00	27.328,00	27.328,00
<b>Andere Autres</b>		<b>4.726.974,01</b>	<b>2.082.900,81</b>	<b>1.820.008,48</b>	<b>491.749,57</b>	<b>4.315.850,00</b>	<b>3.369.815,68</b>	<b>5.944.466,06</b>
	74-	4.726.974,01	2.082.900,81	1.820.008,48	491.749,57	4.315.850,00	3.369.815,68	5.944.466,06
<b>TOTAAL TOTAL</b>		<b>28.844.132,49</b>	<b>11.868.013,55</b>	<b>12.944.888,66</b>	<b>2.194.276,92</b>	<b>40.560.710,48</b>	<b>31.669.802,74</b>	<b>45.732.093,21</b>

Kolom A : **geraamd** bedrag op 31.12.23 van de overgedragen kredieten van de rekening 2022 (alle dienstjaren samen) en die niet worden aangerekend in 2023.

Kolom B : bedrag van de aanrekeningen voorzien in het begrotingsjaar 2023 met betrekking tot het geraamd bedrag van vastleggingen van de voorgaande dienstjaren die openstaan op 31.12.22.

Kolom C : geraamd bedrag op 31.12.23 van vastleggingen 2023 die niet worden aangerekend bij het afsluiten van het dienstjaar.

Kolom D : bedrag van de aanrekeningen voorzien in het begrotingsjaar 2024 met betrekking tot het geraamd bedrag van vastgelegde kredieten in het lopend dienstjaar en die niet afgesloten zijn op 31.12.23.

Kolom E : begrotingsraming voor het dienstjaar 2024.

Kolom F : vooruitzichten van **aanrekening** van begrotingsartikels 2024 die tijdens datzelfde dienstjaar vastgelegd worden.

Kolom G : het betreft het totale bedrag van de aanrekeningen voorzien in 2024 wat ook het oorspronkelijk dienstjaar van de vastleggingen is of, met andere woorden, het totaal van de kolommen B, D en F.

Colonne A : montant **prévisionnel** au 31.12.23 des crédits reportés du compte 2022 (tous exercices confondus) et qui ne seront pas imputés en 2023.

Colonne B : montant des imputations prévues lors de l'exercice budgétaire 2024 et portant sur le montant prévisionnel des engagements des exercices antérieurs restant ouverts au 31.12.22.

Colonne C : montant **prévisionnel** au 31.12.23 des engagements 2023 qui ne seront pas imputés à la clôture de l'exercice.

Colonne D : Montant des imputations prévues lors de l'exercice 2024 et portant sur le montant **prévisionnel** des crédits engagés lors de l'exercice en cours et non clôturés au 31.12.23.

Colonne E : prévision budgétaire de l'exercice 2024.

Colonne F : prévisions **d'imputation** des articles budgétaires 2024 qui seront engagés lors de ce même exercice.

Colonne G : il s'agit du montant total des imputations prévues en 2024 quelque soit l'exercice d'origine des engagements ou, en d'autres termes, du total des colonnes B, D et F.

## B4. SEC

Commune/Gemeente : Uccle / Ukkel

Présentation ESR van begroting 2024  
Présentation SEC du budget 2024

Gewone dienst Service ordinaire	2024	in €
<b>Ontvangsten Recettes</b>		<b>196.141.833,10</b>
60	Prestatie Prestations	9.316.397,75
61	Overdracht Transferts	182.902.537,62
62	Schuld Dette	3.922.897,73
<b>Uitgaven Dépenses</b>		<b>190.497.133,26</b>
70	Personeel Personnel	112.063.984,62
71	Werking Fonctionnement	17.437.220,15
72	Overdracht Transferts	49.817.040,20
7X	Schuld Dette	11.178.888,28
<b>Saldo gewone Solde ordinaire</b>	<b>A</b>	<b>5.644.699,85</b>
<b>Buitengewone dienst Service extraordinaire</b>	<b>2024</b>	<b>in €</b>
<b>Ontvangsten Recettes</b>		<b>4.359.270,53</b>
80	Overdracht Transferts	4.359.270,53
81	Investerings Investissements	0,00
<b>Uitgaven Dépenses</b>		<b>46.180.093,21</b>
90	Overdracht Transferts	448.000,00
<b>91 (cfr tabel aanrekeningen) 91 (cf. tableau imputations)</b>	<b>Investerings Investissements</b>	<b>45.732.093,21</b>
<b>Saldo buitengewone Solde extraordinaire</b>	<b>B</b>	<b>-41.820.822,68</b>
<b>Aflossingen schuld Amortissement dette</b>		<b>7.976.450,89</b>
911-01		7.976.450,89
911-03		
911-06		
<b>Totaal aflossingen Total amortissements</b>	<b>C</b>	<b>7.976.450,89</b>
<b>Saldo ESR Solde SEC</b>	<b>(A+B)+C</b>	<b>-28.199.671,95</b>

### Gewone dienst

Ontvangsten - Netto vastgestelde rechten

Uitgaven - Voorziede aanrekeningen van de uitgaven met inbegrip van de overgedragen bedragen volgens de analyse uitgevoerd in bijlage B3

### Buitengewone dienst

Subsidieontvangsten - Totalisatiecode 80

Dit bedrag zal worden aangepast in functie van de eventuele uitvoering van het investeringsprogramma 2024 en van de verschillende projecten

Het bedrag hernomen onder de totalisatiecode 91 is het eindresultaat van de kolom G van de tabel van de aanrekeningen

### Service ordinaire

Recettes - Droits constatés nets

Dépenses - Prévisions d'imputation des dépenses en ce compris les reports selon l'analyse effectuée dans l'annexe B3

### Service extraordinaire

Recettes de subside - Code totalisateur 80

Ce montant sera adapté en fonction des hypothèses de réalisation du programme d'investissement 2024 et des différents projets

Le montant repris sous le code totalisateur 91 est le résultat final de la colonne G du tableau d'imputations

**Gelieve het format van deze bijlage precies te volgen aub.**

**Veillez svp respecter scrupuleusement le format de l'annexe.**

## B5. GENDER BUDGETING

---

### I. INTRODUCTION

Le budget sensible au genre est l'outil incontournable, pour mettre en place une stratégie gendermainstreaming (une stratégie qui vise à intégrer une approche de genre dans tous les processus organisationnels d'une institution afin de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes). C'est un outil élaboré par des expert(e)s de grandes institutions internationales telles que les Nations Unies, l'Union européenne, etc. Ensuite, elle a été intégrée dans les politiques du gouvernement fédéral par la mise en vigueur de la loi du 12 janvier 2007, "loi gender mainstreaming".

Depuis 2020, l'Administration Communale a intégré cette stratégie afin d'étendre sa politique de lutte contre les inégalités femmes-hommes dans l'ensemble des services communaux.

Cependant, la rédaction du budget sensible au genre n'est pas un objectif en soi, mais un outil d'analyse qui permet aux agent(e)s d'analyser les futures actions et projets de leur service avec des lunettes de genre. Ainsi un travail de réflexion, d'analyse et de recherches de données est réalisé par les agents, suite à la rédaction du budget sensible au genre, afin de rendre les projets et actions entrepris plus équitables pour tous et toutes.

### II. QUELQUES RAPPELS ET DEFINITIONS

Genre : est un concept qui met en évidence toutes les inégalités entre les femmes et les hommes. Celles-ci n'étant pas basées sur les différences biologiques mais basées sur une construction culturelle et sociale qui définit les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes, dans une société. Ainsi, les rôles dits féminins et masculins ne sont pas définis par le sexe, mais peuvent évoluer sans cesse, selon les situations économiques, culturelles et sociales.

Gendermainstreaming : est une stratégie qui vise à intégrer une approche de genre dans tous les processus organisationnels d'une institution afin que l'égalité femmes-hommes soit incorporée.

Genderbudgeting : se traduit par la budgétisation sensible au genre. C'est une procédure qui vise à intégrer la dimension de genre dans le processus budgétaire. Le BSG est aussi une approche préventive. En effet, au lieu de prendre des mesures spécifiques pour remédier aux inégalités constatées dans un domaine particulier (projets du service égalité des chances et des genres), on demande à toutes les personnes impliquées dans la préparation et la définition des politiques budgétaires de tenir compte de l'égalité afin d'éviter l'émergence ou le renforcement d'inégalités entre les femmes et les hommes (gender mainstreaming).

Egalité des genres : principe selon lequel tout individu, en dépit de son genre doit pouvoir avoir les mêmes opportunités dans tous les domaines (vie quotidienne, professionnelle et citoyenne), car tous les êtres humains

doivent pouvoir jouir des mêmes droits.

### Pourquoi et Comment introduire le genre dans le budget de la commune ?

Les finances publiques ont pour objectifs de financer des projets qui reflètent les valeurs et les ambitions de notre société. L'égalité entre les femmes et les hommes est une des valeurs nécessaires dans le maintien de notre démocratie. En ralliant les deux, nous pourrions examiner dans quelle mesure les budgets impactent les inégalités entre les femmes et les hommes, ainsi qu'améliorer nos politiques de lutte.

Il s'agit donc d'analyser :

Les ressources (financements mis à disposition),

Les activités (services prévus et mis à disposition),

Les résultats (utilisation prévue et réelle des activités),

Les effets (résultats prévus et réels par rapport aux objectifs politiques définis).

En prenant en compte les égalités entre les femmes et les hommes, en posant les questions suivantes :

Les ressources sont-elles adéquates pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Les activités sont-elles conçues pour être également adaptées aux femmes et aux hommes ?

Les activités sont-elles adaptées pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Les résultats sont-ils répartis équitablement entre les femmes et les hommes ?

Les résultats sont-ils adaptés pour atteindre l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes ?

Les effets favorisent-ils l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Les réponses apportées à ces questions permettront d'établir une analyse de genre (rôles, facteurs d'influence, accès aux ressources et contrôle) ainsi que des stratégies pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

### Intégration du genre par la catégorisation des articles budgétaires

L'intégration concrète du genre dans le budget communal vise à répartir les articles budgétaires en trois catégories.

### Catégorie 1 = neutre

Les articles budgétaires de cette catégorie ne sont pas concernés par le genre.

### Catégorie 2 = spécifique

Ce sont des articles budgétaires qui servent à des actions spécifiques mises en place pour lutter contre une inégalité ou favoriser plus d'égalité. C'est le cas des articles du service Egalité des Chances et des Genres.

Les articles de cette catégorie donnent lieu à une « note de genre », qui est une explication justifiant leur utilisation « spécifique », et permettant d'établir un document récapitulatif joint au budget.

Dans le cadre de la stratégie de gendermainstreaming de la commune, la note de genre est utile, afin de mener une réflexion sur les moyens déployés par la commune pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

### Catégorie 3 = à genrer

Ce sont des articles budgétaires qui ont été déterminés comme « genrables », car la réflexion et la mise en place d'actions positives est possible.

Les services dont les articles sont repris dans cette catégorie, bénéficieront d'un accompagnement lors de la conception de leur projet, afin d'appliquer les recommandations.

## III. NOTE DE GENRE

### 1. Réaménagement des cours de récréation

722/741-51/ - /40 Education 60.000 €

La rénovation de la cour de récréation de l'école du Centre a été achevée en août 2023. Des aménagements d'espaces maternelles et primaires ont été créés. Chaque espace sera divisé en 3 zones de taille + équivalente : 1 zone pour des jeux calmes, 1 zone des jeux "ballon et course", 1 zone espace calme. Un des objectifs de cette configuration était de favoriser la coopération entre les filles et garçons, avec des jeux adaptés pour tous les âges, en supprimant les terrains de foot et de basket qui ne permettent pas à tous les enfants de profiter des espaces de jeux et pousser notamment les filles à rester en périphérie de la cour de récréation. La direction pourrait envisager de réaliser un questionnaire que les animateurs et surveillants devraient compléter pour obtenir une analyse qualitative des mesures prises, afin de créer un espace plus équitable.

## 2. Animations Evras dans les écoles

871/123-02/ - /90 Familles – Crèches 950 €

Des actions de sensibilisation seront organisées par le planning familial d'Uccle, pour expliquer les différences de genre et le respect de la différence.

## 3. Sensibilisations diverses pour lutter contre les discriminations

849/124-48/ - /16 Egalité des Chances et des Genres 25.175 €

Outre le soutien à la monoparentalité, des ateliers de sensibilisation seront organisés, pour promouvoir l'égalité de genre et lutter contre les stéréotypes de genre, pour lutter contre l'homophobie et la transphobie.

## 4. Subsidés octroyés aux associations actives en matière d'égalité des genres

849/332-02/ - /16 Egalité des Chances et des Genres 10.000 €

Des subsidés seront octroyés pour des projets qui visent à lutter contre les discriminations et/ou promouvoir l'égalité de genre.

## 5. Activité sportives - Boxe - honoraires des prestataires

300/124-48/97 Prévention 3.000 €

Afin de rendre cette activité plus inclusive, les besoins des filles ont été pris en compte en mettant en place des séances de boxe (ouvertes à tout le monde), avec une communication ciblée jeunes filles. Il y a une forte participation des jeunes filles. Ces séances ont permis à ces jeunes filles de davantage prendre confiance en elles même. Le prochain objectif est de réaliser des activités mixtes, avec au préalable une sensibilisation auprès des jeunes sur les questions de genre (blagues sexistes, harcèlement sexiste, etc.) devrait être envisagée.

## 6. Maux bleus (pièce de théâtre sur le thème des violences dans le couple)

300/124-48/97 Prévention 3.000 €

« Les maux bleus » est une pièce de théâtre qui met en lumière le vécu de femmes victimes de violence dans le couple. C'est une problématique sociétale qui a des conséquences sur toute la société, en dépit du fait qu'elle touche directement les femmes.



Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	700/332-02/ - /40	SUBSIDES AUX OEUVRES SOCIALES SCOLAIRES	1.000	Subventions aux associations de parents "au cas où" pour des projets particuliers et ponctuels, comme centenaire, ...			x	Les membres des ADP ont pour objectif de soutenir les voyages scolaires, l'organisation de fancy fair, ... L'association peut avoir une voix consultative sur certains projets importants de l'école, mais elle a surtout un rôle de soutien.
Education	701/123-13/ - /40	SERV ENSEIGN - FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'INFORMATIQUE	2.850	Abonnements à des licences et services pour permettre la bonne gestion du réseau informatique des écoles communales	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	701/123-19/ - /40	SERV ENSEIGN - ACHATS LIVRES, DOCUMENTATION ET ABONNEMENTS	950	Achat d'ouvrages et documentation pour la Conseillère pédagogique			x	Se procurer des ouvrages sur les questions de genre et stéréotypes de genre. Eviter d'acheter des ouvrages qui véhiculent des stéréotypes de genre.
Education	701/123-48/ - /40	SERV ENSEIGN - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	14.500	Cotisations obligatoires CECP, CPEONS, CREOS	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	702/443-48/ - /40	ENS LIBRE - AUTRES AVANTAGES SPECIFIQUES A L'ENS LIBRE	1.000	Subvention de la FWB pour le fonctionnement et les projets organisés par les associations de parents des écoles non communales d'Uccte	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	703/332-02/ - /40	SUBSIDES AUX OEUVRES ET ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT	52.500	1) Subvention AMECODU = remboursement aux écoles du petit matériel pour les garderies (45.000). 3) Subsidés aux Associations de parents des écoles communales (5.500) pour soutenir voyages scolaires, organisation fancy fair, ...			x	Les membres des ADP ont pour objectif de soutenir les voyages scolaires, l'organisation de fancy fair, ... L'association peut avoir une voix consultative sur certains projets importants de l'école, mais elle a surtout un rôle de soutien.
Education	706/111-11/ - /40	CENTRE PMS - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S.	800.000	PMS-Traitement -DEPENSES : barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Obtenir le ratio femme/homme pour les enseignements et les directions et faire une analyse de genre.
Education	706/123-02/ - /40	CENTRE PMS - FOURNITURES ADMINISTRATIVES POUR CONSOMMATION DIRECTE	200	Achat fournitures de bureau	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	706/123-07/ - /40	CENTRE PMS - FRAIS DE CORRESPONDANCE	200	Frais de correspondance : timbres, envoi postaux, ...	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	706/123-12/ - /40	CENTRE PMS - FRAIS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	7.000	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	706/123-17/ - /40	CENTRE PMS - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	5.000	PMS-Formations de supervision du personnel à la demande de la Direction			x	La direction pourrait aussi exiger que le personnel soit formé ou sensibilisé aux questions de genre.
Education	706/123-48/ - /40	CENTRE PMS - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	100	Frais de réunion du CPMS	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	706/124-02/ - /40	CENTRE PMS - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATIONS DIRECTE	2.500	Achat de fournitures diverses et matériel administratif	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	706/124-06/ - /40	CENTRE PMS - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	100		x			Dépenses neutres - non genrables
Education	707/123-16/ - /40	ENSEIGNEMENT- FRAIS D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PEDAGOGIQUES	1.900	Organisation de réunions pour les enseignants : après-midi d'accueil des nouveaux enseignants, réunion de fin d'année des régisseurs, ...	x		x	Rappeler aux nouveaux agents les valeurs d'équité de genre auxquelles la Commune adhère.
Education	721/111-11/ - /40	ENS MATERNEL - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S.	5.575.000	MAT-Traitements -DEPENSES : barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Obtenir des données genrées
Education	721/122-04/ - /40	ENS MATERNEL - DROITS D'AUTEUR , HONORAIRES...	35.150	Organisation d'ateliers artistiques, activités culturelles, sportives et scientifiques au Merlo -> sélection ateliers à l'initiative de l'école			x	Attirer l'attention de la direction et le corps professoral sur les stéréotypes de genre dans les domaines tels que le sport, l'art, etc.
Education	721/123-12/ - /40	ENS MATERNEL- FRAIS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	1.000	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	721/123-16/ - /40	ENS MATERNEL - FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	500	Organisation repas de rentrée avec les Directions + secrétaires écoles communales	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	721/123-17/ - /40	ENS MATERNEL - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	2.000	Formations payées/remboursées par la commune. Les demandes de formation sont à l'initiative des Institutrices et instituteurs maternelles et acceptées si la forment lien avec la fonction			x	Inciter le corps professoral à faire des formations ou participer à des séances de sensibilisation sur les inégalités de genre.
Education	721/124-02/ - /40	ENS MATERNEL - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	135.050	1) Achat matériel hygienique (gel hydro, essuie-tout, papier toilette, ...) (25%) 3) Achat matériel didactique, fournitures scolaires pour les élèves de maternelle, abonnements revues et magazines pour les écoles. Le choix des abonnements est à l'initiative des écoles (75%)	x		x	Attirer l'attention du corps professoral sur les stéréotypes genre véhiculés dans les revues pour les enfants.
Education	721/124-06/ - /40	ENS MATERNEL - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	21.000	Entretien et réparation des aires de jeux maternelles	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	721/124-21/ - /40	ENS MATERNEL - FOURNITURES POUR REMISES DE PRIX, DE JOUETS, ETC...	12.720	Achat de livres de prix de fin d'année et réassortiment des bibliothèques des écoles			x	Choisir un livre qui aborde les problématiques telles que le genre, les discriminations, le respect des autres, la tolérance, etc.
Education	721/124-22/ - /40	ENS MATERNEL - FRAIS DE VOYAGES SCOLAIRES, EXCURSIONS, CLASSES DE PLEIN AIR	20.000	Organisation des classes de dépaysement (classes vertes...) pour les maternelles			x	S'assurer de la participation autant des filles que des garçons.
Education	721/124-23/ - /40	ENS MATERNEL - FRAIS D'ORGANISATION DES REPAS	750.000	Repas cantines scolaires (Dépense = Recette 721/161-08)	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	721/124-48/ - /40	ENS MATERNEL - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	500	AFSCA	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/111-11/ - /40	ENS PRIMAIRE - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S.	11.000.000	Traitements des Instit primaire - barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Obtenir des données genrées
Education	722/122-01/ - /40	ENS PRIMAIRE - HONORAIRES ET INDEMNITES POUR EXPERTISES	26.000	Traitement diététicien.ne - contrôle prestataire repas			x	Veiller à faire attention aux stéréotypes de genre dans l'analyse des compétences de l'expert( e ).
Education	722/122-04/ - /40	ENS PRIMAIRE - DROITS D'AUTEUR, HONORAIRES...	157.000	Organisation d'ateliers artistiques, activités culturelles, sportives et scientifiques pour les primaires, à l'initiative des écoles			x	Attirer l'attention de la direction et le corps professoral sur les stéréotypes de genre à éviter dans les domaines tels que le sport, l'art, etc.
Education	722/123-02/ - /40	ENS PRIMAIRE - FOURNITURES ADMINISTRATIVES POUR CONSOMMATION DIRECTE	35.000	Achat papier	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/123-06/ - /40	ENS PRIMAIRE - PRESTATIONS ADMINISTRATIVES DE TIERS SPECIF. A LA FONCTION	6.000	location bancontact	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/123-07/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS DE CORRESPONDANCE	350	Frais de correspondance	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/123-12/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	117.500	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/123-13/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'INFORMATIQUE	24.100	Abonnements à des licences et services pour permettre le bon fonctionnement du réseau informatique des écoles communales	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/123-16/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	500	Organisation repas de rentrée avec les Directions + secrétaires écoles communales	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/123-17/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	2.000	Formations payées/remboursées par la commune. Les demandes sont à l'initiative du coprs pastoral en primaire et acceptées si en lien avec la fonction			x	Inciter le corps professoral à faire des formations ou participer à des séances de sensibilisation sur les inégalités de genre.

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	722/124-02/ - /40	ENS PRIMAIRE - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	347.500		x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/124-06/ - /40	ENS PRIMAIRE - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	112.000	Entretien et réparation des aires de jeux primaires + élimination déchets/conteneurs + Bruxelles-Propreté	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/124-12/ - /40	ENS PRIMAIRE - LOCATION ET ENTRETIEN DES FOURNITURES TECHNIQUES	3.500	Location conteneur Bruxelles-Propreté	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/124-21/ - /40	ENS PRIMAIRE - FOURNITURES POUR REMISES DE PRIX, DE JOUETS, ETC...	35.000	Achat de livres de prix de fin d'année et réassortiment des bibliothèques des écoles			x	Le choix revient à l'échevine en tenant compte des problématiques actuelles comme le genre et les discriminations, exemple : "Je me défends du harcèlement " d'Emanuelle Piquet, distribué aux bibliothèques des écoles.
Education	722/124-22/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS DE VOYAGE SCOLAIRES, EXCURSIONS, CLASSES DE PLEIN AIR	17.240	Achat médailles pour les classes de neige et organisation des classes de dépaysement (classes vertes,...) pour les primaires	x		*	S'assurer que les filles et les garçons participent aux cours de natation et veiller aux besoins de certaines filles (adolescentes).
Education	722/124-23/ - /40	ENS PRIMAIRE - FRAIS D' ORGANISATION DES REPAS	850.000	Repas cantines scolaires (Dépense = Recette 722/161-06)			x	Dépenses neutres - non genrables
Education	722/124-24/ - /40	ENS PRIMAIRE - AUTRES AVANTAGES SCOLAIRES (TRANSPORT ET ENTREES PISCINE)	210.000	Transport et entrées piscine pour les élèves primaire			x	S'assurer de la participation autant des filles que des garçons.
Education	722/124-48/ - /40	ENS PRIMAIRE - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	7.000	Cotisation AFSCA et transfert de subvention pour Dispositif d'Accrochage scolaire aux écoles communales, projets à l'initiative des écoles	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/332-02/ -DA/40	ENS PRIMAIRE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT D.A.S.	40.500	Transfert subvention Dispositif d'accrochage scolaire écoles non communales : projets à l'initiative des écoles	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/332-02/ -VU/40	ASBL VAL D'UCCLE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT	170.000	Subside communal pour les dépenses de fonctionnement de l'asbl Val D'Uccle	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/443-48/ - /40	ENS PRIMAIRE - AUTRES AVANTAGES SPECIFIQUES EC LIBRES D.A.S.	5.000	Dépenses Dispositif d'accrochage scolaire écoles non communales : projets à l'initiative des écoles	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/111-11/ - /40	ENS ARTISTIQUE - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S.	2.250.000	ART-Traitements des ls -DEPENSES : barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Obtenir des statistiques de genre
Education	734/122-05/ - /40	ENS ARTISTIQUE - JETONS DE PRESENCE DES COMMISSIONS ET JURYS	5.000	Jetons de présence pour les jurys extérieurs (= hors enseignants) des épreuves de fin d'année - artistique			x	Composition paritaire des jurys extérieurs Juin 2023: 11 femmes/9 hommes sélectionnés exclusivement par la direction de l'école en fonction des compétences (maîtrise instruments).
Education	734/123-06/ - /40	ENS ARTISTIQUE - PRESTATIONS ADMINISTRATIVES DE TIERS SPECIF. A LA FONCTION	2.500	Abonnement bancontact	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/123-07/ - /40	ENS ARTISTIQUE - FRAIS DE CORRESPONDANCE	100	Frais de correspondance	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/123-12/ - /40	ENS ARTISTIQUE - FRAIS DE LOCATION ET D' ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	7.000	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	734/123-13/ - /40	ENS ARTISTIQUE - FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'INFORMATIQUE	4.100	Abonnements à des logiciels spécifiques : Académia et Adobe	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/123-16/ - /40	ENS ARTISTIQUE - FRAIS D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PEDAGOGIQUES	2.000	Organisation des expositions de fin d'année enseignement artistique			x	Veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes de genre lors des activités.
Education	734/123-17/ - /40	ENS ARTISTIQUE - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	600	Formations payées/remboursées par la commune. Les demandes sont à l'initiative des Instit artistique et acceptées si en lien avec la fonction			x	Inciter le corps professoral à faire des formations ou participer à des séances de sensibilisation sur les inégalités de genre.
Education	734/123-48/ - /40	ENS ARTISTIQUE - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	8.000	Organisation concours de fin d'année enseignement artistique.	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/124-02/ - /40	ENS ARTISTIQUE - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	22.500	Achat matériel hygiénique (gel hydro, essuie-tout, papier toilette, ...) et matériel didactique, fournitures scolaires pour les élèves de maternelle	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/124-06/ - /40	ENS ARTISTIQUE - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	10.000	Réparation + accords instruments musiques + location conteneurs Bruxelles-Propreté	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/124-12/ - /40	ENS ARTISTIQUE - LOCATION ET ENTRETIEN DES FOURNITURES TECHNIQUES	4.250	Location de costumes enseignement artistique + location orgue Eglise Saint-Marc	x		x	Attirer l'attention du coprs professoral sur les stéréotypes de genre à éviter dans le domaine culturel (durant la fabrication de costumes et l'attribution des rôles).
Education	735/111-11/ - /40	ENS TECHNIQUE - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S.	950.000	Traitements des Instit Cours de Promotion Sociales d'Uccle (CPSU) - barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Faire une analyse genrée sur le ratio femme/homme.
Education	735/123-06/ - /40	ENS TECHNIQUE - PRESTATIONS ADMINISTRATIVES DE TIERS SPECIF. A LA FONCTION	1.300	Abonnement bancontact	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	735/123-12/ - /40	ENS TECHNIQUE - FRAIS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	6.000	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	735/123-17/ - /40	ENS TECHNIQUE - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	500	Formations payées/remboursées par la commune. Les demandes sont à l'initiative des enseignants du CPSU et acceptées si en lien avec la fonction			x	Inciter le corps professoral à faire des formations ou participer à des séances de sensibilisation sur les inégalités de genre.
Education	735/123-48/ - /40	ENS TECHNIQUE - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	1.000	Publicité pour le CPSU			x	Veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes de genre ans le choix des images et la rédaction de texte.
Education	735/124-02/ - /40	ENS TECHNIQUE - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	800	CPSU-Fournitures de bureau + sacs à déchets (100) + Livres, documentations, abonnements (700 <- 735/124-02/40)	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	735/126-01/ - /40	ENS TECHNIQUE - LOYERS ET CHARGES LOCATIVES DES IMMEUBLES LOUES	50.000	Location locaux DeFré pour le CPSU	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/111-11/ - /40	MERLO - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S.	1.400.000	Traitements des Instit du Merlo - barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Obtenir des données genrées
Education	75101/122-04/ - /40	MERLO - DROITS D'AUTEUR, HONORAIRES.....	7.500	Organisation d'ateliers artistiques, activités culturelles, sportives et scientifiques au Merlo -> sélection ateliers à l'initiative de l'école			x	Attirer l'attention du corps professoral sur les stéréotypes de genre véhiculés dans les revues pour les enfants et jeunes.
Education	75101/123-07/ - /40	MERLO - FRAIS DE CORRESPONDANCE	50	frais de correspondance	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/123-12/ - /40	MERLO - FRAIS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	12.000	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	75101/123-13/ - /40	MERLO - FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'INFORMATIQUE	750	Abonnements à des licences et services pour permettre le bon fonctionnement du réseau informatique du Merlo	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/123-17/ - /40	MERLO - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	5.000	Formations payées/remboursées par la commune. Les demandes sont à l'initiative des Instit du Merlo et acceptées si en lien avec la fonction			x	Inciter le corps professoral à faire des formations ou participer à des séances de sensibilisation sur les inégalités de genre.
Education	75101/124-02/ - /40	MERLO - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	21.000	1) Achat matériel hygiénique (gel hydro, essuie-tout, papier toilette, ...) 30%), achat matériel didactique, fournitures scolaires pour les élèves du Merlo (70%)	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/124-06/ - /40	MERLO - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	5.000	Entretien et réparation des aires de jeux	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/124-21/ - /40	MERLO - FOURNITURES POUR REMISE DE PRIX, DE JOUETS, ETC.....	3.300	Achat de livres de prix de fin d'année et réassortiment de la bibliothèques de l'école			x	Choix de l'échevine en tenant compte des problématiques actuelles comme le genre et les discriminations
Education	75101/124-23/ - /40	MERLO - FRAIS D'ORGANISATION DES REPAS	20.000	Repas cantines scolaires (Dépense - Recette 75101/161-06)	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/124-24/ - /40	MERLO - AUTRES AVANTAGES SCOLAIRES ( FREQ PISCINE)	2.750	Transport et entrées piscine pour les élèves du Merlo	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/124-48/ - /40	MERLO - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	250	Cotisation AFSCA	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/111-11/ - /40	ICPP - TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENS A CHARGE DE L'A.S	4.250.000	ICPP-Traitements des Is -DEPENSES : barèmes fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles			x	Obtenir des statistiques genrées
Education	75102/122-04/ - /40	ICPP - DROITS D'AUTEUR, HONORAIRES.....	7.000	Organisation d'ateliers artistiques, activités culturelles, sportives et scientifiques à l'ICPP -> sélection ateliers à l'initiative de l'école			x	Attirer l'attention du cprps professoral
Education	75102/123-07/ - /40	ICPP - FRAIS DE CORRESPONDANCE	600	Frais de correspondance	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/123-12/ - /40	ICPP - FRAIS LOCATION ET D'ENTRETIEN MAT. ET MOB. DE BUREAU LOUE	12.000	Location imprimante	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/123-13/ - /40	ICPP - FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'INFORMATIQUE	4.050	Abonnements à des logiciels spécifiques pour la bonne gestion du réseau informatique de l'ICPP	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/123-16/ - /40	ICPP - FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	450	Organisation de réunions pour les Instit de l'ICPP	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/123-17/ - /40	ICPP - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	5.000	Formations payées/remboursées par la commune. Les demandes sont à l'initiative des Instits et acceptées si en lien avec la fonction			x	Inciter le corps professoral à faire des formations/participer à des séances de sensibilisation sur les stéréotypes de genre.
Education	75102/124-02/ - /40	ICPP - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	100.000	1) Achat matériel hygiénique (gel hydro, essuie-tout, papier toilette, ...) + achat alimentation pour l'hôtellerie + achat plantes pour l'horticulture(75%) 3) Achat matériel didactique, fournitures scolaires pour les élèves de l'ICPP (25%)	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/124-06/ - /40	ICPP - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	20.000	réparation et entretien matériel horticole pour les cours et des cuisines	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/124-21/ - /40	ICPP - FOURNITURES POUR REMISES DE PRIX, DE JOUETS, ETC.....	2.200	Achat de livres de prix de fin d'année et réassortiment de la bibliothèques de l'école			x	Choix par l'échevine en tenant compte des problématiques actuelles comme le genre et les discriminations
Education	75102/124-23/ - /40	ICPP - FRAIS D'ORGANISATION DES REPAS	500	ICPP-Repas -DEPENSES	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/124-24/ - /40	ICPP - AUTRES AVANTAGES SCOLAIRES (FREQ PISCINE)	12.000	Transport et entrées piscine pour les élèves de l'ICPP	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/124-02/ - /40	PL DE JEUX - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	11.400	1) Achat alimentation et produits hygiéniques (40%) 3) achat matériel de bricolage pour les enfants	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/124-06/ - /40	PL DE JEUX - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	7.600	Organisation d'animations			x	Proposer et/ou inciter les animat(eur)s(ric)es à participer à une séance de sensibilisation sur les inégalités de genre dans la petite enfance.

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	76102/124-22/ - /40	PL DE JEUX - FRAIS DE VOYAGES SCOLAIRES, EXCURSIONS, CLASSES DE PLEIN AIR	6.650	Transport en car pour des activités	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	76102/124-24/ - /40	PL DE JEUX - AUTRES AVANTAGES SCOLAIRES	1.900	Organisation de sorties (piscine, ...)			x	S'assurer que les filles et les garçons participent aux cours de natation et veiller aux besoins de certaines filles (adolescentes).
Education	871/124-06/ - /40	MEDECINE - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	16.625	Transport en car pour visites médicales élèves	x			Dépenses neutres - non genrables
<b>Recettes</b>								
Education	706/461-01/ - /40	CENTRE PMS - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT	800.000	Traitements des MDP du CPMS - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 706/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	706/463-01/ - /40	CENTRE PMS - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. DANS FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60.000	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des MDP du CPMS	x			Recettes neutres - non genrables
Education	721/161-08/ - /40	ENS MATERNEL - INTERVENTIONS DES PARENTS DANS LES REPAS	750.000	Repas cantines scolaires (Dépense = Recette 721/161-08)			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	721/161-09/ - /40	ENS MATERNEL - INTERVENTION DES PARENTS DANS LA SURVEILLANCE ET LES COURS	250.000	Redevances payées par les parents pour les surveillances de midi maternelles			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	721/461-01/ - /40	ENS MATERNEL - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. TRAITEMENTS PERSONNEL ENSEIGNANT	5.575.000	Traitements des Instit MAT - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 721/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	721/463-01/ - /40	ENS MATERNEL - CONTRIBUTIONS A.S. DANS FRAIS FONCTIONNEMENT	1.000.000	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des MDP maternelle	x			Recettes neutres - non genrables
Education	721/465-48/ - /40	ENS MATERNEL - AUTRES CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DE L'A.S.	101.250	Subvention Gratuité de la FWB : achat de fournitures scolaires pour les maternelles + organisation d'activités culturelles, scientifiques et sportives			x	Veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes de genre lors des activités.
Education	721/485-01/ - /40	ENS MATERNEL - CONTRIB.DES AUTRES P.P. DANS LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	125.000	Subvention ONE pour l'Accueil Extra Scolaires des maternelles : ateliers organisés dans les écoles, achat matériel pour les garderies, salaire des animateurs, ...			x	Faire une analyse genrée sur le ratio femme/homme pour les enseignant(es) et les directions.
Education	722/161-04/ - /40	ENS PRIMAIRE - PRODUITS DES DROITS D'ENTREE	25.000	Redevances payées par des extérieurs qui occupent les locaux scolaires pour organiser des activités (clubs sportifs, sociaux, ...) après les cours ou des stages pendant les vacances scolaires	x			Recette neutres - non genrables
Education	722/161-08/ - /40	ENS PRIMAIRE - INTERVENTIONS DES PARENTS DANS LES REPAS	850.000	Repas cantines scolaires (Dépense = Recette 722/161-08)			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	722/161-09/ - /40	ENS PRIMAIRE - INTERVENTION DES PARENTS DANS LA SURVEILLANCE ET LES COURS	550.000	Redevances payées par les parents pour les surveillances de midi primaires			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	722/461-01/ - /40	ENS PRIMAIRE - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. DANS TRAITEMENTS PERSONNEL ENSEIGNANT	11.000.000	Traitements des Instit PRIM - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 722/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	722/463-01/ - /40	ENS PRIMAIRE - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. DANS FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1.500.000	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des Institut(rices)rs primaires	x			Recettes neutres - non genrables
Education	722/465-48/ - /40	ENS PRIMAIRE - AUTRES CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DE L'A.S	140.240	Subventions FWB pour l'achat de manuels scolaires, projets d'alimentation équilibrées (à l'initiative des écoles). Dispositif d'accrochage scolaire (idem)	x			Recettes neutres - non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	722/485-01/ - /40	ENS PRIMAIRE - CONTRIB. DES AUTRES P.P. DANS LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	270.000	Subvention ONE pour l'Accueil Extra Scolaires des primaires	x			Recettes neutres - non genrables
Education	722/485-02/ - /40	ENS PRIMAIRE - CONTRIB. DES AUTRES P.P. DANS LES FRAIS DE PERSONNEL	1.193	Transfert de subvention pour membre du personnel avec maladie professionnelle	x			Recettes neutres - non genrables
Education	734/161-09/ - /40	ENS ARTISTIQUE - INTERVENTION DES PARENTS DANS LA SURVEILLANCE ET LES COURS	1.400	Recette location d'instruments de musique			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	734/461-01/ - /40	ENS ARTISTIQUE - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. TRAITEMENTS PERSONNEL ENSEIGNANT	2.250.000	Traitements des Instit artistiques - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 734/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	734/463-01/ - /40	ENS ARTISTIQUE - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. DANS FRAIS DE FONCTIONNEMENT	85.000	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des Instit artistique	x			Recettes neutres - non genrables
Education	735/161-09/ - /40	ENS TECHNIQUE - COURS PROMOTION SOCIALE + EDUC. PHYS. ADULTES	50.000	Recette inscription CPSU + cours d'éducation physique spécifiquement pour femme organisé dans les écoles de Messidor et du Lonchamo 2x/semaine			x	
Education	735/461-01/ - /40	ENS TECHNIQUE - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. TRAITEMENTS PERSONNEL ENSEIGNANT	950.000	Traitements des Instit artistiques - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 734/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	735/463-01/ - /40	ENS TECHNIQUE - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. DANS FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4.500	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des Instit du CPSU	x			Recettes neutres - non genrables
Education	75101/161-08/ - /40	MERLO - INTERVENTIONS DES PARENTS DANS LES REPAS	20.000	Repas cantines scolaires (Dépense = Recette 75102/161-08)			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	75101/161-09/ - /40	MERLO - INTERVENTION DES PARENTS DANS LA SURVEILLANCE ET LES COURS	25.000	Redevances payées par les parents pour les surveillances de midi Merlo			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	75101/461-01/ - /40	MERLO - CONTRIBUTIONS A.S. TRAITEMENTS PERSONNEL ENSEIGNANT	1.400.000	Traitements des Instit du Merlo - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 75101/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	75101/463-01/ - /40	MERLO - CONTRIBUTIONS A.S. DANS FRAIS DE FONCTIONNEMENT	120.000	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des Instit Merlo	x			Recettes neutres - non genrables
Education	75101/465-48/ - /40	MERLO - AUTRES CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DE L'A.S.	600	Subvention FWB pour l'achat de manuels scolaires	x			Recettes neutres - non genrables
Education	75102/161-08/ - /40	ICPP - INTERVENTIONS DES PARENTS DANS LES REPAS	500	Repas cantines scolaires (Dépense = Recette 75102/124-23)			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	75102/461-01/ - /40	ICPP - CONTRIBUTIONS DE L'A.S. TRAITEMENTS PERSONNEL ENSEIGNANT	4.250.000	Traitements des Instit de l'ICPP - barèmes déterminés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Recette = Dépense 75102/111-11)	x			Recettes neutres - non genrables
Education	75102/463-01/ - /40	ICPP - CONTRIBUTIONS L'A.S. DANS FRAIS DE FONCTIONNEMENT	400.000	Subvention de la FWB pour frais de fonctionnement + remboursement frais transport des Instit ICPP	x			Recettes neutres - non genrables
Education	75102/465-48/ - /40	ICPP - AUTRES CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DE L'A.S.	950	Subvention FWB pour l'achat de manuels scolaires	x			Recettes neutres - non genrables
Education	76102/161-09/ - /40	PL DE JEUX - INTERVENTION DES PARENTS	50.000	Frais d'inscription			x	Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les personnes qui ont des difficultés, mais celles-ci ont la possibilité de faire une demande auprès du CPAS pour obtenir une aide.
Education	76102/465-01/ - /40	PL DE JEUX - CONTRIBUTIONS DE L' A.S. DANS FRAIS FONCTIONNEMENT	10.000	Subvention ONE pour l'organisation des plaines	x			Recettes neutres - non genrables
Education	706/741-51/ - /40	CENTRE PMS - ACHATS MOBILIER	500	PMS-rééquipement en mobilier intérieur (meuble, armoire, bancs, chaises)	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	706/742-53/ - /40	CENTRE PMS - ACHATS MATERIEL INFORMATIQUE	4.000	équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Education	706/744-98/ - /40	CENTRE PMS - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	1.500	1) Achat matériel de bureau (55%) 3) jeux didactiques non genrés (45%)	x		x	Une attention sera accordée aux choix de jeux afin d'éviter les stéréotypes de genre.
Education	721/741-51/ - /40	ENS MATERNEL - ACHATS MOBILIER	30.000	MAT-rééquipement en mobilier garderie intérieur et extérieur (meuble, armoire, bancs, chaises) + gros matériel sportif	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	721/742-53/ - /40	ENS MATERNEL - ACHATS MATERIEL INFORMATIQUE	15.000	Équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	721/744-98/ - /40	ENS MATERNEL - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	33.000	Équipement matériel et jeux didactiques, petit matériel de sport et de psychomotricité	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/741-51/ - /40	ENS PRIMAIRE - ACHATS MOBILIER	60.000	1) Rééquipement en mobilier pour les Instit et les classes, matériel sportif divers pour les cours d'éducation physique 2) Réaménagement des cours de récréation	x	x		Renovation de la cour de recreation de l'école du Centre achevée (en août 2023) : aménagement d'espaces maternelles et primaires. Chaque espace sera divisé en 3 zones de taille +- équivalente : 1 zone de jeu calme, 1 zone de jeu "ballon et course", 1 zone espace calme. La direction pourrait envisager un questionnaire que les animateurs et surveillants devraient compléter pour avoir une analyse qualitative des mesures prises.
Education	722/742-53/ - /40	ENS PRIMAIRE - ACHATS MATERIEL INFORMATIQUE	60.000	Équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/744-51/ - /40	ENS PRIMAIRE - ACHATS DE MACHINES ET DE MATERIEL D'EQUIP. ET D'EXPLOITATION	33.000	Achat matériel industriel pour les cuisines des écoles communales	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	722/744-98/ - /40	ENS PRIMAIRE - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	55.000	1) Achat électroménagers pour les cuisines scolaires et les écoles, matériel entretien et machines pour travaux techniques 3) matériel et jeux didactiques pour les élèves	x		x	Veiller à opter pour des jeux qui ne véhiculent pas des stéréotype de genre.
Education	734/741-51/ - /40	ENS ARTISTIQUE - ACHATS MOBILIER	500	Équipement en mobilier divers pour les futurs nouveaux locaux du CPSU	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/742-53/ - /40	ENS ARTISTIQUE - ACHATS MATERIEL INFORMATIQUE	6.000	Équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	734/744-98/ - /40	ENS ARTISTIQUE - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	28.000	Équipement en instruments de musiques + matériel Hi Fi pour les cours des Académies de musique Fr et Nlds	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	735/741-51/ - /40	ENS TECHNIQUE - ACHATS MOBILIER	1.000	Équipement en mobilier divers pour les futurs nouveaux locaux du CPSU	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	735/742-53/ - /40	ENS TECHNIQUE - ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	10.000	Équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	735/744-98/ - /40	ENS TECHNIQUE - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	1.000	Équipement en petit électroménager pour les futurs nouveaux locaux du CPSU	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/741-51/ - /40	MERLO - ACHATS MOBILIER	7.000	Équipement en mobilier divers pour les instits du Merlo et les salles de classe	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/742-53/ - /40	MERLO - ACHATS MATERIEL INFORMATIQUE	10.000	Équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75101/744-98/ - /40	MERLO - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	13.000	Équipement en matériel et jeux didactiques spécifiques pour l'accueil Type 2 au Merlo + matériel de psychomotricité	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/741-51/ - /40	ICPP - ACHATS MOBILIER	15.000	Équipement en mobilier divers pour les MDP de l'ICPP et les salles de classe	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/742-53/ - /40	ICPP - ACHATS MATERIEL INFORMATIQUE	10.000	Équipement des membres du personnels/classes en matériel informatique	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/744-51/ - /40	ICPP - ACHATS DE MACHINES ET DE MATERIEL D' EQUIP. ET D' EXPLOITATION	13.000	Achat matériel pour les cuisines de l'école	x			Dépenses neutres - non genrables
Education	75102/744-98/ - /40	ICPP - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	12.000	1) Equipement en matériel et petit électroménager pour l'école 3) achat jeux didactiques	x		x	Veiller à opter pour des jeux qui ne véhiculent pas des stéréotype de genre.
Education	76102/744-98/ - /40	PL DE JEUX - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D'EXPLOITATION DIVERS	2.500	Équipement annuel pour les plaines de jeux			x	La perspective genrée sera prise en compte dans la réflexion du matériel à acquérir.
Familles - Crèches	131/123-14/ - /90	FAMILLES - PRESTATIONS DU SERVICE MEDICAL DU TRAVAIL	2.850	Remboursement sélection médicale et permis de conduire chauffeur permis C	x			Recettes neutres - non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Familles - Crèches	825/123-16/ - /90	FAMILLES - SOUTIEN A LA PARENTE - ORGANISATIONS DIVERSES	19.950	Paiement des prestataires pour des activités au Family Corner, afin d'assurer le bien-être des parents avec leur bébé, mais aussi de sortir de l'isolement en rencontrant d'autres parents. Activités: "Gym poussette" pour se remettre au sport en douceur sans laisser leur bébé, "Massage bébé" pour apprendre à masser son bébé afin de l'apaiser et donc apaiser le parent, "Coaching parental sommeil bébé" pour aider le nouveau parent à acquérir des clés afin de gérer le sommeil de son enfant et donc son propre sommeil.			x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché : pas de différence de traitement entre les prestataires postulant(e)s en fonction du genre, de la race, etc. Le nombre de participantes aux activités s'élève à ± 95 %. Envisager de rendre les activités plus accessibles en terme d'horaire, pour attirer davantage de femmes que d'hommes.
Familles - Crèches	825/331-01/ - /90	FAMILLES - PRIMES DE NAISSANCES	12.000		x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	825/332-02/ - /90	FAMILLES - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	6.000	Subsides versés à l'asbl communale "Actions pour la familles, la Santé et l'Égalité des Chances à Uccle".	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	833/332-02/ - /90	FAMILLES - MOINS VALIDES - INTERVENTIONS EN FAVEUR DES HANDICAPES	19.000	Subsides octroyés à différentes asbl qui s'occupent du handicap			x	La thématique du handicap n'est pas croisée ou/et questionnée avec la dimension de genre. Une sensibilisation des asbl sur le genre pourrait être envisagée.
Familles - Crèches	840/123-48/ - /90	FAMILLES - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	475	Frais administratifs pour le service Familles	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	84401/122-03/ - /90	CRÈCHES - HONORAIRES ET INDEMNITES POUR AVOCATS MEDECINS ET PARAMEDICAL	31.350	Supervision du personnel des 9 crèches			x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché : pas de différence de traitement entre les firmes postulantes en fonction du genre.
Familles - Crèches	84401/122-04/ - /90	CRÈCHES - DROITS D'AUTEURS, HONORAIRES, INDEMN. ARTISTES, PROFESSEURS, TRADUCTEURS...	2.375	Frais de SABAM etc.	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	84401/123-16/ - /90	CRÈCHES - FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	950	Soirées parents, achat biscuits etc. journées pédagogiques	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	84401/123-48/ - /90	CRÈCHES - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	475	Frais divers crèches (fardes spécifiques, bricolage etc.)	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	84401/124-02/ - /90	CRÈCHES - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	218.500	marché "laits spéciaux", marchés "Lebout - produits médicaux crèches (12.000 €)", "tribona", "solucious", "walravens", "Jean De smet", linge etc.	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	84401/124-06/ - /90	CRÈCHES - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	26.600	1) Réparations des machines dans les crèches. 3) Animations musicales	x		x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché pour l'engagement des prestataires.
Familles - Crèches	84401/124-21/ - /90	CRÈCHES - FOURNITURES POUR REMISES DE PRIX, DE JOUETS, ETC...	5.700	Achats divers crèches (Saint-Nicolas etc.)			x	Achat de jouets non-genrés. Le personnel a été sensibilisé sur les stéréotypes de genre et les inégalités dans la petite enfance.
Familles - Crèches	84401/124-48/ - /90	CRÈCHES - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	2.375	Afscsa	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	849/123-16/ - /90	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP- FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	950	Traiteur sensibilisation du personnel au handicap, traiteur Samedifférence etc.			x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché pour l'engagement des traiteurs.
Familles - Crèches	849/124-48/ - /90	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	13.300	Organisation de Samedifférence,	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	849/332-02/ - /90	SANTE-PREVENTION-ACTION SOCIALE - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	5.000	Subside A.C.S.	x			Dépenses neutres - non genrables
Familles - Crèches	871/122-03/ - /90	MEDECINE - HONORAIRES ET INDEMNITES POUR AVOCATS MEDECINS ET PARAMEDICAL	95.000	Honoraires médecin des écoles indexé + médecin vaccinateur grippe			x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché, l'engagement des médecins.
Familles - Crèches	871/123-02/ - /90	MEDECINE - FOURNITURES ADMINISTRATIVES POUR CONSOMMATION DIRECTE	950	Animations Evras dans les écoles etc.		x		Actions de sensibilisation pour promouvoir les différences de genre et le respect de la différence.
Familles - Crèches	871/124-02/ - /90	MEDECINE - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	28.500	Marché "Lebout" centre de santé. PSE libre, vaccins grippe, etc.			x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché, engagement d'un médecin : 3 femmes et 3 hommes ont été contactés dans le marché.
Familles - Crèches	871/124-06/ - /90	MEDECINE - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	950	Calibrages de machines - prestations de tiers indexées			x	Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché.
Egalité des Chances et des Genres	849/123-16/ - /16	EGALITE DES CHANCES ET DES GENRES - FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	941	Frais de réception éventuels	x			Dépenses neutres - non genrables
Egalité des Chances et des Genres	849/124-48/ - /16	EGALITE DES CHANCES ET DES GENRES - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	25.175	Sensibilisations diverses pour lutter contre les discriminations			x	Ateliers de sensibilisation pour l'égalité fille-garçon et lutter contre les stéréotypes de genre dans les écoles primaires uccloises, show drag queen, etc.

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Egalité des Chances et des Genres	849/332-02/ - /16	EGALITE DES CHANCES ET DES GENRES - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	10.000	Subside octroyés à des organismes ayant une dimension de genre dans leur projet.		x		Subsidés octroyés à une chorale LGBTQIA+ et à d'autres associations.
Jeunesse	76101/123-16/ - /61	JEUNESSE- ORGANISATION DE MANIFESTATIONS	16.200	Festival Uckel'Air, une attention est donnée dans le line up.			x	Veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes de genre dans la communication, le choix des artistes et l'engagement des prestataires.
Jeunesse	76101/123-48/ - /61	JEUNESSE - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS			x			Article budgétaire supprimé en 2024
Jeunesse	76101/332-02/ - je/61	JEUNESSE - SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT EN FAVEUR DE L'ASBL	30.000	Subside octroyé à l'asbl Jeunesse	x			Dépenses neutres - non genrables
Jeunesse	76101/332-02/ - MJ/61	JEUNESSE - SUBSIDES AUX MOUVEMENTS DE JEUNES	8.000	Subsidés octroyés aux mouvements de jeunesse.			x	Interroger les mouvements de jeunesse sur leur politique/mesure prises en matière d'égalité des genres.
Jeunesse	76302/124-02/ - /61	SALLE 1180 - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	475	Matériel et consommables pour la salle 1180	x			Dépenses neutres - non genrables
Mobilier	410/123-16/ - /95	MOBILITE - FRAIS ORGANISATION DE MANIFESTATIONS	42.750				x	L'article pourrait être genrable mais cela dépendra de l'activité qui sera mise en place.
Mobilier	421/685-51/ - /95	Voirie - Subs. Spécifique en capital des autres P.P.	230.000			x		Dépenses neutres - non genrables
Mobilier	410/465-48/ - /95	MOBILITE - AUTRES CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DE L' A.S.	58.500	Contrat de mobilité - subside que nous recevons de la Région afin de fluidifier le trafic dans les carrefours régionaux.	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/122-48/97	PREVENTION- INDEMNITES POUR AUTRES PRESTATIONS (ALE)	55.500	Sorties/rentrees écoles - Chèques ALE			x	La sécurité des passages pour piétons aux abords des écoles profiterait davantage aux femmes, dans la mesure où c'est elles qui se chargent de déposer et récupérer les enfants à l'école. Cependant, de plus en plus d'hommes se chargent de cette tâche. De ce fait, il serait intéressant
Prévention	300/122-48/97	PREVENTION- INDEMNITES POUR AUTRES PRESTATIONS (ALE)	25.000	Sorties/rentrees écoles - Indemnités de déplacements			x	
Prévention	300/123-16/97	PREVENTION - FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	500	Mise en réseau - Frais de représentation, Cathering réunion et événements	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/123-17/97	PREVENTION - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	10.000	Formations liées aux Activités du PLPP - Frais de formation			x	Trouver des formations sur le thème de l'égalité H/F (principalement vis à-vis du sentiment d'insécurité dans l'espace public).
Prévention	300/123-17/97	PREVENTION - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	800	Formations liées aux Activités du PSSP - Frais de formation			x	ou faire attention à ce que les personnes chargées des formations intègrent l'égalité des genres. Il a été envisagé de former les agents sur les VIF. le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public, les autres formes de discriminations.
Prévention	300/123-17/97	PREVENTION - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	10.000	Formations liées aux Activités du PASC - Frais de formation			x	Acquérir de la documentation afin de permettre aux agents de se professionnaliser par eux-mêmes, notamment sur les questions d'inégalité de genre.
Prévention	300/123-19/97	PREVENTION - FRAIS D'ACHATS LIVRES, DE DOCUMENTATION ET D'ABONNEMENTS	400	Autoformation (documentation) - livres, ouvrages etc.			x	
Prévention	300/123-19/97	PREVENTION - FRAIS D'ACHATS LIVRES, DE DOCUMENTATION ET D'ABONNEMENTS	800	Coordination - BeFus - Il s'agit d'une cotisation annuelle pour le « Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine » c'est une formule unique.	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	280	F/O parcs - matériel fonctionel pour les parcs (colçons etc.)	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	300	Sorties/rentrees écoles - Matériel fonctionel pour SH	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	200	Remédiation scolaire transition secondaire - Denrées (pour goûter de fin de session)			x	Les statistiques de 2022 démontrent que les remédiations organisées par le service Prévention attirent une population assez mixte (55-45) et cela fluxue d'une séance à une autre.
Prévention	300/124-06/97	PREVENTION - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	700	Remédiation scolaire CEB - Honoraires Schola ULB			x	Une comparaison de ces chiffres à ceux des difficultés scolaires pourrait être envisagée afin d'orienter la communication.
Prévention	300/124-06/97	PREVENTION - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	3.000	Remédiation scolaire transition secondaire - Honoraires Schola ULB			x	
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	600	Participation à des fêtes/événements de quartiers (Melkriek, Homborch, Merlo) - Denrées	x			
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	100	Présence Antenne Melkriek - Matériel pour entretien	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	100	Présence Antenne Homborch - Matériel pour entretien	x			
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	800	Il ne s'agit que de matériel fonctionel : brevets du cycliste - casques vélo - équipement spécifique	x			Dépenses neutres - non genrables
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	500	Maraudes - Café, gobelets, biscuits, tickets stib, ticket douchflux	x		x	En ce qui concerne les actions liées à la thématique du sans-abrisme, les statistiques montrent que cela touche en grande majorité les

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	1.000	Sensibilisation Solidarity bag - sacs imprimés, goutés pour bénévoles aidants			x	Les statistiques montrent que cela touche en grande majorité les hommes. L'action menée est de nature préventive et a pour principal objectif de faire le relais vers les acteurs de terrains locaux.
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	300	Activités d'été - Denrées	x			Prise en compte de la dimension de genre dans l'objet du marché pour l'engagement des prestataires.
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	1.000	Activités d'été - honoraires des prestataires, entrées parcs de loisirs, tickets de trains			x	
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	200	Activités annuelles - Denrées	x			
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	3.150	Activités annuelles - honoraires des prestataires, entrées parcs de loisirs, ticket activité, tickets de trains			x	
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	650	Activités annuelles - Matériel de sport/animation (bricolage, potager, etc.)			x	
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	400	Activité congés scolaires - Denrées	x			
Prévention	300/124-02/97	PREVENTION - FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	200	Activité congés scolaires - Matériel de sport/animation	x			
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	1.000	Activité congés scolaires - honoraires des prestataires, entrées parcs de loisirs, tickets de trains			x	
Prévention	300/124-06/97	PREVENTION - PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION	2.200	Accompagnement espace public - honoraires			x	Les actions envisagées ne sont pas entièrement définies. Des actions concernant l'occupation fille-garçon de l'espace public au melkriek est envisagée.
Prévention	300/124-08/97	PREVENTION - ASSURANCES DIVERSES (RC, VOL, INCENDIE, MOBILIER, ETC...)	400	Activité sportives - Foot - Assurance obligatoire de la FWB	x			Dépenses neutres- non genrables
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	600	Activité sportives - Foot - location salle			x	Afin de rendre cette activité plus inclusive, les besoins des filles ont été pris en compte et des séances de boxe ont été mises en place (ouvertes à tout le monde) avec une communication ciblée jeunes filles. Le résultat, il y a une forte participation des jeunes filles et elles se sentent plus en confiance. Le prochain objectif est de réaliser des activités mixtes. Au préalable une sensibilisation auprès des jeunes sur les questions de genre (blagues sexistes, harcèlement sexiste, etc.) devrait être envisagée.
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	3.000	Activité sportives - Boxe - honoraires des prestataires		x		Cette campagne sera pensée de façon à avoir un visuel le plus inclusif possible.
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	1.500	Brochure guide des voisins - impression des brochures			x	« Les maux bleus » est une pièce de théâtre qui met en lumière le vécu de femmes victimes de violence dans le couple. C'est une problématique sociétale qui a des conséquences sur toute la société, en dépit du fait qu'elle touche principalement et directement les femmes. C'est pourquoi, la communication sera ciblée pour attirer un large public.
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	3.000	Maux bleus (pièce de théâtre sur le thème des violences dans le couple. - Plusieurs frais de natures différentes sont genrables .		x		
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	120	Participation à des fêtes/événements de quartiers (Melkriek, Homborch, Merlo) - honoraires des prestataires			x	Ces activités (organisées par les éducateurs de rue) n'ont vraiment décollé qu'en 2023 grâce à la constitution d'une équipe de 4 éducateurs et un coordinateur ; nous n'avons pas encore de statistiques pour réaliser une analyse de genre.
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	400	Participation à des fêtes/événements de quartiers (Melkriek, Homborch, Merlo) - défraiement bénévoles			x	

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Prévention	300/124-48/97	PREVENTION - AUTRES FRAIS TECHNIQUES	100	Activités e-sport - jeu			x	Cette activité vise spécialement des jeunes garçons qui sont souvent rencontrés en rue, mais avec lesquels l'équipe les éducateurs de rue éprouve des difficultés à accrocher pour les amener à "vouloir sortir de la rue" et si possible trouver du travail. En raison des stéréotypes de genre et du patriarcat, les garçons sont plus sujet à de tel comportement. Consacrer un budget uniquement pour garder un contact avec ces garçons revient à prévenir diverses infractions, comportements notamment sexistes et qui pourraient impacter négativement l'égalité entre les hommes et les femmes.
Prévention	300/332-02/97	PREVENTION - SUBSIDES AUX ORGANISMES AU SERVICE DES MENAGES	15.600	Brevets du cycliste - honoraires Pro Vélo			x	Il faut veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes de genre durant l'activité.
Prévention	300/522-51/97	PREVENTION - SUBSIDES EN CAPITAL AUX MENAGES	18.000	Primes à la sécurisation - Versement des primes			x	Les primes sont proposées à toute la population ucquoise, mais il y a un seuil de revenu à ne pas dépassé. La dimension de genre pourrait être intégrée aux critères d'éligibilité et à la stratégie de communication. Obtenir des statistiques genrées sur les bénéficiaires.
Prévention	300/522-51/97	PREVENTION - SUBSIDES EN CAPITAL AUX MENAGES	10.000	Primes cadenas vélo - Versement des primes			x	
Prévention	300/743-51/97	PREVENTION - ACHATS DE VELOS, VELOMOTEURS ET MOTOS	3.000	Présence GP - un new VAE, du matériel mis à disposition de tous les agents qui peuvent en avoir besoin	x			Dépenses neutres- non genrables
Prévention	300/744-98/97	PREVENTION - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D' EQUIP. ET D'EXPLOITATION DIVER	1.000	Présence Antenne Melkriek - Matériel pour aménagement, matériel d'investissements mobiliers pour maintenir le local propre.	x			Dépenses neutres- non genrables
Prévention	300/744-98/97	PREVENTION - ACHATS MACHINES ET MATERIEL D' EQUIP. ET D'EXPLOITATION DIVER	1.000	Présence Antenne Homborch - Matériel pour aménagement, matériel d'investissements mobiliers pour maintenir le local propre.	x			Dépenses neutres- non genrables
Sports	764/123-16/-/12	SPORTS - ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES	61.750	Les dépenses de cet article sont consacrées essentiellement à l'organisation des 10 km d'Uccle. En 2023, sur les 2.493 inscriptions, nous avons 882 femmes pour 1611 hommes.			x	Les 10 km d'Uccle pourrait être l'occasion de sensibiliser les femmes à pratiquer du sport dans s'lespace public.
Sports	764/124-02/-/12	FOURNITURES TECHNIQUES POUR CONSOMMATION DIRECTE	18.050	Achats vis, clous,....	x			Dépenses neutres- non genrables
Sports	764/124-06/-/12	PRESTATIONS TECHNIQUES DE TIERS	30.400	Réparation et entretien tracteurs, machines, terrains,....	x			Dépenses neutres- non genrables

Service	Article	Libellé	Dépense	Nature des dépenses	Catégorie BSG			Initiative et remarque relative à l'égalité de genre
					1	2	3	
Sports	764/332-02/-/12	SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE LONGCHAMP	66.000	<u>A_Clubs</u> 25.000 € sont consacrés aux clubs sous forme de subsides qui leur sont octroyés. <u>B_Chèques-sport</u> 20.000 € En 2022, les chèques-sport ont permis à 40 filles et 66 garçons de pratiquer un sport. <u>C_Subsidés Urban Youth Games</u> 15.000 € Une journée consacrée aux sports et à la découverte de nouveaux sports pour les élèves des 5 èmes et 6 èmes primaires des écoles ucloises, dans l'enseignement spécialisé et générale.			x	<u>A_Clubs</u> Il serait aussi possible de questionner les clubs sur la fréquentation de leurs infrastructures en fonction du genre et de leur demander s'ils ont des politiques d'égalité des genres. <u>B_Chèques-sport</u> Envisager peut-être la campagne avec une communication plus ciblée vers les femmes. <u>C_Subsidés Urban Youth Games</u> Dans les écoles primaires d'Uccle, la mixité est obligatoire. Ce genre d'événement permet aux filles comme aux garçons de s'adonner à tous les sports même à ceux pratiqués exclusivement à l'un ou l'autre genre.
Sports	764/332-02/PI/12	SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE LONGCHAMP	675.000	Subside octroyé à la piscine Longchamp.			x	Obtenir des données genrée sur la fréquentation de la piscine.

# B6. ART. 60§7

	Compte 2022 Rekening 2022	Budget modifié 2023 Gewijzigde begroting 2023	Budget 2024 Begroting 2024	
<b>Nombre annuel articles 60§7 par an (ETP)</b>				
<b>Jaarlijks aantal art.60§7 (VTE's)</b>	<b>88,50</b>	<b>116,70</b>	<b>112,50</b>	
dont art. 60§7 "économie sociale" waaronder art. 60 § 7 "sociale économie" (VTE's)	25,25	26,70	28,00	
Art. 60§7 mis à disposition de la commune (ETP)				
Art. 60§7 ter beschikking van de gemeente (VTE)	2,25	1,50	1,50	
Art. 60§7 mis à disposition du CPAS (ETP)				
Art. 60§7 ter beschikking van het OCMW (VTE)	33,33	25,80	34,50	
<b>Rémunération du personnel art. 60§7</b>				
<b>Bezoldiging van het personeel art. 60§7</b>	<b>3.908.881,03</b>	<b>5.742.185,00</b>	<b>5.695.605,00</b>	
Traitements (y compris pécule de vacances et allocation de fin d'année) Wedde (met inbegrip van vakantiegeld en eindejaarspremie)	33350/05, 33490/21, 11100/17, 11200/17	2.482.360,31	3.600.315,00	3.489.005,00
Cotisations patronales versées à l'ONSSAPL Werkgeversbijdragen gestort aan de RSZPPO	11300/17	611.043,83	976.380,00	1.006.920,00
Cotisations patronales non-versées à l'ONSSAPL Werkgeversbijdragen niet gestort aan de RSZPPO	concerne l'exonération : calcul 28,86% sur les salaires comme pour les contractuels. Il reste 0,01% à charge du CPAS betreft vrijstelling : berekening 28,86% over lonen zoals bij de contractuelen. Er blijft 0,01% ten laste van het OCMW	598.468,78	897.380,00	916.730,00
Primes syndicales	11300/17	0,00	0,00	
Autres cotisations (assurances, service social collectif, médecine du travail, ...) Andere bijdragen (verzekeringen, collectieve sociale dienst, arbeidsgeneeskunde, ...)	11700/17, 11800/17, 11900/17	51.186,00	49.635,00	46.200,00
Autres interventions dans la rémunération (chèques repas, transport, ...) Andere tussenkomsten in de bezoldiging (maaltijdchèques, vervoer, ...)	11500/17	165.822,11	218.475,00	236.750,00
<b>Frais de fonctionnement liés aux art.60§7</b>	<b>12.706,40</b>	<b>72.250,00</b>	<b>75.850,00</b>	
<b>Frais de fonctionnement liés aux art.60§7</b>				
Indemnités et coûts divers Vergoedingen en diverse kosten	84492X/12100/01 Frais de déplacement, de séjour et de services Verplaatsings-, verblijfs- en dienstkosten	17,40	3.450,00	3.250,00
Frais de formation Opleidingskosten	84492X/12300/09	12.689,00	68.800,00	72.600,00
<b>Interventions dans le coût de la rémunération des art. 60§7</b>		<b>1.867.140,10</b>	<b>3.020.515,00</b>	<b>3.055.120,00</b>
<b>Tussenkomsten in de kostprijs van de bezoldiging van de art. 60§7</b>		<b>1.468.897,04</b>	<b>2.153.065,00</b>	<b>2.329.545,00</b>
Subside régional (taux ménage RI ou ERI) Gewestelijke subsidie (taux ménage LL en ELL)	46550/05 et 46590/03 de la fonction/van de functie 8320	1.468.897,04	2.153.065,00	2.329.545,00
Subside régional Economie sociale Gewestelijke subsidie Sociale economie	84492X/46560/05, 84492X/46590/03	209.244,33	282.500,00	290.875,00
Subsidies régionaux spécifiques (formation et soutien financier) Specifieke gewestelijke subsidies (opleiding en financiële steun)	84492X/46500/13	5.750,00	58.200,00	58.200,00
Intervention des utilisateurs Tussenkomst van de gebruikers	84492X/16100/01	183.248,73	526.750,00	376.500,00
<b>Total à charge des pouvoirs locaux</b>		<b>1.455.978,55</b>	<b>1.896.540,00</b>	<b>1.799.605,00</b>
<b>Totaal ten laste van de plaatselijke besturen</b>		<b>1.455.978,55</b>	<b>1.896.540,00</b>	<b>1.799.605,00</b>
<b>Montant moyen par art. 60§7</b>	<b>16.451,74</b>	<b>16.251,41</b>	<b>15.996,49</b>	
<b>Gemiddeld bedrag per art.60§7</b>				
<b>Personnel du service ISP (admin - TS - ligne hiérarchique / ETP)</b>		<b>16,50</b>	<b>16,50</b>	<b>17,50</b>
<b>Personeel opgenomen in de dienst SPI(admin - maatschappelijk werkers - hiërarchische lijn/VTE)</b>				
Rémunération du personnel ISP Bezoldiging van het SPI personeel		989.154,22	1.196.615,00	1.417.790,00
Coûts indirects (PC, salle, chauffage, etc.) Indirecte kosten (computer, zaal, verwarming, e.d.)				
<b>Accompagnateurs art. 60§7 (ETP)</b>		<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>
<b>Begeleiders art.60§7 (VTE)</b>				
Rémunération des accompagnateurs Bezoldiging van de begeleiders		264.588,00	293.500,00	283.500,00
Coûts indirects (PC, salle, chauffage, etc.) Indirecte kosten (computer, zaal, verwarming, e.d.)				
<b>Personnel en charge des RH des art. 60§7 (gestion et payroll / ETP)</b>		<b>3,75</b>	<b>3,75</b>	<b>3,75</b>
<b>Personeel belast met de HR van de art. 60§7 (beheer en payroll/VTE)</b>				
Rémunération Bezoldiging		275.555,40	292.000,00	309.500,00
Coûts indirects (PC, salle, chauffage, etc.) Indirecte kosten (computer, zaal, verwarming, e.d.)				
<b>Autres charges (à préciser)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Andere lasten (te verduidelijken)</b>				
Frais de déplacement Verplaatsingskosten				
Cotisations service médical du travail Bijdragen arbeidsgeneeskundige dienst				
Assurances Verzekeringen				
Frais de chauffage Verwarmingskosten				
Formation professionnelle Beroepsopleidingen				
Loyer Huur				
ETP en charge des art. 60§7 VTE's belast met art.60§7	23,25	23,25	24,25	
<b>Charges totales (hors rémunération des art. 60§7)</b>		<b>1.782.115,00</b>	<b>2.010.790,00</b>	
<b>Totale lasten (buiten bezoldiging van art.60§7)</b>	<b>1.529.297,62</b>	<b>1.782.115,00</b>	<b>2.010.790,00</b>	